

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET
DE L'ALIMENTATION



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA RELANCE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU SYSTÈME
PERMANENT INTÉGRÉ DE STATISTIQUES AGRICOLES (BCRGA-SPISA)

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU SYSTÈME PERMANENT INTÉGRÉ DE STATIS- TIQUES AGRICOLES



VOLUME IV

**RAPPORT D'ANALYSE DES RESULTATS
DEFINITIFS DU MODULE COMMUNAUTAIRE DU
RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE
RGA 2020**

Août 2021



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	ix
INTRODUCTION.....	10
PARTIE 1 : PRESENTATION DU GABON ET METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE	12
CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DU GABON	13
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	13
1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	14
1.3. SITUATION ECONOMIQUE.....	15
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE.....	16
2.1. CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	16
2.2. OBJECTIFS DU RGA	23
2.3. CHAMPS ET UNITES STATISTIQUES	24
2.4. ORGANISATION ET METHODE DE COLLECTE DES DONNEES.....	24
2.4.1. Organisation de la collecte.....	24
2.4.2. Méthode de couverture	25
2.4.3. Supports de collecte utilisés.....	25
2.5. TRAITEMENT, ANALYSE ET DIFFUSION DES DONNEES.....	26
2.5.1. Traitement des données	26
2.5.2. Analyse et diffusion des données.....	26
PARTIE 2 : RESULTATS DES ANALYSES.....	27
CHAPITRE 1 : CARACTÉRISTIQUES DES VILLAGES	28
1.1. TYPE DE VILLAGE	28
1.2. STRUCTURE DES CHEFS DE VILLAGES	31
1.3. CARACTERISTIQUES DES VOIES D'ACCES AUX VILLAGES	32
1.3.1. Fréquentation de la voie d'accès	32
1.3.2. Praticabilité de la voie d'accès	32
1.4. DISTANCE DU VILLAGE AU CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT D'APPARTENANCE	33
CHAPITRE 2 : INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES ET ACCES AUX SERVICES DE TELECOMMUNICATION	35
2.1. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, D'ALIMENTATION EN ELECTRICITE ET ACCES AUX SERVICES DE TELECOMMUNICATION	35
2.1.1. Mode d'approvisionnement en eau existant dans le village.....	35
2.1.2. Mode d'alimentation en électricité.....	36
2.1.3. Accès aux services de télécommunication.....	36

2.2. INFRASTRUCTURES FONCTIONNELLES LIEES A L'EDUCATION ET A LA SANTE	37
2.2.1. Infrastructures fonctionnelles liées à l'éducation	37
2.2.2. Infrastructures fonctionnelles liées à la santé.....	39
2.3. INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.....	40
CHAPITRE 3 : INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET SERVICES DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE.....	42
3.1. INFRASTRUCTURES LIEES A LA PRODUCTION VEGETALE.....	42
3.2. INFRASTRUCTURES LIEES A L'ELEVAGE	43
3.3. INFRASTRUCTURES LIEES A LA PECHE ET A L'AQUACULTURE.....	43
3.4. SERVICES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES D'ELEVAGE	45
CHAPITRE 4 : ORGANISATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	46
4.1. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES (OPA)	46
4.1.1. Villages où siège une OPA selon les secteurs d'intervention	46
4.1.2. Villages affiliés à une coopérative, une association/mutuelle ou un groupement informel.....	46
4.2. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES FEMININES.....	47
4.2.1. Villages où siège une OPA féminine.....	47
4.2.2. Villages affiliés à une OPA féminine (coopérative, association/mutuelle ou groupement informel)	48
4.3. AUTRES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES.....	48
CHAPITRE 5 : PRINCIPALES DIFFICULTÉS DES VILLAGES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ	49
5.1. DIFFICULTES LIEES A LA PRODUCTION VEGETALE.....	49
5.2. DIFFICULTES LIEES A LA PRATIQUE DE LA PECHE	51
5.3. DIFFICULTES LIEES A LA PRATIQUE DE L'ELEVAGE.....	52
5.4. DIFFICULTES LIEES A LA PRATIQUE DE L'AQUACULTURE.....	52
5.5. DIFFICULTES LIEES A LA SYLVICULTURE	53
CONCLUSION	54
ANNEXES.....	55
ANNEXE 1 : TABLEAUX DE DONNEES STATISTIQUES	55
ANNEXE 2 : LISTE DU PERSONNEL DU RGA.....	72
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE COMMUNAUTAIRE DU RGA 2020.....	78

AVANT-PROPOS

Depuis 2018, le Gabon réalise son deuxième Recensement Général de l'Agriculture (RGA) après celui de 1972. Cette opération a porté dans un premier temps sur les modules centraux (dont le dénombrement des villages). Elle se poursuivra par les volets de production et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de financement du Projet de Développement du Système Statistique National qui a été signé entre le Gouvernement gabonais et la Banque Mondiale. Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de la Direction Générale de la Statistique (DGS) et les différentes structures en charge des statistiques agropastorales, de la pêche et de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation afin de produire les données clés manquantes au Gabon et d'améliorer la production statistique et les pratiques dans la diffusion des données. L'amélioration de l'appareil statistique implique l'adoption de normes révisées et cadres référentiels.

En effet, le rôle de l'information statistique est déterminant pour l'évaluation des réalisations, l'établissement des choix et des prises de décision pour une meilleure allocation des ressources. Une connaissance plus approfondie du secteur et de l'espace rural s'impose donc pour répondre aux besoins en information croissants et pressants, en quantité et en qualité, des différents acteurs économiques pour asseoir leurs stratégies d'intervention sur des bases solides. Les objectifs du développement dans le secteur rural ne peuvent être atteints que dans la mesure où le Gouvernement a une bonne connaissance de la structure de l'agriculture au sens large à travers la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture (RGA), puis de son évolution, à travers le Système Permanent Intégré des Statistiques Agropastorales (SPISA).

Le RGA doit donc répondre aux exigences internationales et aux orientations du Plan Stratégique Gabon Emergent à l'horizon 2025 (PSGE-Vision 2025) visant à améliorer les capacités des acteurs intervenant dans le secteur rural pour leur permettre de prendre des décisions adéquates en matière de relance de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la forêt, de gestion de la sécurité alimentaire, de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En outre, il permet au Gabon, d'une part, d'être au rendez-vous du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture 2020 (PMRA 2020) préconisé par la FAO ; et d'autre part de contribuer à un meilleur pilotage et/ou suivi des objectifs du plan national de développement agricole, des indicateurs pour la lutte contre la pauvreté et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le RGA permettra aussi de mesurer le niveau des engagements pris dans le cadre de la déclaration de l'Union Africaine (Déclaration sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire en Afrique), ratifiée par l'Assemblée Générale du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine en Juillet 2003 à Maputo et du Sommet Mondial sur la Sécurité Alimentaire (SMSA) tenu à Rome en Novembre 2009.

Tout programme réaliste de réduction de la pauvreté doit d'abord bien identifier et analyser les contraintes des populations cibles qui sont en majorité rurales. Les données et informations issues du RGA-SPISA, en complémentarité avec celles issues des enquêtes auprès des ménages et d'autres types d'études, seront des outils précieux à mettre à la disposition des pouvoirs publics et des autres acteurs du développement.

Or, depuis le dernier recensement de l'agriculture de 1972, le pays manque d'informations statistiques fiables, complètes et à jour nécessaires pour la planification de son secteur rural et pour la formulation des stratégies et politiques et le suivi des réalisations. En effet, la production statistique dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt au Gabon est caractérisée, comme dans certains autres pays africains, par :

- L'obsolescence des données structurelles, l'absence d'une base de sondage récente et d'un référentiel pour les enquêtes et les statistiques courantes ;
- La mauvaise intégration, l'inaccessibilité et la faible diffusion des données statistiques existantes avec pour corollaire la faible utilisation de celles-ci ;
- La faiblesse ou l'inexistence des ressources allouées (humaines, matérielles et financières) à la production statistique ;
- L'absence de diffusion des données statistiques par les outils technologiques modernes et performants permettant une exploitation, un accès convivial et une diffusion large des données disponibles ;
- Une inadéquation des données produites aux besoins des utilisateurs ;
- Le manque de fiabilité des données statistiques ;
- Une absence de politique cohérente de production de données statistiques ;
- Une dépendance de la production statistique des ressources extérieures ;
- La non prise en considération dans les enquêtes passées des données sur l'environnement social et économique du secteur (organisation du monde paysan, encadrement du monde paysan par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, accès et offre de services de crédit, commercialisation, accès aux services de base et communautaires, atouts, contraintes et vocations des espaces agricoles et ruraux, etc.).

C'est au vu de ces difficultés que le Gouvernement de la République Gabonaise s'est engagé à réaliser ce recensement qui revêt un caractère prioritaire et bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale et de l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). S'appuyant sur l'approche modulaire du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2020, recommandée par la FAO, le RGA est placé au cœur d'un système intégré de recensements et d'enquêtes. L'exécution des modules centraux du RGA (de juin 2019 à octobre 2020) sur le terrain a permis de couvrir les activités suivantes :

- ***Le dénombrement exhaustif des structures et des ménages au niveau national ;***
- ***Le dénombrement exhaustif des exploitations agricoles traditionnelles possédées par les ménages agricoles identifiées ;***
- ***Le dénombrement exhaustif des Exploitations Agricoles Modernes et Semi-Modernes possédées par les Entreprises agricoles ;***
- ***La collecte des données communautaires dans les villages mettant en exergue les aspects de la ruralité ;***
- ***La collecte des données auprès des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).***

La couverture de ces activités a permis de disposer d'informations structurelles de base. Celles-ci seront complétées par des données structurelles et conjoncturelles plus détaillées avec la mise en œuvre du module complémentaire (enquête de production végétale et animale) et des enquêtes des modules

thématiques prévues dans la période allant de 2021 à 2023. Cette approche modulaire place le recensement agricole au cœur d'un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles.

Le RGA a couvert l'ensemble du territoire national. Il a mobilisé les cadres nationaux du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation (MAEPA), du Ministère de l'Economie et de la Relance, du Ministère des Eaux et Forêts. Le présent rapport analyse les référentiels qui permettent de réaliser les prochaines enquêtes sur le module complémentaire et les modules thématiques.

Qu'il me soit permis ici de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette opération dont les résultats sont présentés dans ce rapport, et surtout :

- Le Gouvernement pour avoir soutenu l'opération du début à la fin ;
- La Banque Mondiale qui a accepté d'accompagner le Gouvernement dans la mobilisation du financement du projet ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour son appui technique ;
- Les membres des organes du RGA (Direction Nationale, Coordination, Bureau central) ;
- Le personnel contractuel (chefs d'équipe, agents recenseurs, chauffeurs, personnel d'appui administratif) qui s'est totalement investi dans l'exécution des travaux du RGA ;
- Les personnes ressources qui ont contribué au bon déroulement du RGA ;
- Les exploitants agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, propriétaires des fermes et unités de production, etc.) qui ont répondu avec objectivité aux questions des enquêteurs et sans lesquels, elle n'aurait pu être menée à son terme ;
- L'ensemble de la population gabonaise pour sa disponibilité et sa contribution à la réussite du RGA ;
- Les médias pour avoir assuré la couverture de la mise en œuvre du RGA.

Avec ces résultats, l'administration, les professionnels, les décideurs, les chercheurs, les universitaires, les partenaires au développement et les différents utilisateurs possèdent aujourd'hui une base de données inestimables et un excellent outil de travail. Je souhaite au nom du Gouvernement, qu'il en soit fait le meilleur usage.

**Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
de la Pêche et de l'Alimentation**

Biendi MAGANGA MOUSSAVOU

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des villages par province selon le type de village	29
Tableau 2 : Répartition des villages avec campement par province selon le nombre de campement.	29
Tableau 3 : Répartition des villages par province selon le type d'habitat	30
Tableau 4 : Répartition des villages par province selon le niveau d'instruction du chef de village.....	31
Tableau 5 : Répartition des villages par province selon la principale voie qui le relie au chef-lieu de département	32
Tableau 6 : Répartition des villages par province selon la praticabilité de la principale voie d'accès qui le relie au chef-lieu de département.....	33
Tableau 7 : Répartition des villages par province selon la distance au chef-lieu de département d'appartenance.....	33
Tableau 8 : Répartition des villages par province selon le principal moyen utilisé pour se rendre au village	34
Tableau 13 : Répartition des villages par province ayant accès aux moyens de communication de masse et télécommunication	37
Tableau 9 : Répartition des villages par province ayant au moins une infrastructure d'éducation	38
Tableau 10 : Répartition des villages dépourvus d'infrastructures d'éducation selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche	38
Tableau 11 : Répartition des villages par province ayant des infrastructures de santé	39
Tableau 12 : Répartition des villages par province dépourvus d'infrastructures de santé selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche.....	40
Tableau 14 : Effectifs des villages disposant d'une infrastructure agricole	42
Tableau 15 : Effectifs des villages disposant d'une infrastructure d'élevage.....	43
Tableau 16 : Répartition des villages selon la disponibilité d'infrastructure de pêche ou d'aquaculture	44
Tableau 17 : Répartition des villages par province selon les cinq premières difficultés rencontrées dans la production végétale	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des villages selon le type de village (%)	28
Graphique 2 : Répartition des villages avec campement par province selon le nombre de campement	30
Graphique 3 : Répartition des villages par province selon le sexe du chef de village	31
Graphique 4 : Répartition des villages selon la distance par rapport au chef-lieu de département d'appartenance.....	34
Graphique 5 : Répartition des villages selon les principales sources communautaires d'approvisionnement en eau pour boire existante dans le village.....	35
Graphique 6 : Répartition (%) des villages selon les sources communautaires d'alimentation en électricité existantes dans le village.....	36
Graphique 7 : Pourcentage des villages situés à plus de 6 km de l'infrastructure d'éducation fonctionnelle la plus proche	39
Graphique 15 : Répartition des villages selon la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles	41
Graphique 8 : Pourcentage des villages selon la disponibilité d'infrastructures de production végétale	43
Graphique 9 : Répartition des villages selon la disponibilité de débarcadère par province	44
Graphique 10 : Pourcentage des villages selon la disponibilité d'un service d'élevage.....	45
Graphique 11 : Pourcentages de villages ayant des OPA selon les secteurs d'intervention	46
Graphique 12 : Répartition des villages affiliés à au moins une coopérative, association/mutuelle ou groupement informel selon le secteur d'activité et le type d'OPA	47
Graphique 13 : Pourcentages de villages ayant des OPA féminines selon les secteurs d'intervention	47
Graphique 14 : Répartition des villages affiliés à au moins une OPA féminines selon le secteur d'activité et le type d'OPA	48
Graphique 16 : Principales difficultés liées à la pratique de la production végétale.....	49
Graphique 17 : Principales difficultés liées à la pratique de la pêche	51
Graphique 18 : Principales difficultés liées à la pratique de l'élevage.....	52
Graphique 19 : Principales difficultés liées à la pratique de l'aquaculture	52
Graphique 20 : Principales difficultés liées à la pratique de la sylviculture/forêt.....	53

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AUSCOOP	Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives
BCRGA	Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture
CAPI	Interview assistée par ordinateur
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DGS	Direction Générale de la Statistique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GPS	Système de positionnement global
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PIB	Produit Intérieur Brut
PSGE	Plan Stratégique Gabon Émergent
RGA	Recensement Général de l'Agriculture.
RGPL	Recensement Général de la Population et des Logements
SCOOP	Société coopérative
SD	Secteur de Dénombrement
SEEG	Société d'Énergie et d'Eau du Gabon
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SPISA	Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles
SPSS	Logiciel statistique pour les sciences sociales
STATA	Logiciel d'analyse des données statistiques

INTRODUCTION

Pays tropical avec de fortes précipitations annuelles et des bonnes conditions géographiques et climatiques, le Gabon dispose d'énormes atouts favorables au développement de son agriculture.

Malgré un réseau hydrographique dense et une longue façade maritime, le Gabon est en situation de dépendance alimentaire qui se traduit par une importation massive de produits agricoles. Chaque année, le Gabon importe des produits alimentaires d'une valeur de plus de 400 milliards FCFA. Cette situation fait courir au pays le risque de se retrouver en insécurité alimentaire. Le développement du secteur agricole devient, dès lors, une question stratégique pour le pays. Certaines dispositions politiques ont été mises en place pour traiter des questions du secteur agricole, notamment la loi n°023/2008 du 10 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable, le Plan stratégique de développement du secteur agricole au Gabon de 2009, etc.

La mise en application de ces dispositions requiert des données désagrégées, fiables et à jour sur la population et les ménages exerçant des activités agricoles, sur les types d'agriculture menées, sur la production agricole nationale et sur les besoins à satisfaire pour garantir la sécurité alimentaire et les revenus des ménages (et surtout ruraux). De telles données sont malheureusement rares, voire inexistantes. Seuls un recensement et/ou une enquête agricole pourrait fournir de manière détaillée de telles informations.

Le Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) de 2013 a permis de disposer des informations sur le type d'agriculture pratiqué mais il n'a pas permis de disposer des données structurelles sur l'agriculture. Actuellement, le pays manque d'informations statistiques fiables, complètes et à jour sur le secteur agricole. Depuis 1972, le Gabon n'a plus réalisé de recensement agricole. En effet, la demande des données structurelles sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la forêt est très forte. C'est pour combler ce déficit et pour répondre à ce besoin en données agricoles que le présent recensement est réalisé.

L'objectif global du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de collecter des données structurelles et détaillées sur l'agriculture, l'élevage, la sécurité alimentaire, la pêche et l'aquaculture, la forêt et la sylviculture, le maraîchage, l'horticulture et l'arboriculture fruitière.

Plus spécifiquement, le RGA contribue à (i) améliorer la production et la diffusion des statistiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) fournir des informations pour la prise en compte de l'environnement dans les programmes et projets de développement ; (iii) avoir un dispositif intégré de collecte et de suivi de la campagne agricole, capable de fournir des informations fiables, riches et variées sur le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ; (iv) disposer d'un cadre de référence pour les enquêtes ultérieures ; (v) évaluer l'impact des politiques et programmes de développement agricoles ; (vi) évaluer la valeur ajoutée du secteur agricole dans le Produit Intérieur Brut (PIB) national ; (vii) évaluer les Objectifs du Développement Durable (ODD), la sécurité alimentaire, la pauvreté et la situation du genre ; et (viii) disposer d'un système moderne d'archivage et de diffusion des données.

Le présent rapport intitulé Volume IV¹ “Rapport d’analyse des résultats définitifs du module communautaire du Recensement Général de l’Agriculture (RGA)” fait partie de la série des publications sur le RGA.

Ce volume est consacré aux résultats du module communautaire qui a pour vocation de présenter la situation nationale exhaustive des villages en vue de rendre plus efficiente la politique de développement rurale et d’optimiser les interventions des pouvoirs publics, des partenaires techniques et financiers, ainsi que du secteur privé et des organisations de la société civile. Il renferme un ensemble d’informations plus complètes et fiables relatives aux infrastructures, au cadre de vie et aux organisations socio-économiques existant dans les communautés villageoises.

Le document est structuré en deux (2) grandes parties. La première partie fait une brève présentation du Gabon et de l’approche méthodologique du module communautaire. La seconde partie présente les résultats de l’analyse des données collectées dans les villages.

¹ Les résultats du RGA paraîtront dans sept autres volumes, ainsi que dans des dépliants et des brochures qui présenteront les principaux résultats définitifs des quatre modules centraux.

PARTIE 1 : PRESENTATION DU GABON ET METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DU GABON

Ce chapitre aborde brièvement la présentation générale du Gabon, à travers la situation géographique, la population et l'économie.

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Gabon, situé en Afrique centrale, est traversé par l'Équateur et couvre une superficie de 267 667 km². Environ 800 km de littoral lui donnent accès à l'Océan Atlantique et il partage ses frontières au nord avec le Cameroun, au nord-ouest avec la Guinée Équatoriale, à l'est et au sud avec le Congo.

Le climat est de type équatorial, chaud et humide, avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies au cours de l'année. On distingue deux saisons humides (février à mai, grande saison des pluies et septembre-décembre, petite saison des pluies) et deux saisons sèches (mai à septembre, grande saison sèche et décembre à janvier, petite saison sèche). Les températures moyennes sont comprises entre 21 °C au sud-ouest du pays et 27 °C sur la côte et à l'intérieur du pays. Les extrêmes vont de 18 °C à 36 °C. Les précipitations varient de 1500 mm au nord-est et dans les provinces de savane à 3300 mm au nord-ouest et au sud-ouest. Le taux d'humidité atmosphérique est en moyenne de 85 %, il peut atteindre 100 % en saison des pluies.

Le Gabon est un pays forestier où la faune et la flore sont encore bien conservées et protégées dans treize parcs nationaux dont le parc national de la Lopé, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Selon les estimations, 80 à 85 % du pays est recouvert par la forêt. Son sous-sol est riche en minéraux et en pétrole. On distingue trois types de relief :

- *Les plaines côtières (larges de 20 à 300 km) à l'ouest du pays ; les plaines et dépressions (plaines karstiques de la Nyanga et de la Ngounié, plaine de la Lopé, plaines de la province des Lacs, aux alentours de Lambaréné) ; les deltas maritime et intérieur de l'Ogooué.*
- *Les massifs montagneux qui comprennent les monts de Cristal au nord-est de Libreville, le massif du Chaillu au centre (culminant à 1020 mètres au mont Milondo) et le massif du Mayombe qui s'étend sur 800 km parallèlement à la côte de l'Atlantique. Le point culminant du Gabon est le mont Bengoué, 1070 mètres, dans le nord-est du pays dans la province de l'Ogooué-Ivindo ;*
- *Les plateaux et collines. Le plus grand ensemble de plateaux est localisé au nord-est (Woleu-Ntem et Ogooué-Ivindo) ; les plateaux Batéké, à l'est de la province du Haut-Ogooué, présentent un paysage de savane au milieu de la forêt.*

1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 (RGPL-2013), la population résidente est estimée à 1.811.079 habitants. Elle est composée d'un peu plus d'hommes (51,6%) que de femmes (48,4%) et est relativement jeune. L'âge moyen de la population est de 26 ans. La moitié de la population a moins de 22 ans.

La population est très inégalement répartie sur le territoire national. La province de l'Estuaire qui comprend la capitale Libreville, abrite près de la moitié de la population. La densité démographique au niveau national est faible avec 6,8 habitants au km² mais dépasse 3.700 habitants au km² dans la Commune de Libreville. La population est essentiellement urbaine (87 %) et concentrée sur 1,1 % seulement du territoire national. Le milieu rural est presque vide (désert rural) alors que s'observe une mégacéphalie urbaine avec la moitié de la population urbaine vivant à Libreville et sa ville attenante Owendo.

Cette répartition déséquilibrée coexiste avec le déficit global de la population du Gabon. Entre 1960 et 2013, l'effectif de la population a plus que triplé et s'est accru de 78 % au cours des 20 dernières années. La population urbaine croît à un rythme plus rapide (3,8 % en moyenne par année) que celle de la population totale qui est de 2,9 %. Selon les estimations officielles, la population gabonaise a augmenté, en moyenne, de 2,7 % par an durant la période 2013-2020. Elle est estimée à 2.083.958 habitants en 2018. Malgré cet accroissement, la population gabonaise demeure faible en comparaison avec les pays de l'Afrique subsaharienne. La démographie apparaît ainsi comme une problématique essentielle du développement de l'agriculture au Gabon.

Selon les projections démographiques de la Direction Générale de la Statistique (DGS) de décembre 2019, la population estimée en 2020 est de 2.176.766 habitants (51,4% d'hommes contre 48,6% de femmes). Elle devrait atteindre 2 469 296 habitants en 2025 et demeurer principalement urbaine en 2020 (87,6%). Aussi 53,8% de la population a moins de 25 ans la même année. La proportion de la population de l'Estuaire représente toujours en 2020 près de la moitié de la population du pays (49,5%).

Les résultats du RGPL de 2013 montrent que dans la population âgée de 12 ans et plus, 211.858 personnes pratiquent les activités agricoles et qu'une personne active sur 5 est dans l'agriculture. La population active agricole est majoritairement féminine et citadine, conséquence de la forte concentration de la population urbaine. La pratique agricole occupe essentiellement les personnes du troisième âge et surtout les femmes. Les principaux types de culture pratiqués par la population agricole sont l'agriculture vivrière (par 88 % des personnes) et la culture des arbres fruitiers (26 % des personnes) alors que les autres cultures sont pratiquées par moins de 7 % de la population agricole.

1.3. SITUATION ECONOMIQUE

Après quatre années de croissance soutenue (6% en moyenne entre 2010 et 2014), l'économie gabonaise a enregistré un ralentissement en 2015 avec un taux de croissance du PIB de 3,9%. En 2016, avec un taux de croissance encore plus faible d'environ 2,7%, l'activité économique a été beaucoup affectée par la baisse de la production pétrolière (-4,2%) malgré une légère remontée des prix des produits pétroliers. La croissance du secteur non pétrolier a été estimée à 3,7% la même année. Cette situation a perduré jusqu'en 2019 car le PIB s'est accru de 3,9% contre 0,8% en 2018.

Les perspectives 2020-2021 basées sur un certain nombre d'hypothèses comme une baisse de la production pétrolière de 4,5% en 2020 et de 1,3% en 2021, une chute du prix de baril de pétrole de 50% en 2020 et une hausse de 28,3% en 2021, etc., augurent une baisse du PIB de 0,8% en 2020 et une hausse de 4,1% en 2021. Cependant ces prévisions risquent de ne pas être atteintes à cause de la survenue de la pandémie du COVID-2019 qui a fortement touché plusieurs secteurs de l'économie nationale.

Dans ce contexte de ralentissement économique, l'agriculture continuera à apparaître comme un secteur marginal malgré les efforts de diversification déployés par les pouvoirs publics. Le PIB du secteur agricole, au sens le plus large, représenterait encore 6% du PIB total, avec une prédominance de l'agriculture vivrière. Les travaux du RGA permettront de confirmer ce poids de l'agriculture vivrière dont les données sont estimées de manière empirique.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE

Ce chapitre traite de la méthodologie utilisée pour la réalisation du module communautaire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA).

2.1. CONCEPTS ET DEFINITIONS

Pour une bonne compréhension des résultats issus de l'analyse des données communautaires, il s'avère nécessaire de clarifier certains concepts et définitions qui ont été adoptés pour la collecte des données.

Abattoir : Établissement spécial réservé à l'abattage des animaux destinés à la consommation humaine.

Activité économique : C'est l'ensemble des actions que doit accomplir la population humaine afin de satisfaire ses besoins grâce à la production des biens et des services.

Approche modulaire du recensement : Approche de la collecte des données du recensement qui se compose d'un module de base clairement identifié et d'un ou plusieurs module(s) complémentaire(s) basé(s) sur un sondage et qui utilise(nt) les informations recueillies dans le module de base pour constituer la base de sondage du ou des module(s) complémentaire(s).

Agriculture : Activité économique ayant pour objet la transformation et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir des produits végétaux (et animaux, au sens large) utiles à l'Homme, en particulier ceux qui sont destinés à son alimentation.

Agriculture traditionnelle : Système de production basé sur la polyculture et l'élevage. Les moyens de production sont rudimentaires et archaïques. Elle ne permet que de subvenir partiellement aux besoins alimentaires de la population voire du ménage.

Agroforesterie : Pratique culturale utilisant les capacités de certaines espèces d'arbres à contribuer à l'amélioration des productions des cultures. Il s'agit en général de fonctions de protection des cultures (brise vent, haie), d'amélioration des sols (drainage, défense contre l'érosion) ou d'association permettant d'améliorer la fertilité du sol.

Aquaculture : Élevage d'organismes aquatiques, tels que les poissons, les crustacés, les mollusques et les végétaux dans des conditions contrôlées ou semi-contrôlées par l'homme, par opposition à d'autres formes d'exploitation aquatique telles que les pêches de capture.

Bois : Matière ligneuse qui prend part à la composition d'un arbre ou d'une plante ligneuse. Il est constitué par un tissu végétal formant la plus grande partie du tronc des plantes ligneuses. Le bois assure, chez l'arbre et la plante, le rôle de conduction de la sève brute des racines jusqu'aux feuilles et le rôle de soutien mécanique de l'arbre ou de l'arbuste.

Canton/groupement : Unité de commandement traditionnel ayant à sa tête un chef de premier ou de deuxième degré, et qui est une unité intermédiaire entre un arrondissement/district et une chefferie de troisième degré (village ou quartier).

CAPI (Computer Assisted Personal Interview) : Méthode d'interview dans laquelle le recenseur enregistre les réponses à l'aide d'un questionnaire électronique sur des appareils mobiles tels que les assistants numériques personnels, les tablettes, les ordinateurs portables ou les Smartphones.

Champ : Morceau de terre d'un bloc séparé du reste du bloc par des lignes de démarcation facilement reconnaissables, comme les chemins, les limites cadastrales, les clôtures, les voies navigables ou les haies. Un champ peut être constitué d'une ou de plusieurs parcelles.

Chef de ménage : Personne de référence d'un ménage reconnue comme telle par les autres membres.

N.B: En général l'époux est chef de ménage. Toutefois s'il déclare pour une raison ou pour une autre (âge très avancé, infirmité grave : cécité, paralysie) que sa femme ou son enfant est chef de ménage on s'en tient à sa déclaration. Le chef de ménage n'est pas nécessairement la personne la plus âgée au sein du ménage ni la plus nantie.

Cheptel : Animaux (y compris oiseaux et insectes) tenus ou élevés en captivité, principalement à des fins agricoles. On recense tous les animaux présents sur l'exploitation le jour du recensement, y compris ceux pris en pension et ceux destinés à l'autoconsommation. On ne relève pas les animaux donnés en pension : ils seront recensés dans l'exploitation qui les accueille.

Conflit : Constatation d'une opposition entre personnes ou entités et chargée d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût. Parfois, il peut être fait d'agressivité et de violence.

Conservation/stockage : Ensemble de procédés de traitement permettant de conserver les propriétés gustatives (certains y ajoutent du goût, en particulier ceux qui nécessitent un additif) et nutritives, les caractéristiques de texture et de couleur des denrées alimentaires.

Cultures vivrières : Ce sont les cultures pratiquées généralement pour la consommation des ménages.

Débarcadère : Prolongement de côte dans un port non aménagé pour permettre l'accostage des grandes pirogues.

Département : Le département est l'unité territoriale immédiatement inférieure à la province ; le pays en compte 48.

Développement rural : C'est l'ensemble des processus et des actions qui concourent à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Don : Action d'accorder gratuitement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose.

Élevage : C'est l'ensemble des activités qui assurent la multiplication des animaux souvent domestiques, parfois sauvages, pour l'usage des humains : bovins, caprins, chevaux, mulets, volailles, etc. Tous les animaux gérés par l'exploitant, qu'il soit propriétaire ou non sont pris en considération.

Enzootie : Maladie contagieuse sévissant dans une zone donnée, sans tendance à l'extension.

Épizootie : Maladie contagieuse qui s'étend très rapidement sur tout un pays ou même un continent.

Espèce : Ensemble d'individus d'aspects semblables ayant en commun des caractères qui les distinguent au sein d'un même genre ; ils sont capables d'engendrer des individus féconds.

Établissement sanitaire : Structure offrant des soins médicaux.

Établissement scolaire : Toute structure d'enseignement maternel, primaire secondaire et même supérieur.

Étang : C'est une surface en eau peu profonde, naturelle ou généralement artificielle à écoulement quasi nul.

Exploitant agricole : Personne civile, groupe de personnes civiles ou personne morale qui prend les grandes décisions concernant l'utilisation des ressources et qui exerce un contrôle de gestion sur le fonctionnement de l'exploitation agricole.

Exploitation agricole : Unité économique de production agricole sous une direction unique comprenant tous les élevages et toutes les terres utilisées en totalité ou en partie à des fins de production agricole, indépendamment du titre, de la forme juridique ou de la taille de celle-ci. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'État. Il existe deux types d'exploitations agricoles : i) les exploitations relevant du secteur des ménages, c'est-à-dire qui sont gérées par les membres du ménage ; et ii) les exploitations ne relevant pas du secteur des ménages, telles que les sociétés et les institutions gouvernementales.

Par ailleurs, lorsqu'un ménage est constitué de deux ou plusieurs unités (exploitations agricoles), par exemple lorsqu'un couple marié vit sous le même toit que les parents, les deux unités peuvent gérer les terres de manière indépendante mais, en tant que membres du même ménage, pourvoir ensemble aux besoins alimentaires et mettre leurs revenus en commun. Il s'agit donc de deux exploitations agricoles formant un même ménage.

Exploitation aquacole : Unité économique de production aquacole, soumise à une direction unique, et comprenant toutes les installations aquacoles, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille.

Exploitation forestière : Toute activité liée au prélèvement, à la collecte et à la cueillette des produits de la forêt, y compris la transformation, le reboisement, la régénération et la sylviculture.

Exploitations relevant du secteur des ménages : Exploitations gérées par les membres du ménage.

Fleuve/rivière : C'est un cours d'eau naturelle qui se jette dans une autre rivière, dans un fleuve, dans l'océan, dans un lac, ou se perd dans les sables.

Forage : Puits creusé à l'aide d'un procédé mécanique à moteur à une profondeur importante.

Genre : Il se réfère non pas au sexe mais aux relations qui existent entre les deux sexes (hommes femmes). Il n'est pas déterminé biologiquement comme étant le résultat de caractéristiques masculines ou féminines ; c'est un facteur social. Il est le centre de l'organisation des sociétés et régit souvent le processus de production, de reproduction, de consommation et de distribution.

GPS (Global Positioning System) : Système qui permet de trouver la position géographique d'un point à la surface de la terre par sa longitude et sa latitude. Le GPS permet de géo-référencer l'exploitation, le ménage et les terres dans les zones administratives appropriées. Les appareils GPS permettent également de mesurer la superficie des terres beaucoup plus rapidement que les traditionnelles méthodes de mesure objective.

Habitat : Aire dans laquelle vit une population, une espèce animale ou végétale particulière.

Hameau : Localité ou ensemble d'habitations, plus importante qu'une ferme, située en dehors d'un village ou d'une ville dont elle dépend administrativement.

Internet : Appelé autrement « le réseau des réseaux », internet est un réseau informatique mondial accessible au public.

Localité : Groupe d'habitations, délimité dans l'espace et généralement identifié par un nom reconnu par les populations qui y vivent et les populations des villages voisins. Selon l'Administration territoriale, une localité est rattachée à un village. Ainsi, sont assimilés à des localités, les hameaux, les campements d'agriculteurs, de pêcheurs, d'éleveurs et les habitations isolées.

Forêt : Terres de plus de 0,5 ha avec des arbres de plus de 5 mètres (m) de hauteur et un couvert arboré supérieur à 10%, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ.

Cela comprend à la fois les forêts naturelles et plantées ainsi que les routes forestières, les pare-feu et autres petits espaces ouverts, aussi bien que les zones qui n'ont temporairement plus d'arbres (en raison de coupes à blanc dans le cadre de la pratique de la gestion forestière, de cultures itinérantes abandonnées ou de catastrophes naturelles) mais qui devraient redevenir des forêts dans les cinq ans (dans des cas exceptionnels, les conditions locales peuvent justifier l'utilisation d'un délai plus long). Les brise-vent, les haies vives et les couloirs d'arbres d'une superficie de plus de 0,5 ha et d'une largeur de plus de 20 m sont inclus. Les pépinières d'arbres forestiers qui font partie intégrante de la forêt doivent être incluses.

Forêt communautaire : Portion du domaine forestier rural affectée à une communauté villageoise en vue de mener des activités ou d'entreprendre des processus dynamiques pour une gestion durable des ressources naturelles à partir d'un plan de gestion simplifié. Tous les revenus générés par toutes les activités menées dans la forêt communautaire sont la propriété de la communauté.

Forêt sacrée : Espace boisé réservé à l'expression culturelle d'une communauté donnée et dont l'accès et la gestion sont réglementés.

Gestion durable des ressources forestières : Ensemble d'actions mises en œuvre pour maintenir leur diversité biologique, leur productivité, leur faculté de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire de manière pérenne, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes.

Irrigation : Action d'approvisionner volontairement des terres en eau, autre que la pluie, pour l'amélioration des pâturages ou de la production agricole. L'irrigation implique généralement la présence d'infrastructures et d'équipements servant à appliquer l'eau au niveau des cultures tels que canaux d'irrigation ou de rigoles, pompes, ou systèmes d'irrigation. Cependant, l'irrigation comprend également l'arrosage manuel des plantes à l'aide des seaux, d'arrosoirs ou d'autres dispositifs. En revanche, l'inondation accidentelle des terres par la crue de fleuves ou de rivières n'est pas considérée comme irrigation.

Marchés d'écoulement des produits agricoles : Marchés situés entre la zone de production et la zone de consommation des produits agricoles. Les acheteurs bords champs sont les grands fournisseurs de ces marchés.

Marché de ravitaillement : Marché où les consommateurs achètent les produits alimentaires.

Membre du ménage : C'est une personne qui vit habituellement dans le ménage. Il est résident s'il y vit depuis au moins 6 mois ou qui vient d'arriver avec l'intention d'y rester plus de 6 mois. Il n'est pas résident s'il doit quitter le ménage avant 6 mois.

Ménage : Le concept de ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient, individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Un ménage peut être soit (a) un ménage composé d'une seule personne, c'est-à-dire, une personne qui pourvoit à ses propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux sans s'associer avec d'autres personnes pour former un ménage multiple, soit (b) un ménage multiple, c'est-à-dire un groupe de deux ou plusieurs personnes vivant ensemble, qui pourvoient en commun à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Les membres du groupe peuvent dans une mesure variable mettre leurs revenus en commun et avoir un budget unique ; le groupe peut se composer, soit des personnes apparentées, soit de personnes non apparentées, soit de personnes appartenant à l'une et l'autre catégorie. Habituellement, les membres d'un même ménage vivent sous le même toit ou dans la même concession.

Ménage agricole : Un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture au sens large pour son propre compte ou pour le compte du ménage et non en tant que salarié agricole que ce soit à titre d'activité principale ou à titre secondaire. Dans le cadre du RGA, on parle d'agriculture au sens large si l'une au moins des activités suivantes est pratiquée : agriculture, élevage, forêt/sylviculture, pêche et aquaculture.

Ménage rural : Ménage vivant dans une zone définie comme rurale, ordinairement dans le recensement de la population.

Milieu de résidence : C'est l'espace habituel d'habitation d'un individu donné.

Milieu rural : Il s'oppose aux concepts de ville, d'agglomération ou de milieu urbain.

Milieu urbain : Espace géographique ou administratif régi par une commune.

Module de base du recensement : Collection principale du recensement de l'agriculture obtenue selon l'approche modulaire, réalisée sur la base d'un dénombrement exhaustif pour fournir les données structurelles clés.

Module complémentaire du recensement : Module fondé sur un sondage (échantillon) réalisé selon l'approche modulaire à partir des données du module de base du recensement pour fournir davantage de données détaillées.

Organisation Professionnelle Agricole : Selon la loi 023/2008 du 10 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable, les intervenants dans le domaine de l'Agriculture peuvent s'organiser en organisations agricoles et para agricoles sous forme d'associations, de groupements à vocation coopérative (GVC), de GIE, de syndicats, d'organisations professionnelles de production, de transformation, de commercialisation, de distribution, ou tout autre groupement. C'est donc tous ces regroupements qu'on peut mettre sous le vocable Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) dont les principales composantes se définissent comme suit selon le type ou le statut :

✓ **Association** : Une association est un contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices.

✓ **Cadre de concertation de producteurs** : groupement de personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs.

✓ **Coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA)** : une coopérative dotée d'un conseil d'administration.

✓ **Groupement d'intérêt économique (G.I.E.)** : personne morale constituée entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales, dans le but de faciliter ou de développer l'activité économique préexistante de ses membres. Le G.I.E. ne peut pas faire de bénéfices.

✓ **Groupement** : organisation plus ou moins structurée constituée par un ensemble de personnes ayant mêmes intérêts, mêmes aspirations ou même idéologie : exemple : groupement de consommateurs

✓ **Mutuelle** : groupement ayant la capacité civile et dont la création est soumise à déclaration. Elle mène notamment au moyen de cotisations versées par ses membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayant droits, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres.

✓ **Organisation Non Gouvernementale (ONG)** : Association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales.

✓ **Société coopérative ou coopérative** : groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs.

✓ **Société coopérative simplifiée (SCOOPS)** : coopérative constituée entre cinq personnes physiques ou morales au minimum et dirigée par un comité de gestion. Elle est organisée selon l'acte de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) par un statut particulier

Pêche artisanale : Capture, c'est à dire la chasse, la collecte et le ramassage d'animaux aquatiques vivants (essentiellement des poissons, mollusques et crustacés) et également le ramassage des plantes provenant des eaux marines, côtières ou intérieures, propres à la consommation humaine et à d'autres usages, soit à la main, soit de manière plus courante à l'aide de matériel de pêche comme les filets, les lignes et les pièges fixes.

Pêche continentale : Activité visant à capturer des poissons et d'autres organismes aquatiques dans les eaux continentales (fleuves, lacs, lagune, etc.).

Pêche maritime : Activité visant à capturer des poissons et d'autres organismes aquatiques dans les eaux marines.

Petite exploitation : Exploitation de petite taille qui ne possède pas en général de matériel en référence à la mécanisation et qui emploie peu de main d'œuvre salariale.

Pompe d'irrigation : Pompe permettant de pomper l'eau d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac ou d'un forage et de la transférer pour l'irrigation des parcelles agricoles.

Population : Ensemble des individus qui habitent un lieu ou un milieu donné.

Population agricole : C'est l'ensemble des personnes qui vivent dans les ménages agricoles.

Production agricole : Elle peut être définie à plusieurs niveaux : à la récolte, au stockage et sur le marché. Ce qui nous intéresse ici est celle à la récolte qui correspond pour le sous-secteur agriculture végétale à la superficie multipliée par le rendement, au sous-secteur animal et par exemple pour la production moyenne annuelle de lait du cheptel (ou potentiel laitier) en multipliant la production moyenne journalière de lait par espèce par la durée moyenne de lactation.

Population rurale : C'est l'ensemble des personnes vivant en milieu rural.

Source de l'eau d'irrigation : Désigne le point d'approvisionnement en eau pour l'irrigation des parcelles.

Puits aménagé : C'est un puits disposant d'une infrastructure facilitant la conservation où l'accès à l'eau qui s'y trouve.

Questionnaire : Support utilisé dans les enquêtes statistiques pour recueillir l'information.

Recensement de l'agriculture : Opération statistique de collecte, de traitement et de diffusion des données sur la structure de l'agriculture, couvrant l'ensemble ou une partie importante d'un pays.

Secteur de dénombrement (SD) : C'est une portion du territoire correspondant à une localité, une partie d'une localité ou un groupe de localités. C'est une unité géographique définie pour les besoins du recensement général de la population. Le SD est constitué d'un ensemble de concessions et de ménages dont la taille varie généralement entre 120-130 ménages en milieu rural et entre 150-180 ménages en milieu urbain. C'est une zone géographique confiée à un agent recenseur.

Statistiques agricoles courantes : Statistiques agricoles collectées en continu sur des éléments tels que la production et les prix, par opposition aux données structurelles collectées dans le recensement de l'agriculture.

Structure : C'est un bâtiment ou un groupe de bâtiments séparés dans l'espace, et abritant ou pas une personne, un groupe de personnes ou plusieurs groupes de personnes. Exemple : case isolée, maison isolée, maison à plusieurs logements, immeuble à appartements (à étage), concession, etc.

Unité statistique : C'est l'unité de base pour laquelle les données sont collectées. L'unité statistique du recensement de l'agriculture est le ménage qui contient au moins un exploitant agricole.

Sylviculture : Culture des espèces végétales ligneuses.

Tableau : Principale forme de présentation des données statistiques, impliquant le récapitulatif des résultats.

Technique d'irrigation : C'est l'ensemble des méthodes qui consistent à apporter l'eau jusqu'à la plante.

Unité de conditionnement : Entité infrastructurelle ayant pour vocation d'assurer les premiers traitements des produits agricoles, pour leur éventuelle conservation, transformation, commercialisation ou consommation.

Unité de transformation : Entité économique ayant pour vocation de produire les biens à partir d'intrants agropastoraux ou aquacoles.

Village : C'est une circonscription territoriale administrée par un chef de village, reconnue comme telle par l'autorité administrative territorialement compétente. Les hameaux, les campements ou les concessions isolées sont rattachés à des villages.

Vulgarisation : Se définit comme l'apport de conseils et d'informations sur les pratiques agricoles aux producteurs agricoles et aux éleveurs. Les services de vulgarisation peuvent être assurés par des institutions gouvernementales, des ONG, des organisations d'agriculteurs, des institutions de formation, etc. Les services de vulgarisation peuvent couvrir les conseils donnés aux agriculteurs dans des domaines tels que : gestion de l'exploitation, sélection des variétés végétales, utilisation d'intrants (tels qu'engrais), crédit, mécanisation agricole, santé animale, protection des végétaux, développement durable et commercialisation.

Zoonose : Maladie animale susceptible d'être transmise à l'Homme. La contamination peut se faire de manière directe (contact avec les animaux malades, morsure, léchage, etc.) ou indirecte à travers des vecteurs (produits d'origine animale ou objets souillés).

2.2. OBJECTIFS DU RGA

L'objectif global à court et moyen termes du RGA au Gabon est de collecter des données structurelles et détaillées sur l'agriculture, l'élevage, la sécurité alimentaire, la pêche et l'aquaculture, la forêt et la sylviculture, l'horticulture (maraîchage) et l'arboriculture fruitière.

Spécifiquement, le RGA contribuera à :

- ✓ *Améliorer la production et la diffusion des statistiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;*
- ✓ *Fournir des informations pour la prise en compte de l'environnement dans les programmes et projets de développement ;*
- ✓ *Avoir un dispositif intégré de collecte et de suivi de la campagne agricole, capable de fournir des informations fiables, riches et variées sur le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;*
- ✓ *Disposer d'un cadre de référence pour les enquêtes ultérieures ;*
- ✓ *Évaluer l'impact des politiques et programmes de développement agricoles ;*
- ✓ *Évaluer la valeur ajoutée du secteur agricole dans le Produit Intérieur Brut (PIB) national ;*
- ✓ *Évaluer les Objectifs du Développement Durable (ODD), la sécurité alimentaire, la pauvreté et la situation du genre ;*
- ✓ *Disposer d'un système moderne d'archivage et de diffusion des données.*

2.3. CHAMPS ET UNITES STATISTIQUES

✓ *Champ du module communautaire*

L'opération de recensement agricole du module communautaire a couvert les milieux ruraux de l'ensemble du territoire national comprenant les neuf provinces.

✓ *Unités statistiques*

L'unité d'observation est le secteur de dénombrement et l'unité d'analyse est le village.

2.4. ORGANISATION ET METHODE DE COLLECTE DES DONNEES

2.4.1. Organisation de la collecte

Pour la réalisation des modules centraux du RGA, la coordination du projet a élaboré et mis en œuvre un dispositif organisationnel structuré, afin de garantir la bonne mise en œuvre des activités de collecte et de gestion des données. Cette organisation comporte quatre (5) niveaux hiérarchiques et opérationnels :

✓ *Gestion de la collecte au niveau central*

Elle est placée sous l'autorité d'une équipe multidisciplinaire. On range à ce niveau, les Head-Quarter et les contrôleurs de la qualité des données prévus au niveau plus bas.

✓ *Gestion de la collecte au niveau provincial*

L'équipe chargée de la gestion de la collecte à ce niveau comprend les superviseurs de collecte, les superviseurs d'applications et leurs assistants.

✓ *Supervision départementale*

La collecte des données dans les départements était sous la gestion des assistants des superviseurs d'applications et des chefs d'équipe. Ceux-ci assuraient la supervision et l'encadrement directs des équipes de collecte.

✓ *Équipes de collecte*

Placées sous l'autorité directe des chefs d'équipe/contrôleurs, les équipes de collecte des données avaient pour principal rôle de collecter les données auprès des ménages agricoles et d'assurer leur correction et transfert aux chefs d'équipes.

✓ *Coordination Nationale*

A ce niveau, il s'agissait des responsables nationaux (DN, Coordonnateurs nationaux) et provinciaux, qui n'intervenaient pas directement dans les opérations de collecte. Ils avaient pour rôle de coordonner et d'orienter.

2.4.2. Méthode de couverture

✓ *Reconnaissance cartographique des SD*

Cette activité précède la collecte sur le terrain. Dans tous les cantons, les équipes commencent par localiser et retrouver les limites de leurs secteurs de dénombrement (SD) à l'aide du dossier cartographique qui comprend la fiche de localisation du SD, le guide d'orientation dans le SD et la carte du SD.

✓ *Énumération des villages*

L'énumération constitue la deuxième étape de la collecte des données sur le terrain. Dans chaque canton, après avoir repéré les limites du SD, les chefs d'équipe procèdent à l'énumération exhaustive des villages. Ce travail se fait SD par SD. A la fin de l'énumération et après vérification, les agents procèdent à la synchronisation des données vers leur chef d'équipe. Dans certaines zones non couvertes par le réseau internet, les équipes procèdent par un balayage systématique des villages en utilisant le questionnaire en version papier.

✓ *Méthode de collecte*

La liste des villages est fournie aux chefs d'équipe chargés d'administrer ce questionnaire par les cartes SD. Cette liste est actualisée en fonction des réalités de terrain. Le village ici est considéré comme un groupement de populations à la tête duquel se trouve un chef de village. L'identification des villages et de leurs chefs est une action décisive et complexe à réaliser. Cette complexité est due au fait que tous les villages du Gabon sont fondus dans les regroupements qui peuvent très souvent avoir aussi le nom d'un village. Il faut donc dans un premier temps identifier clairement le nom du regroupement des villages ainsi que les différents villages qui le composent.

Une fois cette opération faite, chaque chef de village est convié avec ses notables ou comité de sages à un entretien de groupe guidé, basé sur le contenu du questionnaire. Ces questionnaires sont préalablement assignés aux chefs d'équipe chargés de les administrer. Pour des zones non couvertes par Internet, le questionnaire en support papier est utilisé et les coordonnées géographiques des différents villages sont relevées par un appareil Garmin (GPS).

2.4.3. Supports de collecte utilisés

Pour la mise en œuvre du module communautaire, les supports de collecte suivants ont été utilisés, à savoir :

- *Le dossier cartographique comprenant la carte et le descriptif du secteur de dénombrement ;*
- *La fiche de dénombrement ;*
- *Le questionnaire module communautaire;*
- *Le manuel d'instruction du chef d'équipe pour faciliter la compréhension du questionnaire et améliorer ainsi la qualité des données à collecter ;*
- *La tablette avec le module OPA intégré ;*
- *L'appareil de géolocalisation Garmin pour la prise des coordonnées GPS.*

2.5. TRAITEMENT, ANALYSE ET DIFFUSION DES DONNEES

2.5.1. Traitement des données

Le traitement des données dont il est question ici concerne l'apurement. C'est une activité très délicate et qui a exigé qu'un manuel de contrôles de spécifications soit élaboré pour procéder à certains redressements des valeurs aberrantes ou d'invéraisemblance, des incohérences et des omissions de réponses (telles que l'âge qui n'est souvent pas déclaré). Ces contrôles ont fait de programmes informatiques appliqués sur les données. Cette activité s'est poursuivie à travers un atelier -déconcentré des cadres du BCRGA hors de Libreville. Il s'est agi de faire des tris à plat sur des variables de la base des données afin de déceler les erreurs de couverture des questions. Ceci a porté à la fois sur la fiche de dénombrement et sur les questionnaires des modules centraux.

Les tableaux de résultats ont permis aux analystes d'observer la configuration des différentes réponses obtenues pour chaque variable, de connaître le niveau de mesure de la variable (ordinal, nominale ou quantitative) ou la distribution des différentes valeurs obtenues (nombre et pourcentage de cas saisis, de réponses valides, de réponses manquantes, de réponses inattendues ou aberrantes, etc.). Cela a permis non seulement de décider quoi corriger, recoder, redresser ou supprimer, et de comment procéder, mais aussi de déterminer les seuils de tolérance du pourcentage de non réponses au-delà desquels, une méthode de correction automatique a été appliquée.

Ceci a permis d'avoir une base de données stabilisée pour faciliter son exploitation à des fins d'analyse. Les principaux logiciels d'analyse et de traitement statistique utilisés sont SPSS, STATA et Excel.

La validation des données a été faite de façon collégiale par les cadres du BCRGA avec l'appui des deux consultants de la FAO. Pour l'édition des tableaux, un plan de tabulation a été élaboré conformément aux objectifs du RGA. Afin de s'assurer de la non distorsion des données après apurement, l'édition des tableaux a été faite sous SPSS (fiche de dénombrement, module de base et module OPA), STATA et R (modules communautaire et exploitations modernes/semi-modernes) sur les deux versions de la base de données : brute et apurée.

2.5.2. Analyse et diffusion des données

L'analyse est faite au niveau national et au niveau provincial. Les travaux d'analyse se sont déroulés entre mai et août 2021 avec la participation de certains cadres du BCRGA et de la DGS.

Les résultats sont publiés selon le plan de publication et le plan de diffusion élaborés. Les résultats du dénombrement seront présentés au cours d'un séminaire. Les différents rapports et autres livrables seront envoyés aux différents utilisateurs, notamment les institutions gouvernementales, les ONG, les partenaires techniques et financiers, les universités, les instituts et centres de recherche, les bibliothèques et centres de documentation, etc.

Cette documentation sera stockée sur le serveur du Ministère de l'Agriculture et en ligne via le site internet de la Direction Générale de la Statistique (<http://www.statgabon.ga>).

PARTIE 2 : RESULTATS DES ANALYSES

CHAPITRE 1 : CARACTÉRISTIQUES DES VILLAGES

Le présent chapitre porte sur des données collectées auprès des entités territoriales (village) ayant trait aux points suivants :

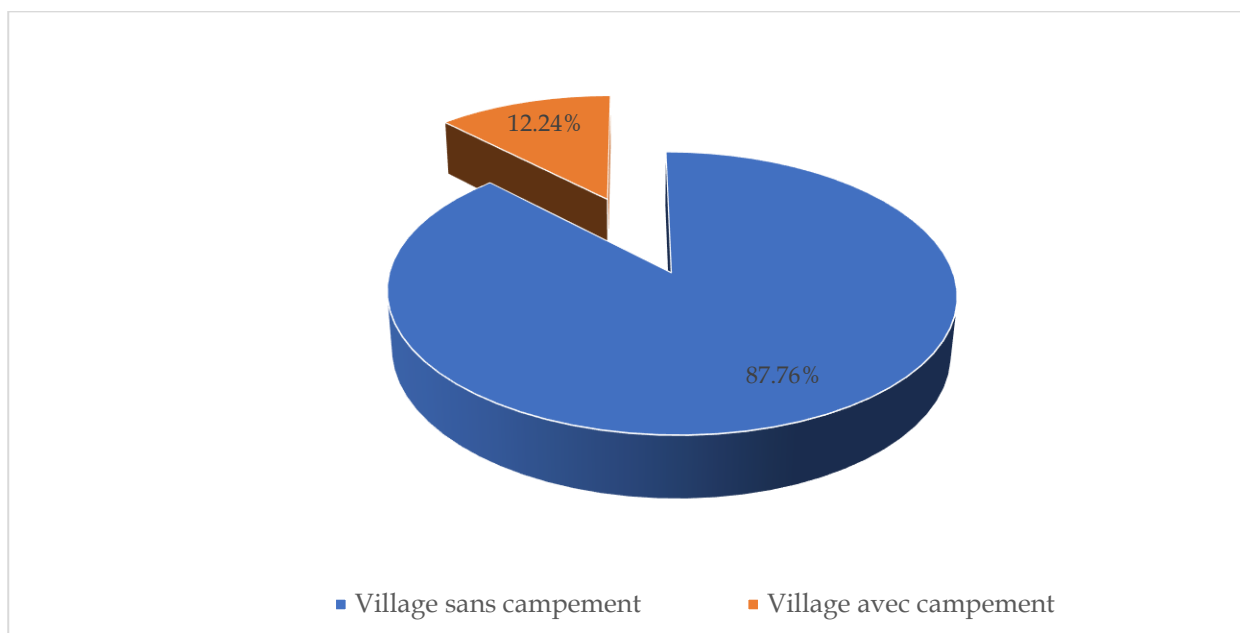
- *Le type de village*
- *La structure des chefs de village*
- *Les caractéristiques des voies d'accès aux villages*
- *La distance du village au chef-lieu de département d'appartenance*

1.1. TYPE DE VILLAGE

Dans le pays, deux types de villages sont rencontrés, les villages avec campement et ceux sans campement.

Le Graphique 1 ci-dessous, qui présente la répartition des villages selon le type de village, montre que parmi les 1642 villages recensés 1441 (87,8%) sont des villages de type sans campement contre 201 villages (12,2%) de type avec campement.

Graphique 1 : Répartition des villages selon le type de village (%)



Au niveau provincial, le tableau 1 ressort que les provinces du Woleu-Ntem (519 ; 31,6%), de l'Ogooué-Lolo (194 ; 11,8%) et du Haut-Ogooué (158 ; 9,6%) sont celles qui regorgent le plus de villages sans campement. Par contre, les villages avec campement sont beaucoup plus rencontrés dans les provinces du Haut-Ogooué (40 ; 2,4%), de la Ngounié (37 ; 2,3%) et du Woleu-Ntem (32 ; 1,95%).

Tableau 1 : Répartition des villages par province selon le type de village

Province	Type de village				Ensemble	
	Village sans campement		Village avec campement			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ESTUAIRE	73	4,45%	12	0,73%	85	5,18%
HAUT-OGOOUE	158	9,62%	40	2,44%	198	12,06%
MOYEN-OGOOUE	122	7,43%	23	1,40%	145	8,83%
NGOUNIE	113	6,88%	37	2,25%	150	9,14%
NYANGA	86	5,24%	9	0,55%	95	5,79%
OGOOUE-IVINDO	130	7,92%	22	1,34%	152	9,26%
OGOOUE-LOLO	194	11,81%	0	0,00%	194	11,81%
OGOOUE-MARITIME	46	2,80%	26	1,58%	72	4,38%
WOLEU-NTEM	519	31,61%	32	1,95%	551	33,56%
Ensemble	1441	87,76%	201	12,24%	1642	100%

Le Tableau 2 présente la répartition des villages avec campement par province selon le nombre de campement. De celui-ci, il ressort que sur un total de 201 villages avec campement, 43% (87) ont un seul campement en rattachement, 27% (50) en ont deux et 5% (10) seulement ont plus de six campements en rattachement.

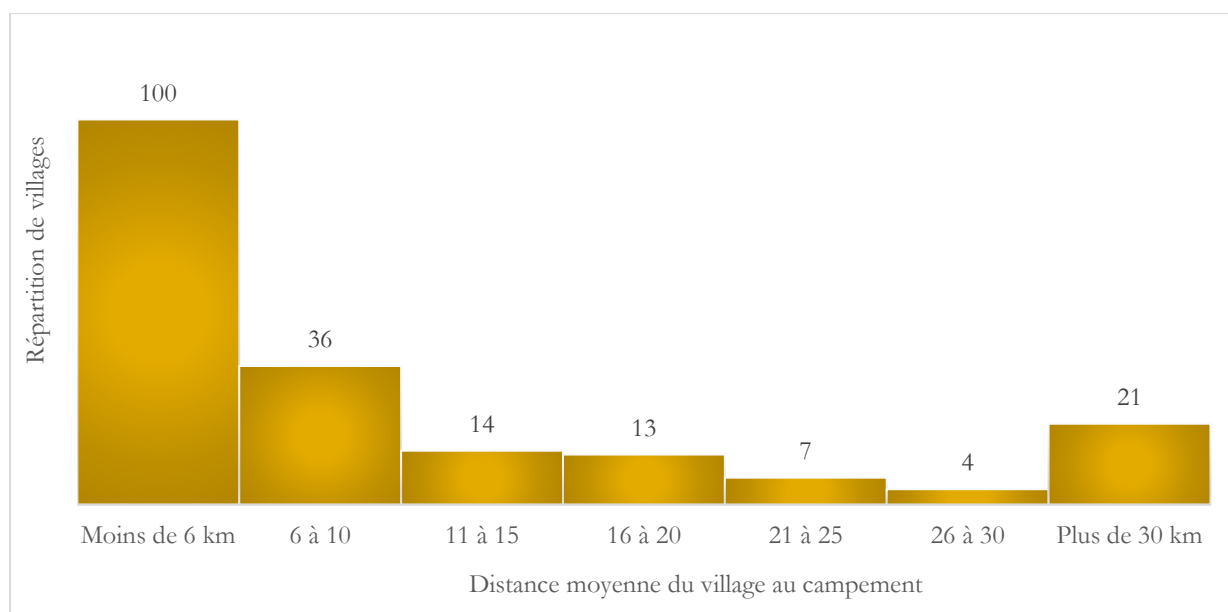
Le Haut-Ogooué est la province dont les villages ont le plus de campement en rattachement (20%). Le Woleu-Ntem (11%) et le Haut-Ogooué (9%) sont les provinces qui ont majoritairement des villages ayant un seul campement en rattachement alors que c'est dans la Ngounié (14%) que l'on retrouve le plus de villages ayant plus de deux campements en rattachement.

Tableau 2 : Répartition des villages avec campement par province selon le nombre de campement

Province	Nombre de campements								Ensemble	
	1		2		3 à 5		6 et Plus			
ESTUAIRE	7	3,48%	3	1,49%	2	1,00%	0	0,00%	12	6%
HAUT-OGOOUE	18	8,96%	10	4,98%	8	3,98%	4	1,99%	40	20%
MOYEN-OGOOUE	9	4,48%	7	3,48%	5	2,49%	2	1,00%	23	11%
NGOUNIE	8	3,98%	11	5,47%	16	7,96%	2	1,00%	37	18%
NYANGA	1	0,50%	4	1,99%	4	1,99%	0	0,00%	9	4%
OGOOUE-IVINDO	15	7,46%	3	1,49%	3	1,49%	1	0,50%	22	11%
OGOOUE-LOLO	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0%
OGOOUE-MARITIME	7	3,48%	8	3,98%	10	4,98%	1	0,50%	26	13%
WOLEU-NTEM	22	10,95%	8	3,98%	2	1,00%	0	0,00%	32	16%
Ensemble	87	43,28%	54	26,87%	50	24,88%	10	4,98%	201	100%

Le Graphique 2 ci-dessous présente la répartition des villages avec campements selon la distance moyenne du village au campement. De celui-ci, il ressort qu'un peu plus de la moitié (51,28%) des villages ont des campements situés à moins de 6 km du village contre 48,72% dont les campements sont situés à plus de 6 km.

Graphique 2 : Répartition des villages avec campement par province selon le nombre de campement



Le Tableau 3 présente la répartition des villages par province selon le type d'habitat. De celui-ci, sur les 1642 villages recensés, 1303 (79%) ont un habitat de type linéaire, 149 (9%) de type habitat groupé et 190 (12%) de type habitat dispersé.

Les villages dont l'habitat est linéaire sont beaucoup plus présents dans la province du Woleu-Ntem (500 ; 30%) et du Haut-Ogooué (146 ; 9%). Ceux dont l'habitat est dispersé sont plus représentés dans les provinces de l'Ogooué-Lolo (36 ; 2%) et de l'Ogooué-Maritime (33 ; 2%). Les villages groupés sont plus présents dans le Woleu-Ntem (32 ; 2%) et le Haut-Ogooué (24 ; 1%).

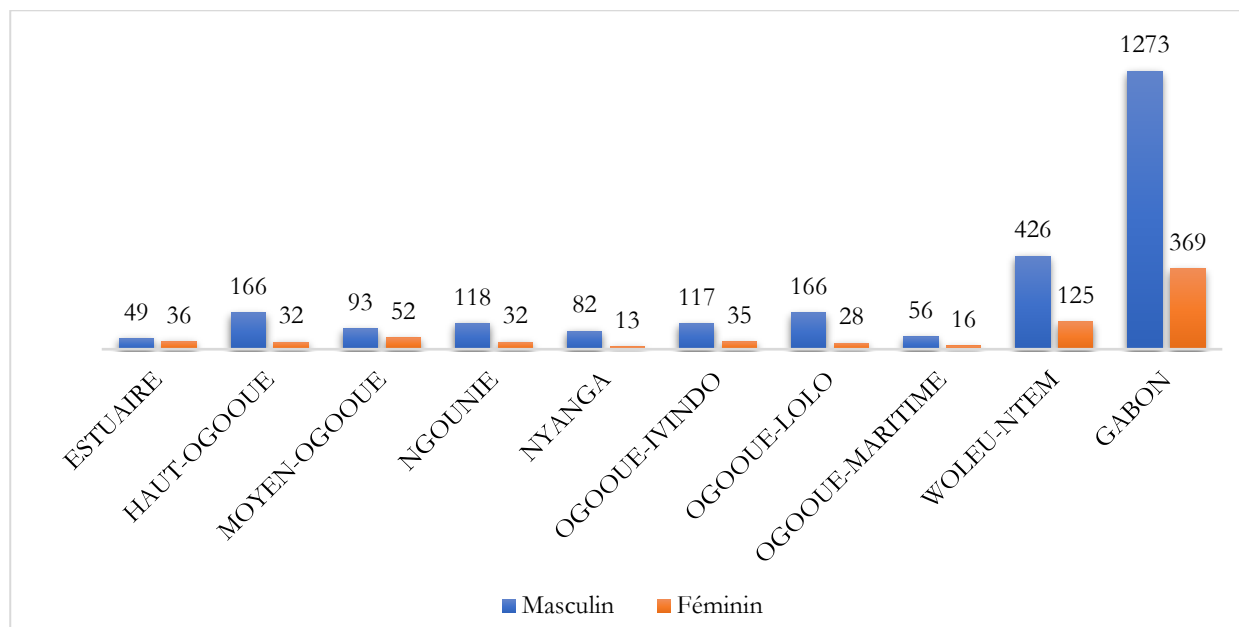
Tableau 3 : Répartition des villages par province selon le type d'habitat

Province	Type habitat						Ensemble	
	Habitat linéaire		Habitat groupé		Habitat dispersé			
ESTUAIRE	60	4%	12	1%	13	1%	85	5%
HAUT-OGOOUÉ	146	9%	24	1%	28	2%	198	12%
MOYEN-OGOOUÉ	99	6%	18	1%	28	2%	145	9%
NGOUNIE	113	7%	21	1%	16	1%	150	9%
NYANGA	75	5%	11	1%	9	1%	95	6%
OGOOUÉ-IVINDO	140	9%	4	0%	8	0%	152	9%
OGOOUÉ-LOLO	147	9%	11	1%	36	2%	194	12%
OGOOUÉ-MARITIME	23	1%	16	1%	33	2%	72	4%
WOLEU-NTEM	500	30%	32	2%	19	1%	551	34%
Ensemble	1303	79%	149	9%	190	12%	1642	100%

1.2. STRUCTURE DES CHEFS DE VILLAGES

La structure par sexe des chefs de villages est fortement déséquilibrée. En effet, près de 8 chefs de villages sur 10 sont dirigés par des hommes. Cette tendance est globalement observée dans toutes les provinces (Cf. Graphique 3 ci-dessous).

Graphique 3 : Répartition des villages par province selon le sexe du chef de village



De façon générale, la plupart des chefs de village au Gabon ont un niveau d'instruction primaire (808 ; 49,20%) et secondaire 1^{er} Cycle (467 ; 28,44%). Seulement 2,07% de chefs de village ont un niveau d'instruction supérieur. Cette tendance est la même pour toutes les provinces.

Tableau 4 : Répartition des villages par province selon le niveau d'instruction du chef de village

Province	Niveau d'instruction du chef de village						Ensemble	
	Habitat linéaire		Habitat groupé		Habitat dispersé			
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ESTUAIRE	60	3,65	12	0,73	13	0,79	85	5,18
HAUT-OGOOUE	146	8,89	24	1,46	28	1,71	198	12,06
MOYEN-OGOOUE	99	6,03	18	1,10	28	1,71	145	8,83
NGOUNIE	113	6,88	21	1,28	16	0,97	150	9,14
NYANGA	75	4,57	11	0,67	9	0,55	95	5,79
OGOOUE-IVINDO	140	8,53	4	0,24	8	0,49	152	9,26
OGOOUE-LOLO	147	8,95	11	0,67	36	2,19	194	11,81
OGOOUE-MARITIME	23	1,40	16	0,97	33	2,01	72	4,38
WOLEU-NTEM	500	30,45	32	1,95	19	1,16	551	33,56
Ensemble	1303	79,35	149	9,07	190	11,57	1642	100

1.3. CARACTERISTIQUES DES VOIES D'ACCES AUX VILLAGES

Dans le pays, la principale voie d'accès pour un grand nombre de villages permettant de rallier le chef-lieu de département d'appartenance est la route en latérite (773 ; 47,07%). Pour 26,37% de villages, la principale voie d'accès est la route bitumée et 15,40% la route en terre.

Dans les provinces, nous constatons à partir du tableau 6 que la majorité des villages de l'Estuaire (47,05%), du Haut-Ogooué (49,49%), de la Nyanga (57,89%), de l'Ogooué-Ivindo (51,97%), de l'Ogooué-Lolo (48,45%) et du Woleu-Ntem (63,52) sont reliés au chef-lieu de département d'appartenance par la route en latérite. En revanche, dans la province du Moyen-Ogooué (62,75%) beaucoup plus de villages sont reliés au chef-lieu de département par la route bitumée, dans la Ngounié (42,66%) par la Route en terre et dans l'Ogooué-Maritime (73,61%) par la Voie d'eau.

Tableau 5 : Répartition des villages par province selon la principale voie qui le relie au chef-lieu de département

Province	Principale voie qui relie le village au chef-lieu de département d'appartenance							Ensemble
	Route bitumée	Route en latérite	Route en terre	Route en sable	Voie ferroviaire	Voie d'eau	Piste/sentier	
ESTUAIRE	26	40	6	0	0	13	0	85
HAUT-OGOOUÉ	70	98	13	16	0	0	1	198
MOYEN-OGOOUÉ	91	6	4	0	1	43	0	145
NGOUNIE	30	38	64	0	0	9	9	150
NYANGA	26	55	1	0	0	12	1	95
OGOOUÉ-IVINDO	14	79	53	0	3	3	0	152
OGOOUÉ-LOLO	59	94	23	0	3	6	9	194
OGOOUÉ-MARITIME	4	13	2	0	0	53	0	72
WOLEU-NTEM	113	350	87	0	0	0	1	551
Ensemble	433	773	253	16	7	139	21	1642

1.3.1. Fréquentation de la voie d'accès

La fréquentation ici sous-entend le rythme du trafic sur la principale voie d'accès. En d'autres termes, il s'agit des flux habituels des mouvements de véhicules d'une localité à l'autre, à des fins diverses. Le concept de fréquentation ainsi compris revêt deux formes (voir tableau 345 en annexe):

- ✓ *Fréquentation régulière des véhicules sur la voie,*
- ✓ *Fréquentation irrégulière.*

Dans 66,4% (1091) de villages recensés, la principale voie d'accès menant au chef-lieu de département d'appartenance est fréquentée régulièrement. Par contre, dans 33,6% de village, cette principale voie est fréquentée de façon irrégulière.

1.3.2. Praticabilité de la voie d'accès

Globalement, sur les 1642 villages recensés, dans 1312 (79,9%) la principale voie d'accès qui les relie au chef-lieu de département est praticable en toutes saisons, dans 19,7% celle-ci n'est praticable qu'en saison sèche et dans moins de 1% qu'en saison des pluies.

Au niveau provincial, c'est dans le Woleu-Ntem (393 ; 23,9%) et l'Ogooué-Lolo (177 ; 10,8%) où le plus grand nombre de villages recensés sont reliés au chef-lieu de département par une voie praticable en toutes saisons.

Tableau 6 : Répartition des villages par province selon la praticabilité de la principale voie d'accès qui le relie au chef-lieu de département

Province	Praticabilité de la voie d'accès						Ensemble	
	En toutes saisons		Seulement en saison sèche		Seulement en saison de pluie			
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ESTUAIRE	66	4,0%	19	1,2%	0	0,0%	85	5,2%
HAUT-OGOOUE	153	9,3%	45	2,7%	0	0,0%	198	12,1%
MOYEN-OGOOUE	135	8,2%	6	0,4%	4	0,2%	145	8,8%
NGOUNIE	99	6,0%	50	3,0%	1	0,1%	150	9,1%
NYANGA	76	4,6%	19	1,2%	0	0,0%	95	5,8%
OGOOUE-IVINDO	143	8,7%	9	0,5%	0	0,0%	152	9,3%
OGOOUE-LOLO	177	10,8%	17	1,0%	0	0,0%	194	11,8%
OGOOUE-MARITIME	70	4,3%	0	0,0%	2	0,1%	72	4,4%
WOLEU-NTEM	393	23,9%	158	9,6%	0	0,0%	551	33,6%
Ensemble	1312	79,9%	323	19,7%	7	0,4%	1642	100%

1.4. DISTANCE DU VILLAGE AU CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT D'APPARTENANCE

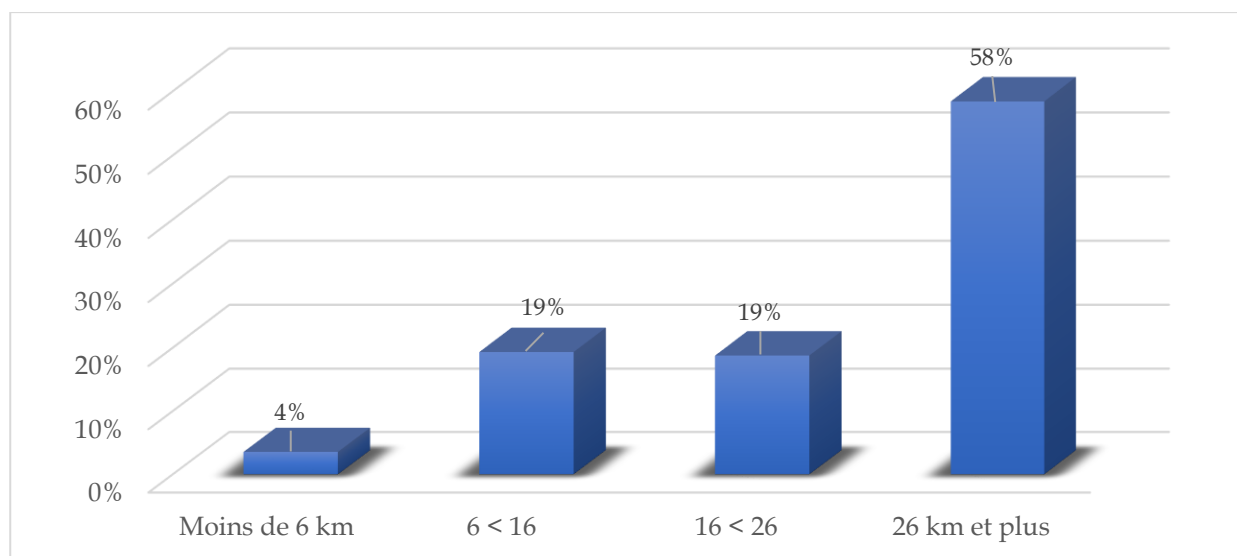
Le tableau 7 suivant montre qu'au plan national, 58 villages sur les 1642 recensés sont situés à moins de 6 km de leur chef-lieu de département d'appartenance, soit, 4%. Par ailleurs, 58,4% de villages sont situés au-delà de 26 km du chef-lieu de département.

Au niveau provincial, les disparités sont perceptibles. Les villages les moins éloignés (Moins de 16 km) de leur chef-lieu de département sont majoritairement rencontrés dans le Woleu-Ntem (8,6%) et le Haut-Ogooué (4,4%). Les plus éloignés (Plus de 26 km) sont majoritairement présents dans le Woleu-Ntem (16,5%), l'Ogooué-Lolo (8,4%) et le Moyen-Ogooué (6,3%).

Tableau 7 : Répartition des villages par province selon la distance au chef-lieu de département d'appartenance

Province	Distance au chef-lieu de département d'appartenance				Ensemble
	Moins de 6 km	6 à moins de 16 km	16 à moins de 26 km	26 km et plus	
ESTUAIRE	0	22	13	48	85
HAUT-OGOOUE	19	53	51	72	198
MOYEN-OGOOUE	3	15	14	104	145
NGOUNIE	5	27	24	85	150
NYANGA	9	13	21	51	95
OGOOUE-IVINDO	2	26	19	104	152
OGOOUE-LOLO	6	29	20	138	194
OGOOUE-MARITIME	0	5	7	26	72
WOLEU-NTEM	14	127	139	271	551
Ensemble	58	317	308	959	1642

Graphique 4 : Répartition des villages selon la distance par rapport au chef-lieu de département d'appartenance



La lecture du Tableau 8 suivant révèle que le principal moyen majoritairement utilisé pour se rendre dans les villages est l'automobile (79,4%) suivi de la Pirogue/bateau (8,53%). Notons tout de même que dans 6,6% (109) de villages, le principal moyen utilisé pour se rendre au village est la marche à pied. La tendance est la même dans toutes les provinces.

Tableau 8 : Répartition des villages par province selon le principal moyen utilisé pour se rendre au village

Province	Principal moyen utilisé pour se rendre au village										Ensemble	
	A pieds		Moto/ Bicyclette/ vélo		Automobile		Pirogue/ bateau		Train			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ESTUAIRE	3	0,18	0	0,00	69	4,20	13	0,79	0	0,00	85	5
HAUT- OGOOUE	16	0,97	6	0,37	176	10,72	0	0,00	0	0,00	198	12
MOYEN- OGOOUE	0	0,00	0	0,00	101	6,15	43	2,62	1	0,06	145	9
NGOONIE	20	1,22	0	0,00	120	7,31	10	0,61	0	0,00	150	9
NYANGA	1	0,06	1	0,06	81	4,93	12	0,73	0	0,00	95	6
OGOOUE- IVINDO	3	0,18	0	0,00	143	8,71	3	0,18	3	0,18	152	9
OGOOUE- LOLO	18	1,10	16	0,97	151	9,20	6	0,37	3	0,18	194	12
OGOOUE- MARITIME	0	0,00	0	0,00	19	1,16	53	3,23	0	0,00	72	4
WOLEU- NTEM	48	2,92	59	3,59	444	27,04	0	0,00	0	0,00	551	34
Ensemble	109	6,64	82	4,99	1304	79,42	140	8,53	7	0,43	1642	100

CHAPITRE 2 : INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES ET ACCES AUX SERVICES DE TELECOMMUNICATION

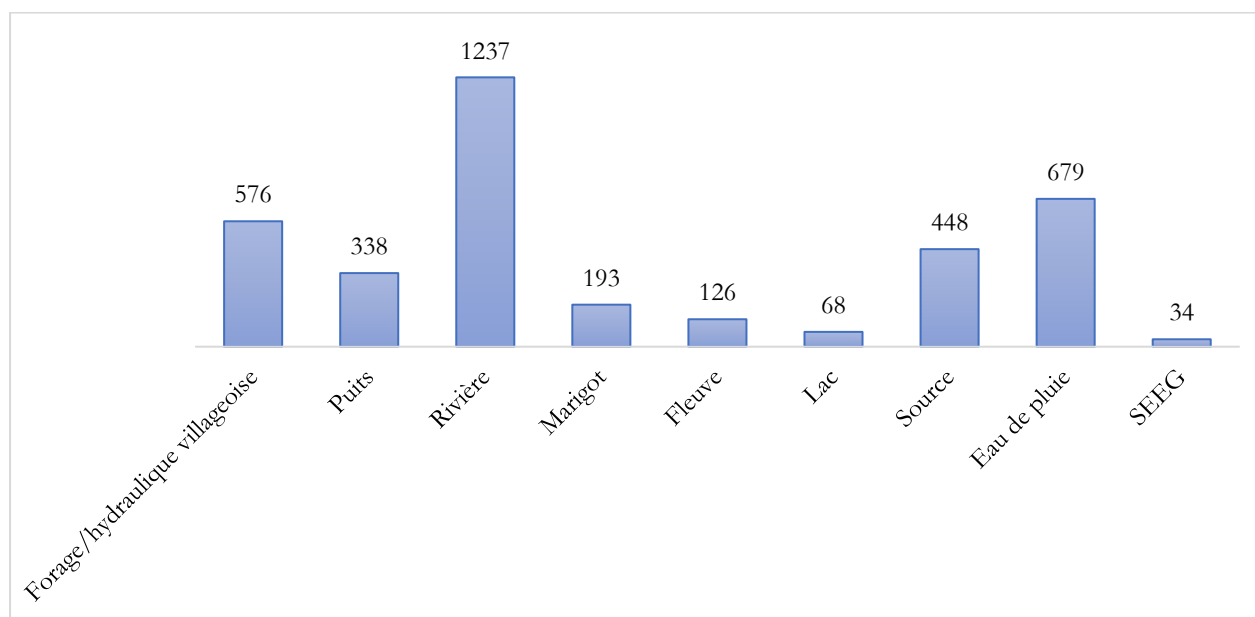
2.1. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, D'ALIMENTATION EN ELECTRICITE ET ACCES AUX SERVICES DE TELECOMMUNICATION

2.1.1. Mode d'approvisionnement en eau existant dans le village

Les pourcentages qui suivent ne sont pas cumulatifs. Ils expriment seulement le nombre de villages qui ont déclaré utiliser une ou plusieurs sources d'eau pour boire. Ainsi d'après les données du Graphique 5, la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), est citée par 34 villages, soit 2,07%, comme une des sources d'approvisionnement en eau. Il s'agit des villages situés à proximité des centres urbains. Par contre, les villages qui s'approvisionnent à partir d'une source plus ou moins salubre sont assez nombreux : 576 villages, soit 35,07% en eau de Forage/Hydraulique, 448 villages, soit 27,28% en eau de source.

Il est à noter que le plus grand nombre de villages citent l'eau des rivières (1237 ; 75,33%) et l'eau de pluie (679 ; 41,35%). Relevons que 338 (20,58%), 193 (11,75%) et 126 (7,67%) villages utilisent respectivement l'eau de puits, de marigot et de fleuve.

Graphique 5 : Répartition des villages selon les principales sources communautaires d'approvisionnement en eau pour boire existantes dans le village



Cependant (voir tableau 348 en annexe), une autre question plus précise a été posée aux communautés à savoir la principale source communautaire d'approvisionnement en eau pour boire existant dans le village. Ainsi les villages ont le choix d'une seule source. Ainsi seuls 25 villages au lieu de 34 précédemment ont cité la SEEG soit 1,5%. Ce pourcentage est de 44,7%, 27,4% et 11,4% pour respectivement rivière, forage/hydraulique villageoise et source. Les autres sources principales d'approvisionnement se partageant les 16,5%.

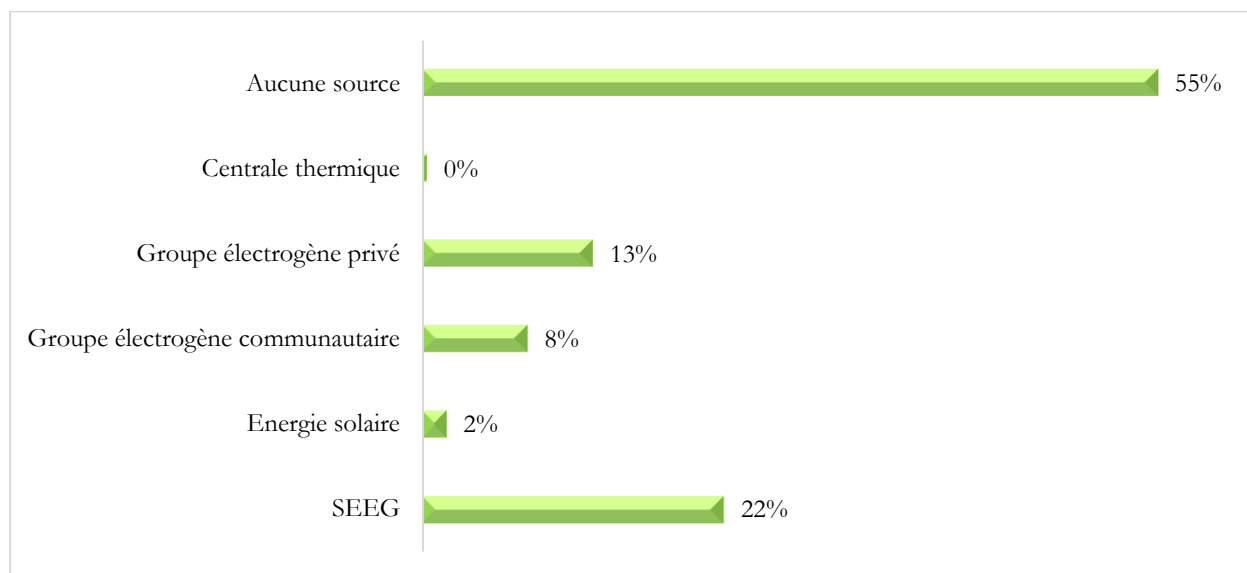
Considérant que la SEEG et le Forage/Hydraulique villageoise sont les deux sources d'eau potable les plus sûres (en tenant aussi compte la possibilité d'utilisation d'autres sources), l'analyse des données révèle que les habitants de 71,1% de villages n'ont pas accès à ces deux sources d'eau potable. Ainsi, ce faible accès des populations rurales à une eau potable les expose aux maladies d'origine hydriques.

2.1.2. Mode d'alimentation en électricité

En ce qui concerne la principale source d'alimentation en électricité des villages (Graphique 6), sur les 1642 villages recensés, 899 villages (54,75%) n'ont aucune source communautaire d'alimentation en électricité ; 369 villages (22,47%) sont alimentés par la SEEG ; 209 villages sont alimentés par un groupe électrogène communautaire et 129 villages (7,86%) par un groupe électrogène privé.

Ainsi, nous notons que de façon générale, la majorité des villages n'ont pas accès à l'électricité, ce qui peut s'avérer être une faiblesse aussi bien pour le fonctionnement de certains équipements et infrastructures agricoles que pour le fonctionnement de certaines structures sociales (dispensaires, écoles, etc.) du village.

Graphique 6 : Répartition (%) des villages selon les sources communautaires d'alimentation en électricité existantes dans le village



2.1.3. Accès aux services de télécommunication

De l'examen du tableau 15 ci-dessous sur la répartition des villages par province ayant accès aux moyens de communication de masse et de télécommunication, il en ressort que sur les 1642 villages recensés, 21,92 % bénéficient de la couverture de la radio nationale (Radio-Gabon). C'est dans la province du Woleu-Ntem que cette radio couvre le plus de villages (178 ; 32,30%) contrairement à celle de l'Ogooué-Maritime dont 4,17% de villages seulement bénéficie de la couverture de cette radio. En ce qui concerne la chaîne de télévision nationale (TV Gabon 1^{ère}), sur 1642 villages recensés dans tout le pays, 195 seulement soit 11,69% sont couverts. Au niveau provincial, l'accès le plus faible à cette télévision a été constaté dans les villages de l'Estuaire (5,88%) et le plus élevé dans les provinces du Moyen-Ogooué (26,21%) et de l'Ogooué-Lolo (22,16%).

Le secteur de l'audio-visuel gabonais est libéralisé depuis 1990, dans presque toutes les provinces, des radios locales ont été créées mais certaines aujourd'hui sont non fonctionnelles. Ainsi, sur le plan national, 17,24% seulement des villages recensés bénéficient de la couverture d'au moins une radio locale. Le Woleu-Ntem (34,48%), le Moyen-Ogooué (19,31%) et la Nyanga (16,84%) sont les provinces où ces radios locales couvrent le plus de villages.

Le réseau internet n'est pas encore véritablement accessible dans nos villages malgré l'implantation des réseaux de téléphonie mobile. Dans tout le pays, 5,79% de villages seulement ont accès au réseau internet. Les villages des provinces du Moyen-Ogooué (28,28%) et de l'Ogooué-Ivindo (11,18%) sont ceux qui ont le plus accès à ce réseau.

Tableau 9 : Répartition des villages par province ayant accès aux moyens de communication de masse et de télécommunication

Province	Accès aux moyens de communication et télécommunication															
	Radio-Gabon		Radio locale		Radio étrangère		TV Gabon 1ère		TV Gabon 24		TV étrangère		TV nationale privée		Internet	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ESTUAIRE	8	9	2	2	6	7	5	6	6	7	4	5	1	1	2	2
HAUT-OGOOUE	34	17	25	13	32	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MOYEN-OGOOUE	44	30	28	19	35	24	38	26	32	22	33	23	22	15	41	28
NGOUNIE	14	9	7	5	13	9	11	7	12	8	10	7	4	3	10	7
NYANGA	22	23	16	17	19	20	6	6	8	8	3	3	4	4	3	3
OGOOUE-IVINDO	20	13	11	7	19	13	30	20	31	20	23	15	17	11	17	11
OGOOUE-LOLO	37	19	0	0	28	14	43	22	43	22	40	21	6	3	11	6
OGOOUE-MARITIME	3	4	4	6	21	29	10	14	10	14	10	14	5	7	4	6
WOLEU-NTEM	178	32	190	34	106	19	52	9	50	9	48	9	29	5	7	1
Ensemble	360	22	283	17	279	17	195	12	192	12	171	10	88	5	95	6

2.2. INFRASTRUCTURES FONCTIONNELLES LIEES A L'EDUCATION ET A LA SANTE

2.2.1. Infrastructures fonctionnelles liées à l'éducation

Au Gabon, 289 villages (17,60%) sur les 1642 villages enquêtés ont au moins un établissement pré-primaire en leur sein ; 741 villages (45,13%) une école primaire et 15 villages (0,91%) sont dotés d'un collège.

Tableau 10 : Répartition des villages par province ayant au moins une infrastructure d'éducation

Province	Infrastructures d'éducation		
	Etablissement pré-primaire	Etablissement primaire	Collège
ESTUAIRE	32	38	0
HAUT-OGOOUE	22	114	3
MOYEN-OGOOUE	14	48	1
NGOUNIE	12	84	0
NYANGA	11	42	0
OGOOUE-IVINDO	22	109	0
OGOOUE-LOLO	20	61	2
OGOOUE-MARITIME	2	25	1
WOLEU-NTEM	154	220	8
Ensemble	289	741	15

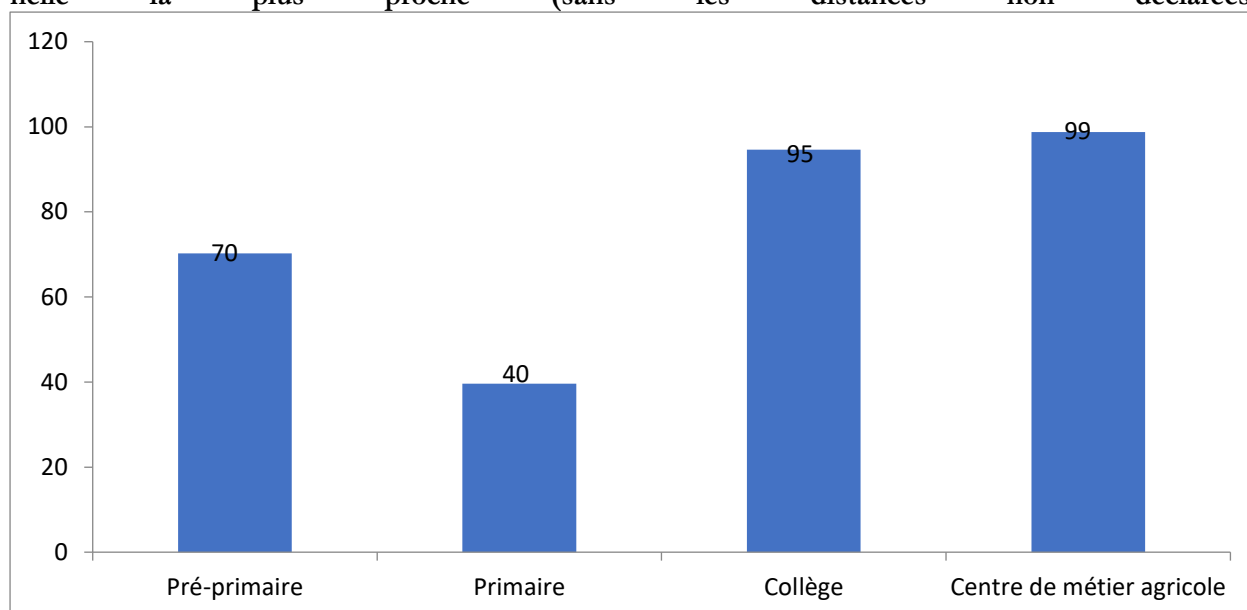
Parmi les villages qui n'ont aucun établissement scolaire (en tenant pas compte des villages dont les distances n'ont pas été déclarées), 60% sont distants de plus de 10 km de l'établissement pré-primaire le plus proche ; 30% de l'établissement primaire la plus proche ; 84% du collège le plus proche.

Tableau 11 : Répartition des villages dépourvus d'infrastructures d'éducation selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche

Infrastructures d'éducation	Distance par rapport à l'infrastructure d'éducation fonctionnelle la plus proche								Ensemble
	Moins de 6 km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus de 30 km	Non déclaré	
Pré-primaire	317	108	113	83	77	69	297	289	1353
Primaire	450	74	60	46	20	27	68	156	901
Collège	73	143	165	136	155	123	554	278	1627
Centre de métier agricole	8	31	62	34	54	54	416	983	1642

Il y a un déséquilibre dans la distribution des infrastructures d'éducation dans les provinces. Il y a plus de villages disposant d'établissements primaires dans le Woleu-Ntem (220 établissements, soit 29,68%), le Haut-Ogooué (114 établissements, soit 15,38%) et l'Ogooué-Ivindo (109 établissements, soit 14,71%). Par contre, pour les villages disposant d'un établissement pré-primaire, il y en a plus dans le Woleu-Ntem (154 établissements, soit 53,28%).

Graphique 7 : Pourcentage des villages situés à plus de 6 km de l'infrastructure d'éducation fonctionnelle la plus proche (sans les distances non déclarées)



2.2.2. Infrastructures fonctionnelles liées à la santé

La répartition des villages selon l'infrastructure sanitaire fonctionnelle fait ressortir que sur les 1642 villages enquêtés, 445 villages (27,10%) sont dotés d'une infrastructure sanitaire fonctionnelle, notamment un dispensaire dans 333 villages, une infirmerie dans 45 villages, un cabinet de soins infirmier dans 22 villages, une case de santé dans 21 villages, un centre médical dans 14 villages et un dépôt pharmaceutique dans 10 villages.

Tableau 12 : Répartition des villages par province ayant des infrastructures de santé fonctionnelles

Province	Infrastructures de santé					
	Cabinet des soins infirmiers	Case de santé	Centre médical	Dépôt pharmaceutique	Dispensaire	Infirmerie
ESTUAIRE	6	4	1	1	20	5
HAUT-OGOUE	3	1	3	3	55	3
MOYEN-OGOUE	3	0	3	2	36	4
NGOUNIE	1	3	2	2	57	2
NYANGA	0	1	1	0	25	10
OGOUE-IVINDO	0	1	1	0	27	1
OGOUE-LOLO	0	0	2	1	31	0
OGOUE-MARITIME	0	1	0	0	25	5
WOLEU-NTEM	9	10	1	1	57	15
Ensemble	22	21	14	10	333	45

En ce qui concerne l'accès aux infrastructures de santé, sur les villages enquêtés dont les distances aux infrastructures sont connues, 808 villages (84%) sont distants de plus de 10 km du cabinet de soins de santé fonctionnel le plus proche ; 647 villages (83%) de la case de santé fonctionnelle la plus proche ; 1122 villages (84%) du centre médical fonctionnel le plus proche ; 1098 villages (85%) du dépôt pharmaceutique fonctionnel le plus proche ; 514 villages (56%) du dispensaire fonctionnel plus proche ; et 766 villages (46,65%) de l'infirmierie fonctionnelle le plus proche.

Tableau 13 : Répartition des villages par province dépourvus d'infrastructures de santé fonctionnelles selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche

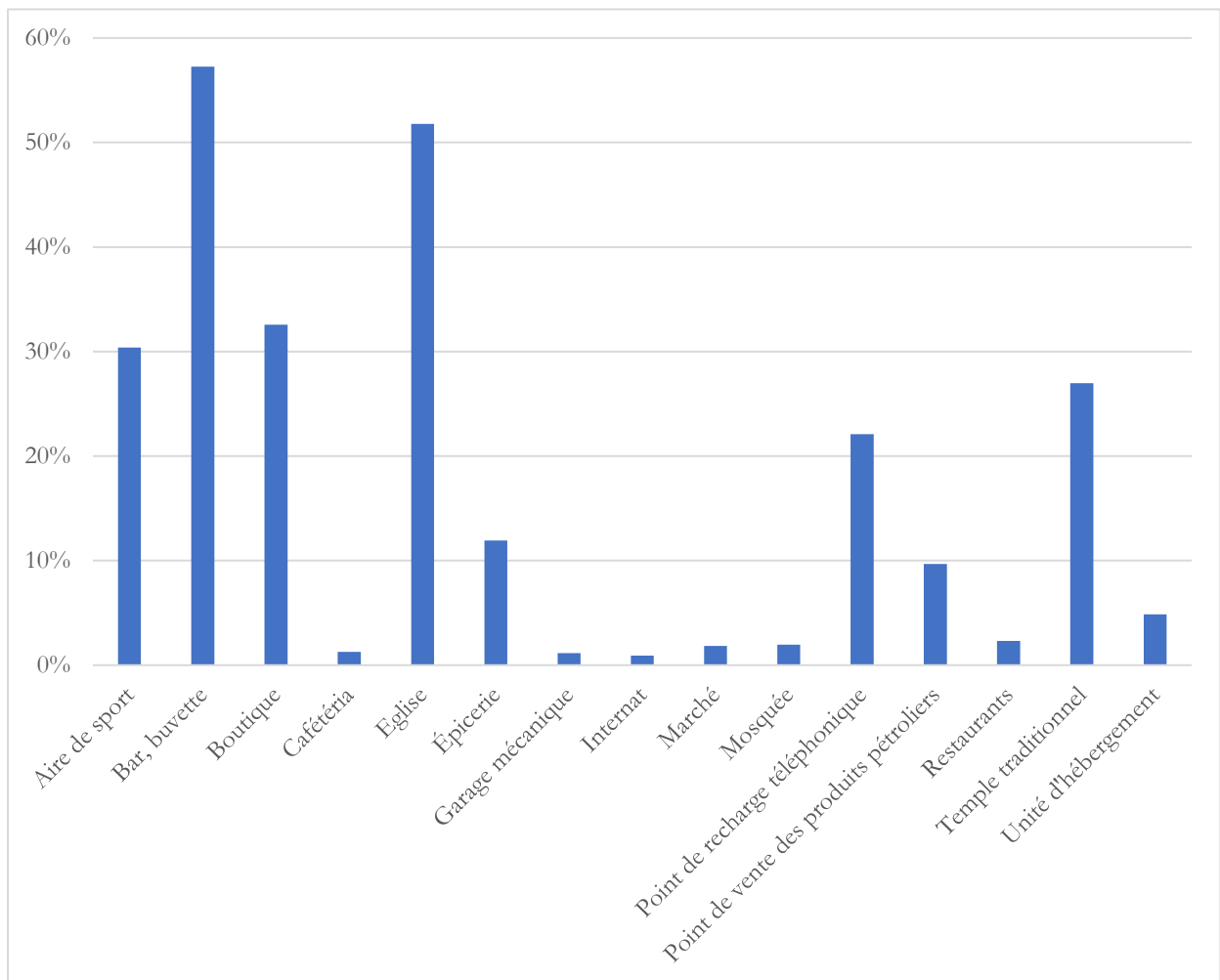
Infrastructures de santé	Distance par rapport à l'infrastructure de santé fonctionnelle la plus proche								Ensemble
	Moins de 6 km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus de 30 km	Non déclaré	
Cabinet des soins infirmiers	65	93	131	87	126	83	381	654	1620
Case de santé	49	79	111	75	100	71	290	846	1621
Centre médical	76	143	164	139	155	115	549	287	1628
Dépôt pharmaceutique	71	128	155	142	149	108	544	335	1632
Dispensaire	256	147	131	88	65	56	174	392	1309
Infirmierie	71	95	132	87	115	84	348	665	1597

2.3. INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

Dans les villages, les autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage concernées par le RGA sont les infrastructures de sports, de loisirs, de culte et de commerce. Ces infrastructures ont un impact certain sur les activités agricoles dans les communautés rurales.

Le Graphique 8 évoque la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles dans les villages recensés. Le fait marquant dans ce graphique est qu'un peu plus de la moitié des villages ont au moins un établissement de débit de boissons (57,25%) ou une église (51,77%). Par ailleurs, on retrouve aussi une part considérable d'établissements de commerce de détails tels que la boutique (35,28%) et près du tiers des villages disposent d'une aire de sport (30,39%).

Graphique 8 : Répartition des villages selon la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles



CHAPITRE 3 : INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET SERVICES DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE

Ce chapitre révèle les potentialités des villages en mettant l'accent sur la disponibilité et l'accès aux infrastructures agricoles fonctionnelles, ainsi que d'autres infrastructures fonctionnelles et services de soutien aux activités agricoles.

3.1. INFRASTRUCTURES LIEES A LA PRODUCTION VEGETALE

Les infrastructures liées à l'activité de production végétale identifiées dans les 1642 villages recensés sont les infrastructures d'irrigation, les unités de production de matériel végétal, les unités de réparation et d'entretien des machines agricoles, les unités de commercialisation, les unités de conservation et de stockage et les unités de transformation de produits agricoles.

✓ *Infrastructure d'irrigation*

Une infrastructure d'irrigation est un ouvrage servant à approvisionner artificiellement des terres en eau afin d'améliorer la production agricole. Elle est souvent utilisée dans les régions à faible pluviométrie. Le Gabon étant un pays doté d'une pluviométrie abondante, ceci conduit généralement les populations villageoises à pratiquer essentiellement une agriculture pluviale. Aussi, le Tableau 14 suivant montre que seuls 2 villages (soit 0,12% de l'ensemble des villages) identifiés se servent d'une infrastructure d'irrigation.

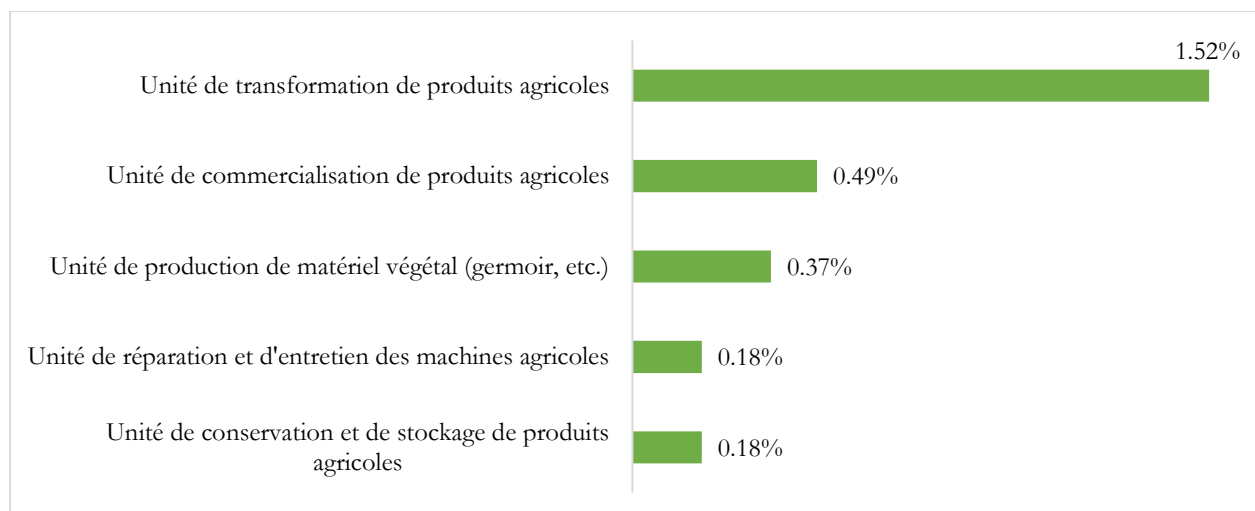
Tableau 14 : Effectifs des villages disposant d'une infrastructure agricole

Disponibilité d'infrastructures	Villages	
	Nombre	Pourcentage
Infrastructure d'irrigation	2	0,12%
Unité de conservation et de stockage de produits agricoles	3	0,18%
Unité de réparation et d'entretien des machines agricoles	3	0,18%
Unité de production de matériel végétal (germoir, etc.)	6	0,37%
Unité de commercialisation de produits agricoles	8	0,49%
Unité de transformation de produits agricoles	25	1,52%
Ensemble des villages	1642	100%

✓ *Autres infrastructures liées à la production végétale*

Le RGA a identifié un nombre relativement faible d'autres infrastructures nécessaires à la production végétale. Aussi, le Graphique 9 ci-dessous présente le pourcentage des villages disposant d'autres infrastructures fonctionnelles. Son analyse ressort de prime abord que dans l'ensemble du pays, les villages sont totalement dépourvus d'infrastructures valorisant la production végétale. L'unité de transformation de produits agricoles est l'infrastructure la plus fréquemment rencontrée dans les villages ; mais cette dernière est présente seulement dans 25 villages (1,52% de l'ensemble des villages).

Graphique 9 : Pourcentage des villages selon la disponibilité d'infrastructures de production végétale



3.2. INFRASTRUCTURES LIEES A L'ELEVAGE

Les infrastructures d'élevage recherchées dans les villages sont, d'une part, les unités de commercialisation, de transformation, de conservation et de stockage de produits d'élevage. D'autre part, le RGA a identifié les unités de production des reproducteurs et les unités de vente des aliments du bétail (provende)

Le Tableau 15 suivant montre la répartition des villages selon l'existence d'au moins une infrastructure d'élevage. Il en ressort que la pratique de l'élevage dans les villages du Gabon est encore très rudimentaire. En effet, sur l'ensemble du territoire, quel que soit l'infrastructure d'élevage observé, il n'y a pas plus de 8 villages qui en possèdent (soit au maximum 0,5% des villages).

Tableau 15 : Effectifs des villages disposant d'une infrastructure d'élevage

Disponibilité d'infrastructures	Villages	
	Nombre	Pourcentage
Unité de commercialisation de produits d'élevage	2	0,12%
Unité de conservation et de stockage de produits d'élevage	3	0,18%
Unité de production des reproducteurs	3	0,18%
Unité de transformation de produits d'élevage	6	0,37%
Unité de vente des aliments du bétail (provende)	8	0,49%
Ensemble des villages	1642	

3.3. INFRASTRUCTURES LIEES A LA PECHE ET A L'AQUACULTURE

En milieu rural gabonais, le débarcadère est un espace aménagé pour l'embarquement et le débarquement des pirogues. L'analyse du tableau 16 suivant indique que le débarcadère est l'infrastructure de pêche la plus rencontrée dans les villages (125 villages, soit 7,61% de l'ensemble des villages). Les autres infrastructures facilitant les activités de pêche et d'aquaculture sont quasi-inexistantes dans les villages. Autrement dit, en dehors du débarcadère, aucune autre infrastructure n'est présente dans plus de 3 villages du Gabon.

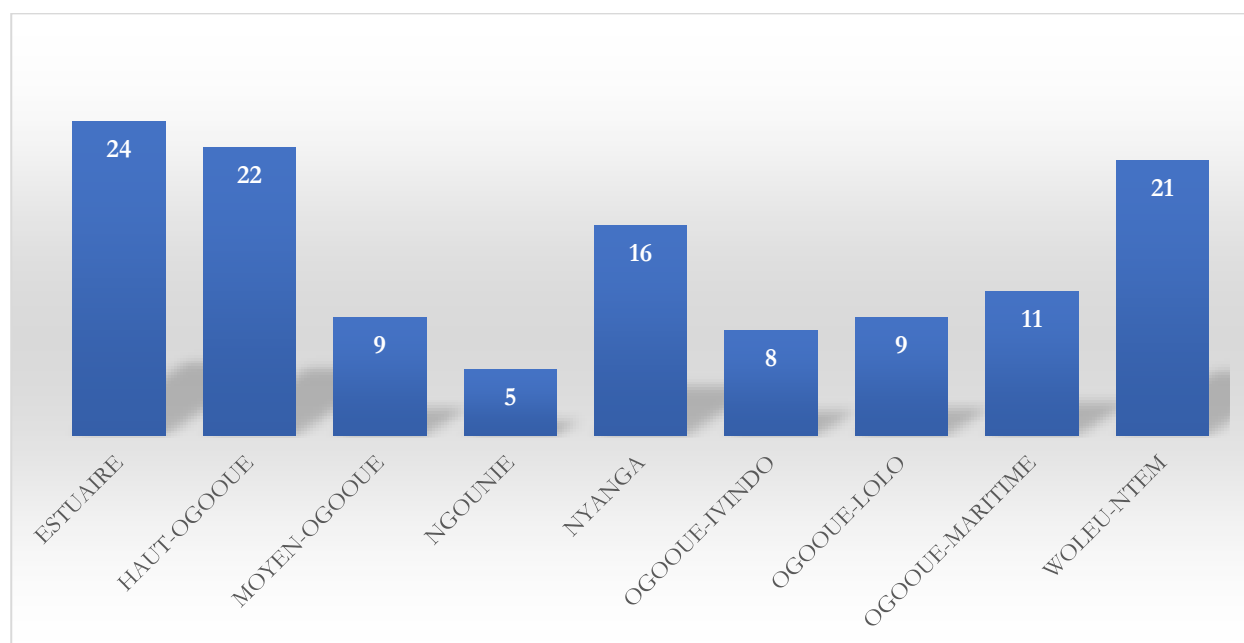
Tableau 16 : Répartition des villages selon la disponibilité d'infrastructure de pêche ou d'aquaculture

Disponibilité d'infrastructures de pêche et d'aquaculture	Villages	
	Nombre	%
Débarcadère des produits de pêche	125	7,61%
Dépôt et vente de provende	1	0,06%
Magasin de vente d'articles de pêche	1	0,06%
Unité de commercialisation de produits halieutiques	3	0,18%
Unité de conservation et de stockage de produits halieutiques	1	0,06%
Unité de production d'alevins	1	0,06%
Unité de réparation et d'entretien des engins de pêche ou matériel aquacole	1	0,06%
Ensemble des villages	1642	

Concernant la répartition des villages ayant au moins un débarcadère de pêche selon les provinces, le

Graphique 10 illustre que chacune des provinces du Gabon a au moins un village où on retrouve un débarcadère. Cependant les villages ayant accès à un débarcadère sont surtout localisés dans les provinces de l'Estuaire (24), du Haut-Ogooué (22) et du Woleu-Ntem (21). La province de la Ngounié est celle qui a le moins de villages possédant un débarcadère (5).

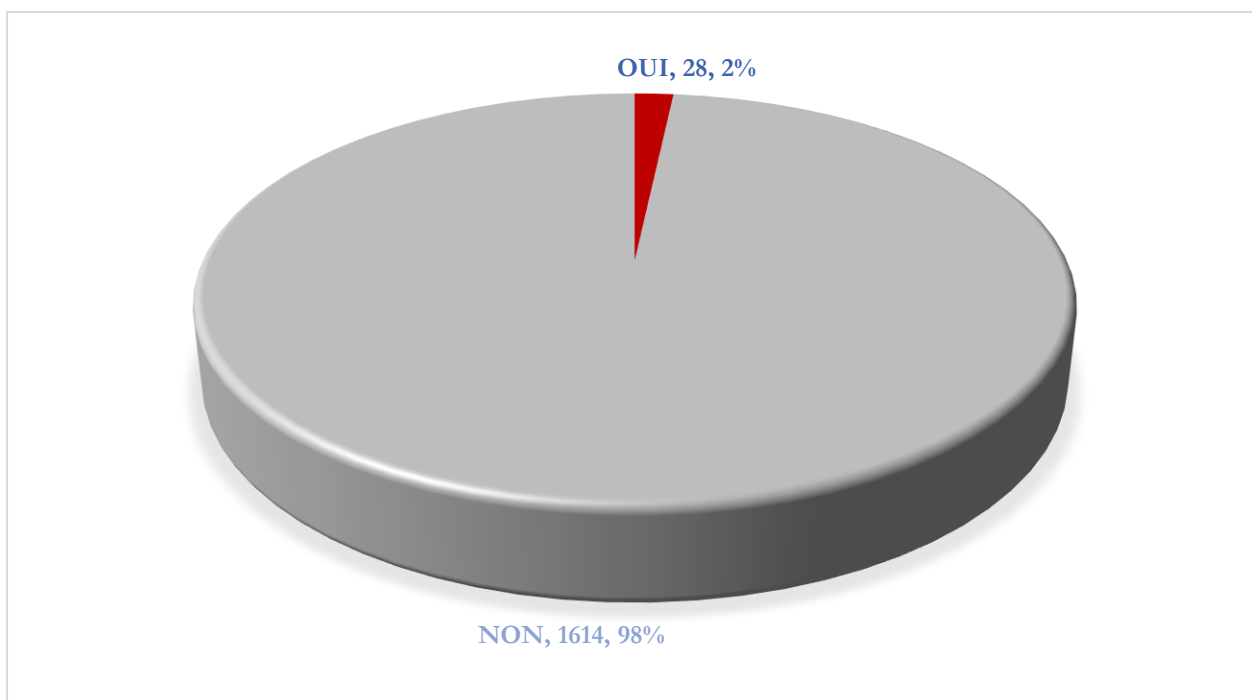
Graphique 10 : Répartition des villages selon la disponibilité de débarcadère par province



3.4. SERVICES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES D'ELEVAGE

Un service de soutien aux activités d'élevage aide, entre autres, les communautés villageoises à développer et à promouvoir les productions animales. Dans l'ensemble du pays, l'implantation des services d'élevage est quasi inexistante dans les villages (2% des villages). L'accès au service de soutien à l'élevage se fait souvent à la demande des éleveurs ou lors de programmes d'assistance aux éleveurs.

Graphique 11 : Pourcentage des villages selon la disponibilité d'un service d'élevage



CHAPITRE 4 : ORGANISATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

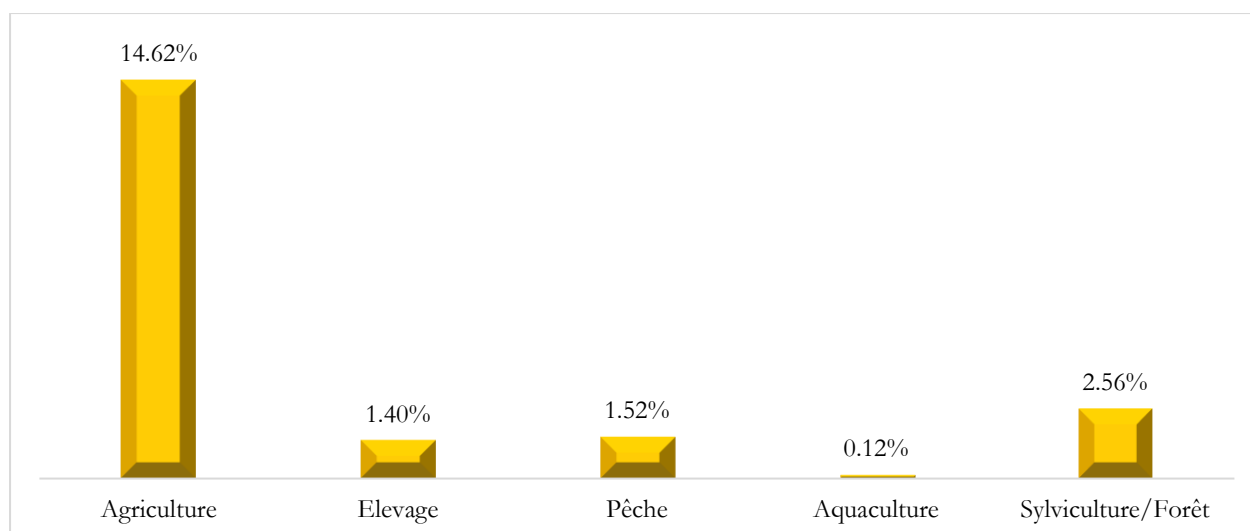
Ce chapitre porte sur les villages pourvus d'organisations professionnelles.

4.1. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES (OPA)

4.1.1. Villages où siège une OPA selon les secteurs d'intervention

Le Graphique 12 représente les pourcentages des villages dans lesquels il existe au moins une OPA selon les secteurs d'intervention. Il en ressort que sur les 1642 villages identifiés, il y en pas assez où siège une OPA. En effet, bien que 240 villages (14,62%) aient des OPA intervenant dans le secteur de l'agriculture, on retrouve seulement 25 villages (2,56%) qui ont une OPA dans le domaine de la sylviculture/forêt. Les villages ayant une OPA dans le secteur de la pêche, de l'élevage ou de l'aquaculture sont encore moins présents (moins de 2%).

Graphique 12 : Pourcentages de villages ayant des OPA selon les secteurs d'intervention



4.1.2. Villages affiliés à une coopérative, une association/mutuelle ou un groupement informel

Le RGA désigne comme groupement informel, tout groupe n'ayant pas encore une reconnaissance administrative et qui aspire à l'être. Le Graphique 13 illustre les nombres de villages membres d'une coopérative, d'une association/mutuelle ou d'un groupement informel selon les secteurs agricoles du RGA.

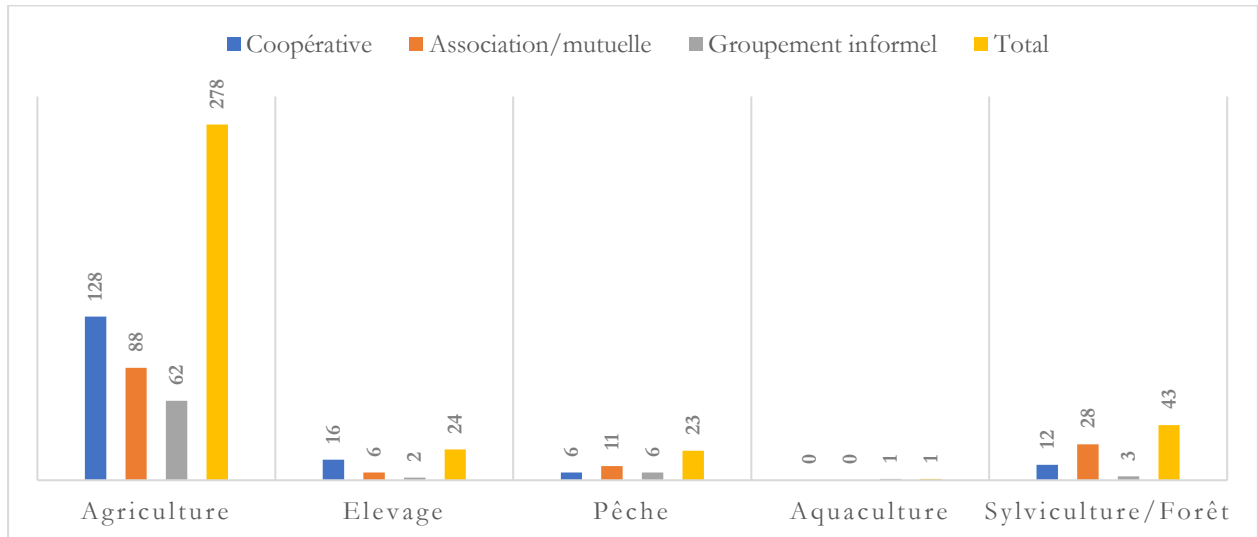
✓ *Secteur de la production végétale*

Au niveau national, le RGA a dénombré 278 villages membres d'au moins OPA intervenant dans l'agriculture. Ainsi, avec 17% des villages, la production végétale est de loin le premier secteur d'intervention des OPA. Par ailleurs, près de la moitié ces villages (128 ; 46%) est membre d'une coopérative, près d'un tiers de ces villages (95 ; 32%) est membre d'une association/mutuelle et le reste (78 ; 22%) est lié à un groupement informel.

✓ *Secteurs de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture/forêt*

Les interventions des OPA dans les autres secteurs agricoles sont encore plus faibles. Ainsi, seulement 43 villages sont membres d'OPA dans le secteur de la sylviculture/forêt, 24 villages membres d'OPA dans l'élevage et 23 villages membres d'OPA dans la pêche. Les villages affiliés à une OPA dans le secteur de l'aquaculture sont quasi inexistant.

Graphique 13 : Répartition des villages affiliés à au moins une coopérative, association/mutuelle ou groupement informel selon le secteur d'activité et le type d'OPA

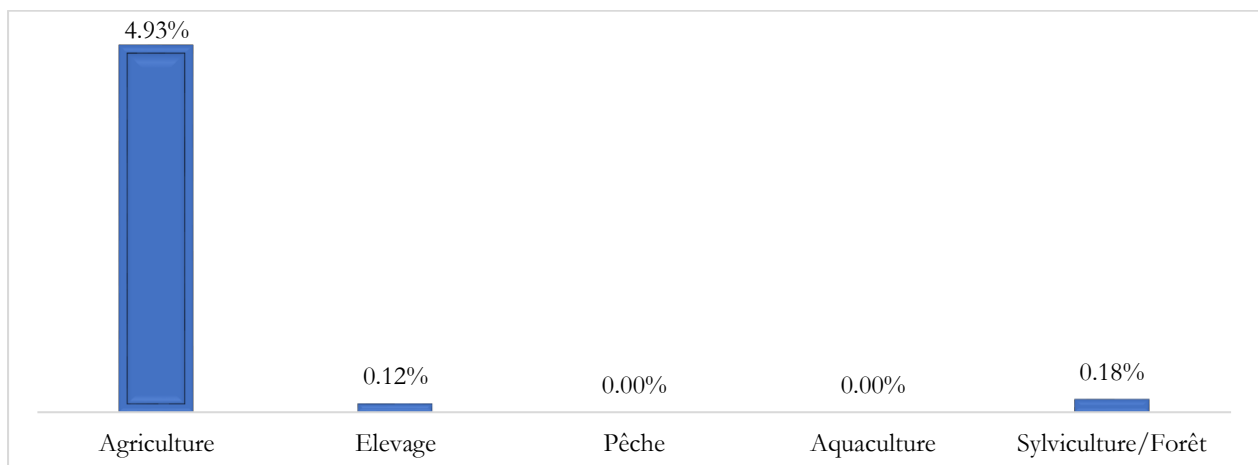


4.2. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES FEMININES

4.2.1. Villages où siège une OPA féminine

En milieu rural, les femmes sont souvent très actives dans les activités agricoles. C'est dans l'optique d'analyser le genre féminin que le RGA a porté un intérêt particulier aux villages possédant des OPA féminines. Il en ressort de la lecture du Graphique 14 suivant, que ces villages sont faiblement présents sur le territoire national ; avec un maximum de 81 villages (4,93%) dans le secteur de la production végétale disposant d'une OPA. Les villages abritant une OPA dans les autres secteurs agricoles sont rares (moins de 0,2%).

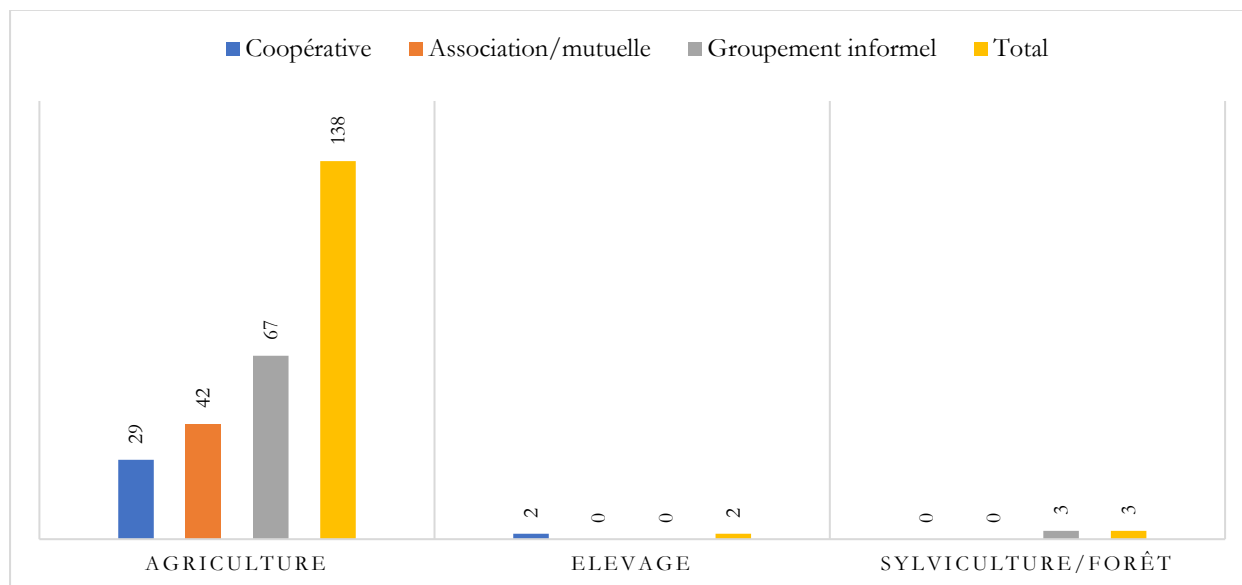
Graphique 14 : Pourcentages de villages ayant des OPA féminines selon les secteurs d'intervention



4.2.2. Villages affiliés à une OPA féminine (coopérative, association/mutuelle ou groupement informel)

L'observation du Graphique 15 révèle qu'il n'y a que dans le secteur de l'agriculture (production végétale) qu'on retrouve un plus grand nombre de villages (138 ; 8,4%) affiliés à une OPA féminines. Cependant, environ la moitié de ces villages (67) sont affiliés à groupements informels suivis des associations/mutuelles (42 villages) et des coopératives (29 villages).

Graphique 15 : Répartition des villages affiliés à au moins une OPA féminines selon le secteur d'activité et le type d'OPA



4.3. AUTRES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Le RGA s'est aussi intéressé aux organisations professionnelles des secteurs non agricoles, entre autres, la chasse, l'artisanat, le commerce, la transformation des produits de pêche, la transformation des produits agricoles, l'orpaillage et la production de sable. De plus, en ce qui concerne la gente féminine, l'analyse s'étend à la transformation des produits agricoles, aux groupes folkloriques, aux tontines et aux associations de prestation de services. Le tableau 433 en annexe, montre une présence assez bien répartie entre les provinces des deux premiers avec une dominance dans la province du Woleu-Ntem.

CHAPITRE 5 : PRINCIPALES DIFFICULTÉS DES VILLAGES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

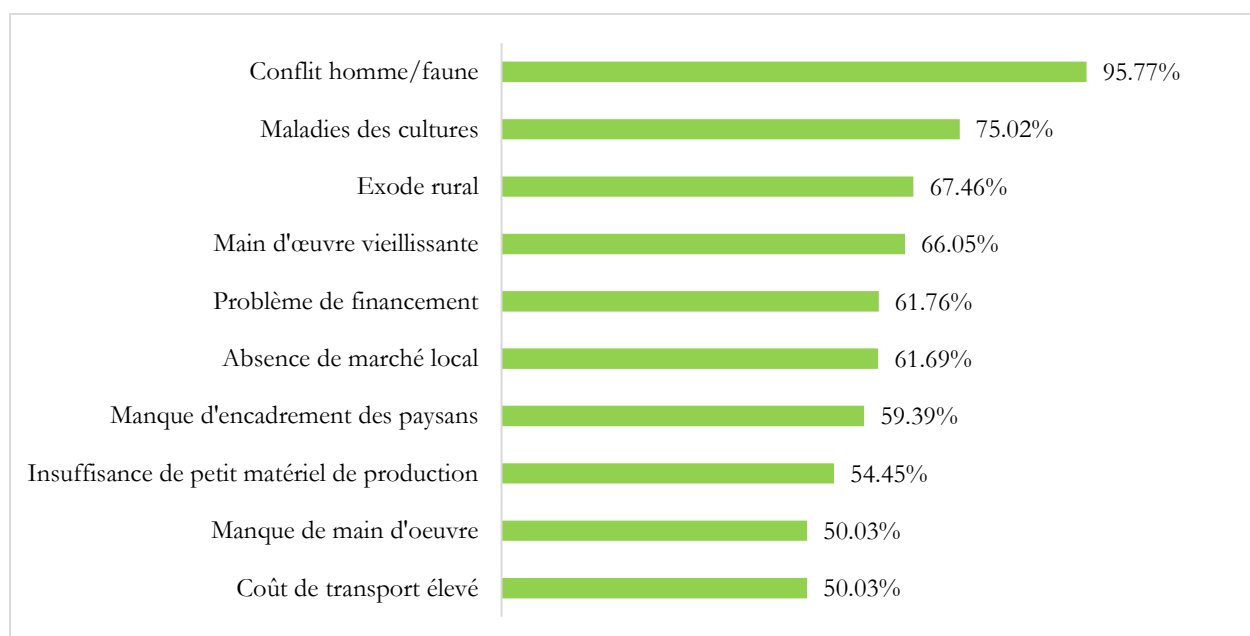
Ce chapitre aborde les principales difficultés rencontrées par les communautés villageoises dans la conduite de leurs activités. Ces difficultés ont été classées par domaine d'activité. L'attention est attirée que les pourcentages qui suivent ne sont pas cumulables car résultant de réponses multiples c'est-à-dire qu'un même village peut citer à la fois plusieurs difficultés.

5.1. DIFFICULTÉS LIÉES A LA PRODUCTION VÉGÉTALE

La production végétale est fortement pratiquée dans les villages du Gabon. En effet, sur les 1642 villages visités par le RGA, 1561 villages pratiquent la production végétale ; soit 95,0% des villages. Cependant, les communautés rurales rencontrent divers problèmes liés à cette activité agricole.

Le Graphique 16 présente le pourcentage des villages selon les 10 principales difficultés évoquées dans la production végétale. Il en ressort que la quasi-totalité des villages (95,8%) affirme que le conflit homme/faune est le premier obstacle au développement de leur activité d'agriculture. Les autres difficultés rencontrées sont, dans l'ordre décroissant, les maladies des cultures (75,0%), l'exode rural (67,5%), la main d'œuvre vieillissante (66,0% des villages), le problème de financement (61,8%), l'absence de marché local (61,7%), le manque d'encadrement des paysans (59,4%), l'insuffisance de petit matériel de production (54,5%) et dans la même proportion (50,0%) le coût de transport élevé et le manque de main d'œuvre.

Graphique 16 : Principales difficultés liées à la pratique de la production végétale



L'analyse des cinq premières difficultés rencontrées par les agriculteurs peut se faire à l'aide du tableau 17 suivant :

Tableau 17 : Répartition des villages par province selon les cinq premières difficultés rencontrées dans la production végétale

Province	Difficultés liées à la production végétale										Ensemble	
	Conflit homme / faune		Maladies des cultures		Exode rural		Main d'œuvre vieillissante		Problème de financement			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ESTUAIRE	67	89%	51	68%	64	85%	47	63%	37	49%	75	100%
HAUT-OGOUE	150	96%	109	69%	69	44%	75	48%	105	67%	157	100%
MOYEN-OGOUE	134	99%	114	84%	97	71%	110	81%	112	82%	136	100%
NGOUNIE	144	97%	111	75%	89	60%	68	46%	105	71%	149	100%
NYANGA	92	99%	62	67%	80	86%	66	71%	72	77%	93	100%
OGOUE-IVINDO	150	99%	54	36%	40	27%	45	30%	41	27%	151	100%
OGOUE-LOLO	182	96%	170	90%	141	74%	119	63%	122	64%	190	100%
OGOUE-MARI-TIME	68	99%	54	78%	56	81%	57	83%	50	73%	69	100%
WOLEU-NTEM	508	94%	446	82%	417	77%	444	82%	320	59%	541	100%
ENSEMBLE	1495	96%	1171	75%	1053	68%	1031	66%	964	62%	1561	100%

✓ *Conflit homme et faune sauvage*

Les dégâts occasionnés par la faune sauvage (pachyderme, rongeur, insecte, etc.) ont pris un niveau alarmant dans les villages, et ce quelle que soit la province. Aux dires des populations villageoises, la protection intégrale de certaines espèces telle que l'éléphant ravive cette situation. Les résultats du RGA montre effectivement que la province de l'Estuaire, qui compte le nombre de villages les moins touchés par ce conflit homme/faune, connaît un niveau très inquiétant de ravages animaliers (86,6%). A l'opposé, c'est dans la province de l'Ogooué-Ivindo que cette situation conflictuelle atteint son paroxysme (93,3%).

✓ *Maladies des cultures*

Les cultures sont victimes de diverses maladies qui occasionnent d'importantes pertes de rendement dans les villages. L'attaque des cultures est plus perceptible dans certaines parties du pays. Ainsi, les provinces dont les villages sont les plus impactés par les maladies culturales sont l'Ogooué-Lolo (89,5%), le Moyen-Ogooué (83,8%) et le Woleu-Ntem (82,4%).

✓ *Exode rural*

Pour diverses raisons (travail, éducation, santé, condition de vie, mariage, aventure, etc.) plusieurs populations rurales délaissent les villages pour résider dans les centres urbains. Cette migration, appelée exode rural, est très nuisible à l'activité agricole villageoise. En effet, l'absence de mécanisation dans la production végétale rurale nécessite une main d'œuvre abondante. Les villages des provinces suivantes sont les plus impactés par cette situation : la Nyanga (86,0%), l'Estuaire (85,3%) et l'Ogooué-Maritime (81,2%).

✓ **Main d'œuvre vieillissante**

Parmi les facteurs limitant la production végétale dans les villages, il y a le vieillissement de la main d'œuvre. En effet, la population agricole gabonaise est vieillissante, surtout dans les villages des provinces de l'Ogooué-Maritime (82,6%), du Woleu-Ntem (82,1%) et du Moyen-Ogooué (80,9%).

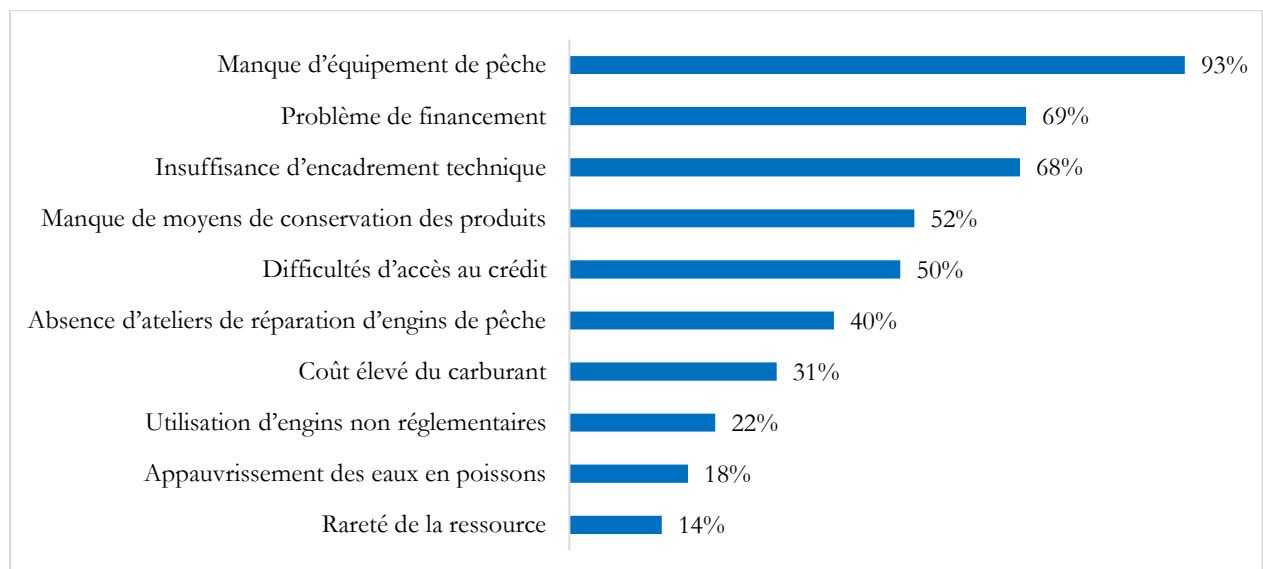
✓ **Problème de financement**

L'agriculture rurale nécessite de plus en plus de moyen financier afin d'avoir de meilleurs rendements. Dans les villages, l'achat des intrants, l'achat des machines, le transport vers les plantations, la construction de bâtiments nécessaires à la production végétale sont des exemples qui constituent un problème de financement pour les agriculteurs. Le problème de financement de l'agriculture est plus accentué dans les villages de la province du Moyen-Ogooué (82,4%) suivis de ceux des provinces de la Nyanga (77,4%) et de l'Ogooué-Maritime (72,5%).

5.2. DIFFICULTES LIEES A LA PRATIQUE DE LA PECHE

L'activité de pêche dans les villages du Gabon se pratique de manière artisanale. De plus, cette activité se fait avec des moyens rudimentaires. L'analyse des données du RGA indique que le manque d'équipement de pêche est le problème prépondérant rencontré dans les villages. En effet, sur les 660 villages de pêcheurs, 612 manquent d'équipement de pêche. Cette triste réalité est illustrée dans le Graphique 17 qui montre que 93% des villages de pêcheurs sont fortement impactés par cette difficulté. Par ailleurs, les quatre autres problèmes les plus fréquemment observés sont, par ordre d'importance décroissant, le problème de financement (69%), l'insuffisance d'encadrement technique (68%), le manque de moyens de conservation des produits de la pêche (52%) et la difficulté d'accès au crédit (50%).

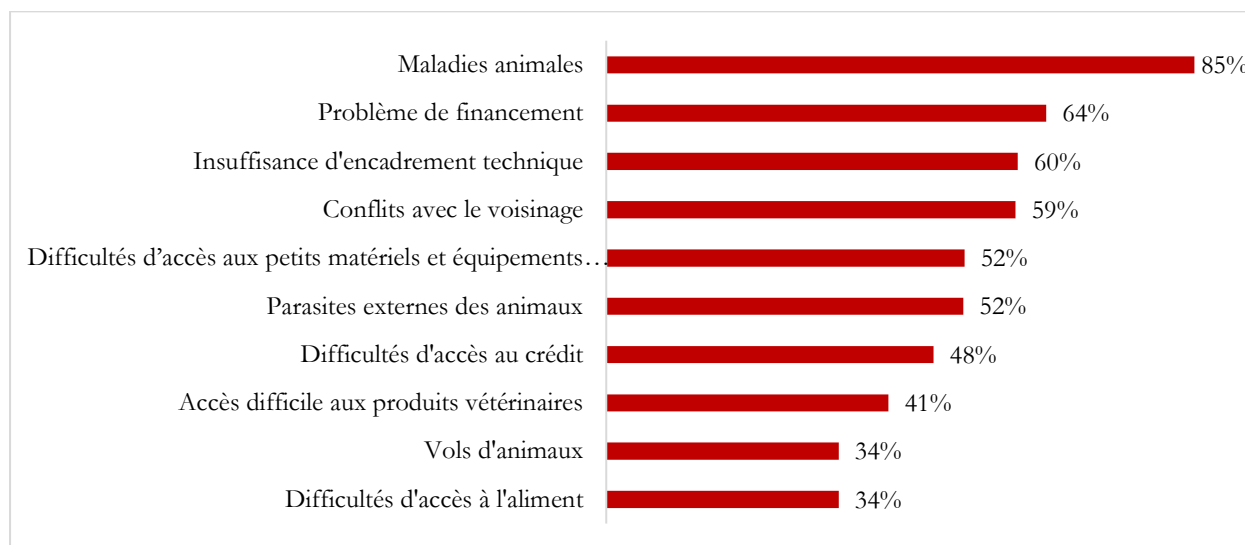
Graphique 17 : Principales difficultés liées à la pratique de la pêche



5.3. DIFFICULTES LIEES A LA PRATIQUE DE L'ELEVAGE

La pratique de l'élevage concerne 541 villages, soit un tiers des villages recensés. L'analyse du Graphique 18 indique que 85% des villages pratiquant l'élevage considèrent les maladies animales comme le problème majeur dans la pratique de leur activité. Le problème de financement qui touche 64% de ces villages vient en deuxième place. Les autres difficultés liées à l'élevage se présentent comme suit : l'insuffisance d'encadrement technique (60%), le conflit avec le voisinage (59%), les difficultés d'accès aux petits matériels et équipements d'élevage (52%), les parasites externes des animaux (52%), la difficulté d'accès au crédit (46%), l'accès difficile aux produits vétérinaires (41%), le vol des animaux (34%) et la difficulté d'accès à l'aliment (34%).

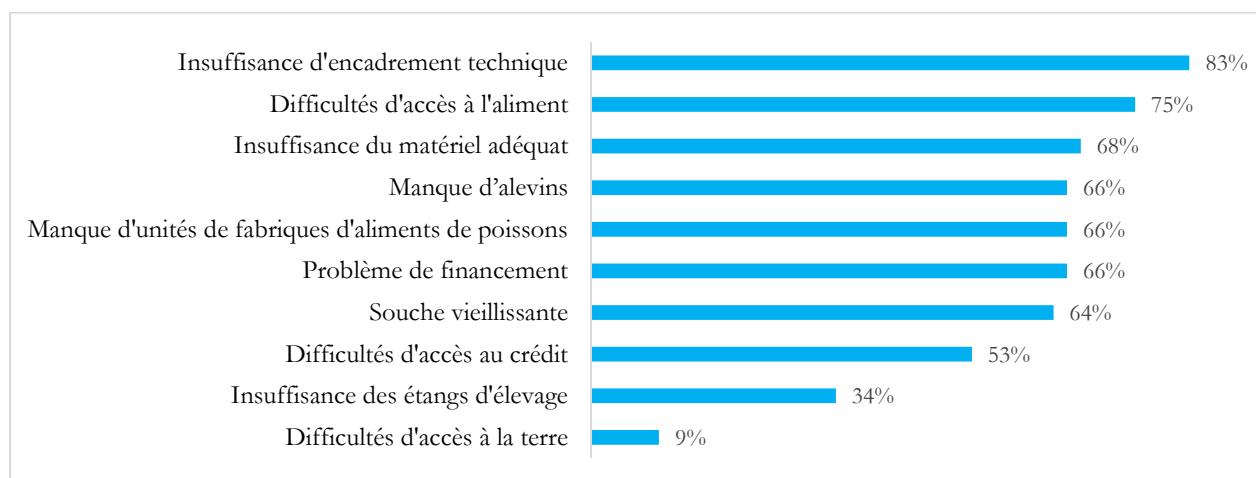
Graphique 18 : Principales difficultés liées à la pratique de l'élevage



5.4. DIFFICULTES LIEES A LA PRATIQUE DE L'AQUACULTURE

Au niveau des 53 villages pratiquant l'aquaculture, 44 villages (83%) considèrent l'insuffisance d'encadrement technique comme l'entrave majeure au développement de l'activité aquacole. Dans l'ordre d'importance relative décroissant, les autres principaux facteurs bloquant la pratique de l'aquaculture apparaissent dans le Graphique 19 ci-dessous :

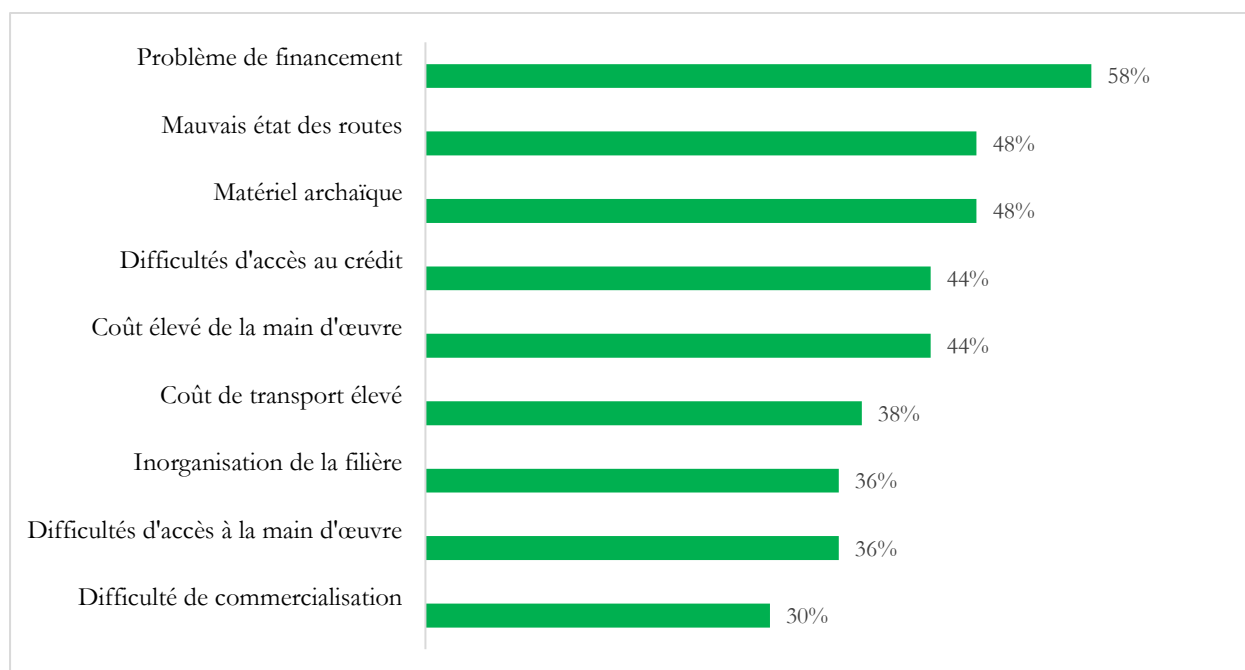
Graphique 19 : Principales difficultés liées à la pratique de l'aquaculture



5.5. DIFFICULTES LIEES A LA SYLVICULTURE

Les communautés villageoises rencontrent plusieurs difficultés dans l'entretien et l'exploitation des forêts et dans la culture des arbres. Les principales difficultés évoquées par les 50 villages dans ces domaines sont présentées dans le Graphique 20 suivant. Il en ressort que le problème de financement est l'entrave majeure citée dans plus de la moitié des villages (58%). Les quatre autres préoccupations primordiales citées par les sylviculteurs sont le mauvais état des routes (48%), le matériel archaïque (48%), les difficultés d'accès au crédit (44%) et le coût élevé de la main d'œuvre (44%).

Graphique 20 : Principales difficultés liées à la pratique de la sylviculture/forêt



CONCLUSION

Le présent volume portant sur l'analyse du module communautaire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) a permis de disposer de données chiffrées sur les caractéristiques des villages ruraux, l'existence d'infrastructures socio-économiques de base, des services de télécommunication, d'infrastructures agricoles et de soutien à l'agriculture et d'organisations socio-professionnelles. Les principales difficultés par domaine d'activité agricole ont également été inventoriées.

Dans la même optique que le module de base, les données du module communautaire serviront également à la construction de base de sondage pour les enquêtes de production agricole dans le secteur primaire (production végétale, élevage, pêche et aquaculture).

La collecte des données du module communautaire a permis de recenser 1 642 villages, dont 201 sont rattachés à des campements. La majorité des villages (79 %) est construite sous la forme d'habitat linéaire. Bien que 59 villages seulement soient situés à moins de 6 km de leur chef-lieu de département d'appartenance, huit villages sur dix (8/10) y sont accessibles par une voie praticable en toute saison (saison sèche et saison des pluies).

Parmi les 1 642 villages recensés, 1 273 villages (77,5%) sont sous la chefferie d'un homme.

L'adduction en eau potable dans les villages à travers le réseau SEEG (34 villages), des forages/hydrauliques villageoises (576 villages) est assez faible. De plus, la couverture en réseau internet est embryonnaire dans le milieu rural gabonais (6%). Par contre, 741 et 333 villages disposent respectivement d'une école primaire et d'un dispensaire fonctionnels.

Concernant les infrastructures agricoles (unités de production, de stockage, transformation, de conservation, de commercialisation, etc.), elles sont quasi-inexistantes dans le paysage rural gabonais.

Les organisations professionnelles agricoles (OPA) généralement localisées dans les villages sont celles qui interviennent dans le domaine de la production végétale (278 ; soit 17% des villages).

Au niveau des premières difficultés rencontrées dans la pratique des activités agricoles, elles varient en fonction des domaines, à savoir :

- ✓ ***Le conflit homme/faune sauvage dans 95,8% des villages pratiquant la production végétale ;***
- ✓ ***Le manque d'équipement de pêche dans 93% des villages pratiquant la pêche ;***
- ✓ ***Les maladies animales dans 85% des villages pratiquant l'élevage ;***
- ✓ ***L'insuffisance d'encadrement technique dans 83% des villages pratiquant l'aquaculture ;***
- ✓ ***Le problème de financement dans 58% des villages pratiquant la sylviculture/forêt.***

Les données du module communautaire sont des éléments indispensables pour la mise en place du Système permanent intégré des statistiques agricoles (SPISA) au Gabon. C'est pourquoi il est nécessaire d'approfondir et d'actualiser les résultats présentés ci-dessus à travers des études ciblées en milieu rural afin de mettre à la disposition des pouvoirs publics, des autorités locales et des partenaires au développement de meilleurs outils d'aide à la décision.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX DE DONNEES STATISTIQUES

Tableau 335 : Répartition des villages selon le type de village et la province

Province	Types de villages		Ensemble
	Village sans campement	Village avec campement	
ESTUAIRE	73	12	85
HAUT-OGOOUÉ	158	40	198
MOYEN-OGOOUÉ	122	23	145
NGOUNIE	113	37	150
NYANGA	86	9	95
OGOOUÉ-IVINDO	130	22	152
OGOOUÉ- LOLO	194	0	194
OGOOUÉ-MARITIME	46	26	72
WOLEU-NTEM	519	32	551
GABON	1 441	201	1 642

Tableau 336 : Répartition des villages avec campement selon le nombre de campement et la province

Province	Nombre de campements								Ensemble
	Un	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Dix	
ESTUAIRE	7	3	1	0	1	0	0	0	12
HAUT-OGOOUÉ	18	10	6	2	0	3	1	0	40
MOYEN-OGOOUÉ	9	7	2	0	3	1	0	1	23
NGOUNIE	8	11	8	8	0	0	1	1	37
NYANGA	1	4	2	1	1	0	0	0	9
OGOOUÉ-IVINDO	15	3	3	0	0	0	1	0	22
OGOOUÉ-LOLO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUÉ-MARITIME	7	8	2	2	6	1	0	0	26
WOLEU-NTEM	22	8	0	2	0	0	0	0	32
GABON	87	54	24	15	11	5	3	2	201

Tableau 337 : Répartition des villages selon la distance moyenne du village au campement par province

Province	Distance moyenne du village au campement								Ensemble
	Moins de 6 km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus de 30 km	Non déclaré	
ESTUAIRE	4	5	1	1	0	0	1	0	12
HAUT-OGOOUÉ	4	9	2	6	5	2	12	0	40
MOYEN-OGOOUÉ	2	4	5	1	2	1	4	4	23
NGOUNIE	23	5	3	4	0	0	2	0	37
NYANGA	6	2	1	0	0	0	0	0	9
OGOOUÉ-IVINDO	18	2	0	1	0	0	1	0	22
OGOOUÉ-LOLO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUÉ-MARITIME	17	6	0	0	0	0	1	2	26
WOLEU-NTEM	28	3	2	0	0	1	0	0	32
GABON	100	36	14	13	7	4	21	6	201

Tableau 338 : Répartition des villages selon le type d'habitat et la province

Province	Type d'habitat			Ensemble
	Habitat linéaire	Habitat groupé	Habitat dispersé	
ESTUAIRE	60	12	13	85
HAUT-OGOOUE	146	24	28	198
MOYEN-OGOOUE	99	18	28	145
NGOUNIE	113	21	16	150
NYANGA	75	11	9	95
OGOOUE-IVINDO	140	4	8	152
OGOOUE-LOLO	147	11	36	194
OGOOUE-MARITIME	23	16	33	72
WOLEU-NTEM	500	32	19	551
GABON	1 303	149	190	1 642

Tableau 339 : Répartition des villages selon le sexe du chef de village et la province

Province	Sexe du chef de village		Ensemble
	Masculin	Féminin	
ESTUAIRE	49	36	85
HAUT-OGOOUE	166	32	198
MOYEN-OGOOUE	93	52	145
NGOUNIE	118	32	150
NYANGA	82	13	95
OGOOUE-IVINDO	117	35	152
OGOOUE-LOLO	166	28	194
OGOOUE-MARITIME	56	16	72
WOLEU-NTEM	426	125	551
GABON	1 273	369	1 642

Tableau 340 : Répartition des villages selon l'âge du chef de village et la province

Province	Groupe d'âge du chef de village							
	Moins de 35 ans	35 – 39	40 – 44	45 – 49	50 – 54	55 – 59	60 - 64	65 ans et plus
ESTUAIRE	1	1	3	2	8	15	10	45
HAUT-OGOOUE	2	3	3	9	18	20	36	108
MOYEN-OGOOUE	1	0	0	4	20	22	38	60
NGOUNIE	2	0	4	11	20	26	30	57
NYANGA	2	0	0	1	1	10	16	65
OGOOUE-IVINDO	0	0	0	3	11	27	34	77
OGOOUE-LOLO	0	2	2	7	17	24	31	111
OGOOUE-MARITIME	0	2	2	2	7	7	11	41
WOLEU-NTEM	3	7	15	23	53	80	68	302
GABON	11	15	29	62	155	231	274	866

Tableau 341 : Répartition des villages selon le niveau d'instruction du chef de village et la province

Province	Niveau d'instruction du chef de village				
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur
ESTUAIRE	10	36	28	7	4
HAUT-OGOOUE	24	120	37	11	6
MOYEN-OGOOUE	12	63	54	11	5
NGOUNIE	43	80	23	4	0
NYANGA	14	67	12	1	1
OGOOUE-IVINDO	20	86	44	1	1
OGOOUE-LOLO	40	110	40	3	1
OGOOUE-MARITIME	5	44	15	7	1
WOLEU-NTEM	46	202	214	74	15
GABON	214	808	467	119	34

Tableau 342 : Répartition des villages selon la distance au chef-lieu de département d'appartenance et la province

Province	Distance au chef-lieu de département d'appartenance							
	Moins de 6km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus, de 30 km	Non déclaré
ESTUAIRE	0	8	14	4	9	7	41	2
HAUT-OGOOUE	19	35	18	19	32	15	57	3
MOYEN-OGOOUE	3	6	9	7	7	15	89	9
NGOUNIE	5	9	18	15	9	8	77	9
NYANGA	9	4	9	12	9	7	44	1
OGOOUE-IVINDO	2	13	13	12	7	13	91	1
OGOOUE-LOLO	6	10	19	6	14	18	120	1
OGOOUE-MARITIME	0	2	3	4	3	2	24	34
WOLEU-NTEM	14	50	77	63	76	61	210	0
GABON	58	137	180	142	166	146	753	60

Tableau 343 : Répartition des villages selon la principale voie qui le relie au chef-lieu de département d'appartenance et la province

Province	Principale voie qui relie le village au chef-lieu de département d'appartenance							Ensemble
	Route bitumée	Route en latérite	Route en terre	Route en sable	Voie ferroviaire	Voie d'eau	Piste/sentier	
ESTUAIRE	26	40	6	0	0	13	0	85
HAUT-OGOOUE	70	98	13	16	0	0	1	198
MOYEN-OGOOUE	91	6	4	0	1	43	0	145
NGOUNIE	30	38	64	0	0	9	9	150
NYANGA	26	55	1	0	0	12	1	95
OGOOUE-IVINDO	14	79	53	0	3	3	0	152
OGOOUE-LOLO	59	94	23	0	3	6	9	194
OGOOUE-MARITIME	4	13	2	0	0	53	0	72
WOLEU-NTEM	113	350	87	0	0	0	1	551
GABON	433	773	253	16	7	139	21	1 642

Tableau 344 : Répartition des villages selon la praticabilité de la principale voie qui les relie au chef-lieu de département d'appartenance et la province

Province	Praticabilité de la principale voie qui relie le village au chef-lieu de département d'appartenance			Total
	En toutes saisons	Seulement en saison sèche	Seulement en saison de pluie	
ESTUAIRE	66	19	0	85
HAUT-OGOOUE	153	45	0	198
MOYEN-OGOOUE	135	6	4	145
NGOUNIE	99	50	1	150
NYANGA	76	19	0	95
OGOOUE-IVINDO	143	9	0	152
OGOOUE-LOLO	177	17	0	194
OGOOUE-MARITIME	70	0	2	72
WOLEU-NTEM	393	158	0	551
GABON	1 312	323	7	1 642

Tableau 345 : Répartition des villages selon la fréquentation de la principale voie qui les relie au chef-lieu de département d'appartenance et la province

Province	Fréquentation de la principale voie qui relie le village au chef-lieu de département d'appartenance		Ensemble
	Régulière	Irrégulière	
ESTUAIRE	59	26	85
HAUT-OGOOUE	129	69	198
MOYEN-OGOOUE	125	20	145
NGOUNIE	74	76	150
NYANGA	71	24	95
OGOOUE-IVINDO	90	62	152
OGOOUE-LOLO	130	64	194
OGOOUE-MARITIME	69	3	72
WOLEU-NTEM	344	207	551
GABON	1 091	551	1 642

Tableau 346 : Répartition des villages selon le principal moyen utilisé pour se rendre au village et la province

Province	Principal moyen utilisé pour se rendre au village						Ensemble
	A pieds	Moto	Bicyclette/ vélo	Automobile	Pirogue/ bateau	Train	
ESTUAIRE	3	0	0	69	13	0	85
HAUT-OGOOUE	16	6	0	176	0	0	198
MOYEN-OGOOUE	0	0	0	101	43	1	145
NGOUNIE	20	0	0	120	10	0	150
NYANGA	1	0	1	81	12	0	95
OGOOUE-IVINDO	3	0	0	143	3	3	152
OGOOUE-LOLO	18	16	0	151	6	3	194
OGOOUE-MARITIME	0	0	0	19	53	0	72
WOLEU-NTEM	48	58	1	444	0	0	551
GABON	109	80	2	1 304	140	7	1 642

Tableau 347 : Répartition des villages selon les sources communautaires d’approvisionnement en eau qui existent dans le village et la province

Province	Répartition des villages selon les sources communautaires d’approvisionnement en eau qui existent dans le village et la province								
	Forage/ Hydraulique vil- lageoise	Puits	Rivière	Marigot	Fleuve	Lac	Source	Eau de pluie	SEEG
ESTUAIRE	34	25	64	4	3	1	9	59	0
HAUT-OGOUE	66	45	146	15	6	7	53	112	23
MOYEN-OGOUE	26	23	86	11	26	21	23	73	5
NGOUNIE	32	15	128	11	21	8	52	68	0
NYANGA	25	2	84	3	1	13	11	56	1
OGOUE-IVINDO	27	39	133	7	15	4	33	13	2
OGOUE-LOLO	67	12	170	19	9	0	8	116	1
OGOUE-MARITIME	14	19	58	15	11	11	33	63	1
WOLEU-NTEM	285	158	368	108	34	3	226	119	1
GABON	576	338	1237	193	126	68	448	679	34

Tableau 348 : Répartition des villages selon la principale source communautaire d’approvisionnement en eau pour boire existante dans le village et la province

Province	Principale source communautaire d’approvisionnement en eau pour boire existante dans le village								
	Forage/ hydraulique villageoise	Puits	Rivière	Marigot	Fleuve	Lac	Source	Eau de pluie	SEEG
ESTUAIRE	15	7	46	0	1	0	2	14	0
HAUT-OGOUE	38	17	89	2	0	1	14	19	18
MOYEN-OGOUE	17	7	59	1	18	14	8	18	3
NGOUNIE	22	2	89	0	5	1	27	4	0
NYANGA	22	1	66	0	0	4	1	0	1
OGOUE-IVINDO	23	16	81	1	4	0	25	0	2
OGOUE-LOLO	62	6	112	0	9	0	5	0	0
OGOUE-MARITIME	8	10	30	2	1	0	16	4	1
WOLEU-NTEM	243	41	162	9	4	1	89	2	0
GABON	450	107	734	15	42	21	187	61	25

Tableau 349 : Répartition des villages selon les sources communautaires d’alimentation en électricité existantes dans le village et la province

Province	Sources communautaires d’alimentation en électricité existantes dans le village					
	SEEG	Energie solaire	Groupe électro- gène commu- nautaire	Groupe électrogène privé	Centrale ther- mique	Aucune source
ESTUAIRE	49	16	4	26	0	21
HAUT-OGOUE	108	7	9	0	1	76
MOYEN-OGOUE	10	1	23	24	0	93
NGOUNIE	10	4	41	11	0	92
NYANGA	1	8	4	3	0	80
OGOUE-IVINDO	3	4	23	26	0	105
OGOUE-LOLO	98	2	3	16	0	75
OGOUE-MARITIME	1	4	7	9	2	52
WOLEU-NTEM	108	55	29	130	4	305
Ensemble	388	101	143	245	7	899

Tableau 350 : Répartition des villages selon la principale source communautaire d'alimentation en électricité existante dans le village et la province

Province	Principale source communautaire d'alimentation en électricité existantes dans le village						Ensemble
	SEEG	Energie solaire	Groupe électrogène communautaire	Groupe électrogène privé	Centrale thermique	Aucune source	
ESTUAIRE	45	5	0	14	0	21	85
HAUT-OGOOUE	108	5	8	0	1	76	198
MOYEN-OGOOUE	10	0	22	20	0	93	145
NGOUNIE	10	1	39	8	0	92	150
NYANGA	1	8	4	2	0	80	95
OGOOUE-IVINDO	3	0	22	22	0	105	152
OGOOUE-LOLO	98	2	3	16	0	75	194
OGOOUE-MARITIME	1	3	6	8	2	52	72
WOLEU-NTEM	93	6	25	119	3	305	551
GABON	369	30	129	209	6	899	1 642

Tableau 351 : Répartition des villages selon l'accès aux moyens de communication de masse et de télécommunication par province

Province	Accès aux moyens de communication et télécommunication									
	Radio-Gabon	Radio locale	Radio étrangère	TV Gabon 1ère	TV Gabon 24	TV étrangère	TV nationale privée	Internet	Téléphone fixe	Téléphone mobile
ESTUAIRE	8	2	6	5	6	4	1	2	0	21
HAUT-OGOOUE	34	25	32	0	0	0	0	0	0	26
MOYEN-OGOOUE	44	28	35	38	32	33	22	41	1	50
NGOUNIE	14	7	13	11	12	10	4	10	0	42
NYANGA	22	16	19	6	8	3	4	3	0	39
OGOOUE-IVINDO	20	11	19	30	31	23	17	17	0	32
OGOOUE-LOLO	37	0	28	43	43	40	6	11	1	42
OGOOUE-MARITIME	3	4	21	10	10	10	5	4	1	44
WOLEU-NTEM	178	190	106	52	50	48	29	7	0	192
GABON	360	283	279	195	192	171	88	95	3	488

Tableau 352 : Répartition des villages n'ayant pas accès aux moyens de communication de masse et télécommunication par province

Province	Répartition des villages n'ayant pas accès aux moyens de communication de masse et télécommunication par province									
	Radio-Gabon	Radio locale	Radio étrangère	TV Gabon 1ère	TV Gabon 24	TV étrangère	TV nationale privée	Internet	Téléphone fixe	Téléphone mobile
ESTUAIRE	77	83	79	80	79	81	84	83	85	64
HAUT-OGOOUE	164	173	166	198	198	198	198	198	198	172
MOYEN-OGOOUE	101	117	110	107	113	112	123	104	144	95
NGOUNIE	136	143	137	139	138	140	146	140	150	108
NYANGA	73	79	76	89	87	92	91	92	95	56
OGOOUE-IVINDO	132	141	133	122	121	129	135	135	152	120
OGOOUE-LOLO	157	194	166	151	151	154	188	183	193	152
OGOOUE-MARITIME	69	68	51	62	62	62	67	68	71	28
WOLEU-NTEM	373	361	445	499	501	503	522	544	551	359
GABON	1 282	1 359	1 363	1 447	1 450	1 471	1 554	1 547	1 639	1 154

Tableau 353 : Répartition des villages selon l'existence ou pas d'un service d'élevage par province

Province	Répartition des villages selon l'existence ou pas d'un service d'élevage par province		Ensemble
	OUI	NON	
ESTUAIRE	0	85	85
HAUT-OGOOUE	2	196	198
MOYEN-OGOOUE	0	145	145
NGOUNIE	1	149	150
NYANGA	6	89	95
OGOOUE-IVINDO	1	151	152
OGOOUE-LOLO	1	193	194
OGOOUE-MARITIME	0	72	72
WOLEU-NTEM	17	534	551
GABON	28	1 614	1 642

Tableau 356 : Répartition des villages ayant des infrastructures de santé fonctionnelles par province

Province	Infrastructures de santé					
	Cabinet de soins infirmiers	Case de santé	Centre médical	Dépôt pharmaceutique	Dispensaire	Infirmier
ESTUAIRE	6	4	1	1	20	5
HAUT-OGOOUÉ	3	1	3	3	55	3
MOYEN-OGOOUÉ	3	0	3	2	36	4
NGOUNIE	1	3	2	2	57	2
NYANGA	0	1	1	0	25	10
OGOOUE-IVINDO	0	1	1	0	27	1
OGOOUÉ- LOLO	0	0	2	1	31	0
OGOOUE-MARITIME	0	1	0	0	25	5
WOLEU-NTEM	9	10	1	1	57	15
GABON	22	21	14	10	333	45

Tableau 357 : Répartition des villages dépourvus d'infrastructure selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche de santé fonctionnelle la plus proche

Infrastructures de santé	Distance par rapport à l'infrastructure de santé fonctionnelle la plus proche								Total
	Moins de 6 km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus de 30 km	Non déclarés	
Cabinet des soins infirmiers	65	93	131	87	126	83	381	654	1620
Case de santé	49	79	111	75	100	71	290	846	1621
Centre médical	76	143	164	139	155	115	549	287	1628
Dépôt pharmaceutique	71	128	155	142	149	108	544	335	1632
Dispensaire	256	147	131	88	65	56	174	392	1309

Tableau 367 : Répartition des villages ayant des infrastructures d'éducation fonctionnelles par province

Province	Infrastructures d'éducation		
	Établissement Pré-primaire	Établissement primaire	Collège
ESTUAIRE	32	38	0
HAUT-OGOOUÉ	22	114	3
MOYEN-OGOOUÉ	14	48	1
NGOUNIE	12	84	0
NYANGA	11	42	0
OGOOUÉ-IVINDO	22	109	0
OGOOUÉ- LOLO	20	61	2
OGOOUÉ-MARITIME	2	25	1
WOLEU-NTEM	154	220	8
GABON	289	741	15

Tableau 368 : Répartition des villages dépourvus d'infrastructures d'éducation selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche

Infrastructures d'éducation	Distance par rapport à l'infrastructure d'éducation fonctionnelle la plus proche								Total
	Moins de 6 km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus de 30 km	Non déclarés	
Établissement pré-primaire	317	108	113	83	77	69	297	289	1353
Établissement primaire	450	74	60	46	20	27	68	156	901
Collège	73	143	165	136	155	123	554	278	1627
Centre de mé-tier agricole	8	31	62	34	54	54	416	983	1642

Tableau 378 : Répartition des villages ayant des infrastructures de production végétale par province

Province	Infrastructures de production végétale					
	Infrastructure d'irrigation	Unité de commercialisation de produits agricoles	Unité de conservation et de stockage de produits agricoles	Unité de production de matériel végétal (germoir, etc.)	Unité de réparation et d'entretien des machines agricoles	Unité de transformation de produits agricoles
ESTUAIRE	0	0	0	0	0	0
HAUT-OGOOUE	1	3	1	1	1	11
MOYEN-OGOOUE	0	2	1	0	0	3
NGOUNIE	0	0	0	0	0	0
NYANGA	1	0	0	0	0	1
OGOOUE-IVINDO	0	0	0	1	0	0
OGOOUE-LOLO	0	1	0	0	0	4
OGOOUE-MARITIME	0	1	0	0	0	0
WOLEU-NTEM	0	1	1	4	2	6
GABON	2	8	3	6	3	25

Tableau 389 : Répartition des villages ayant des infrastructures d'élevage par province

Province	Infrastructures d'élevage						
	Unité de commercialisation de produits d'élevage	Unité de conservation et de stockage de produits d'élevage	Unité de production des reproducteurs	Unité de transformation d'aliments de bétail	Unité de transformation de produits d'élevage	Unité de vente de matériels et équipements d'élevage	Unité de vente des aliments du bétail
ESTUAIRE	2	1	1	0	1	0	0
HAUT-OGOOUE	0	0	1	0	0	0	0
MOYEN-OGOOUE	0	0	0	0	0	0	0
NGOUNIE	0	0	0	0	0	0	2
NYANGA	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUE-IVINDO	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUE-LOLO	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUE-MARITIME	0	0	0	0	0	0	0
WOLEU-NTEM	2	0	1	0	0	0	0
GABON	4	1	3	0	1	0	2

Tableau 389b : Répartition des villages ayant des infrastructures de pêche et d'aquaculture par province

Province	Infrastructures de pêche et d'aquaculture								
	Débarcadère des produits de pêche	Dépôt et vente de provende	Magasin de vente d'articles de pêche	Unité de commercialisation de produits halieutiques	Unité de conservation et de stockage de produits halieutiques	Unité de production d'alevins	Unité de production d'aliments de poissons	Unité de réparation et d'entretien des engins de pêche ou matériel aquacole	Unité de transformation de produits halieutiques
ESTUAIRE	24	0	0	0	0	0	0	0	0
HAUT-OGOOUE	22	0	0	2	1	1	0	1	0
MOYEN-OGOOUE	9	0	0	0	0	0	0	0	0
NGOUNIE	5	1	1	0	0	0	0	0	0
NYANGA	16	0	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUE-IVINDO	8	0	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUE-LOLO	9	0	0	0	0	0	0	0	0
OGOOUE-MARITIME	11	0	0	0	0	0	0	0	0
WOLEU-NTEM	21	0	0	1	0	0	0	0	0
GABON	125	1	1	3	1	1	0	1	0

Tableau 430 : Répartition des villages ayant au moins une organisation professionnelle agricole (OPA) tous genres confondus par province

Secteurs d'intervention des organisations professionnelles agricoles (OPA)	Province									Total
	ESTUAIRE	HAUT-OGOOUE	MOYEN-OGOOUE	NGOUNIE	NYANGA	OGOOUE-IVINDO	OGOOUE-LOLO	OGOOUE-MARITIME	WOLEU-NTEM	
Agriculture	12	59	14	1	18	24	3	4	105	240
Elevage	3	5	0	0	2	0	2	0	11	23
Pêche	8	8	2	0	2	2	0	1	2	25
Aquaculture	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Sylviculture/Forêt	0	0	2	0	0	29	0	0	11	42
Chasse	0	7	4	9	0	0	0	0	0	20
Artisanat	0	0	0	11	0	0	0	2	4	17
Commerce	3	5	4	0	0	0	1	2	4	19
Transformation des produits de pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transformation des produits agricoles	0	0	4	0	0	0	0	0	2	6
Orpaillage	0	2	0	0	0	1	4	0	1	8
Production de sable	0	0	0	1	0	0	0	0	9	10

Tableau 410 : Répartition des villages dépourvus d'infrastructures socio-économique selon la distance en km par rapport à l'infrastructure fonctionnelle la plus proche

Infrastructures socio-économiques et culturelles	Distance du village par rapport à l'infrastructure socio-économique et culturelle fonctionnelle la plus proche								Total
	Moins de 6 km	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	Plus de 30 km	Non déclarés	
Aire de sport	225	76	99	79	57	57	178	372	1143
Bar, buvette	196	54	69	54	35	38	83	173	702
Boutique	172	109	123	89	64	71	202	277	1107
Cafétéria	71	109	141	111	126	111	459	493	1621
Église	266	67	54	40	26	29	113	197	792
Épicerie	160	132	126	116	113	87	328	384	1446
Garage mécanique	48	99	138	109	120	96	517	496	1623
Internat	23	47	77	58	71	67	342	942	1627
Marché	65	121	145	122	137	106	509	407	1612
Mosquée	63	119	145	118	128	111	531	395	1610
Orphelinat	9	29	58	41	43	46	306	1110	1642
Point de recharge téléphonique	134	95	118	92	88	85	274	393	1279
Point de vente des produits pétroliers	97	92	129	98	107	92	401	467	1483
Restaurants	66	106	148	117	124	106	472	465	1604
Temple traditionnel	134	67	62	46	36	52	162	640	1199
Unité d'hébergement	137	140	161	116	121	107	406	374	1562

Tableau 462b : Répartition des villages affiliés à au moins une organisation professionnelle tous genres confondus par secteur d'activité et par type d'OPA

Secteurs d'intervention des organisations professionnelles agricoles (OPA)	Types d'OPA			Total
	Coopérative	Association/ mutuelle	Groupement informel	
Agriculture	128	88	62	278
Elevage	16	6	2	24
Pêche	6	11	6	23
Aquaculture	0	0	1	1
Sylviculture/Forêt	12	28	3	43
Chasse	7	3	9	19
Artisanat	0	2	13	15
Commerce	8	5	4	17
Transformation des produits agricoles	5	0	0	5
Orpaillage	2	1	1	4
Production de sable	2	4	3	9

Tableau 433 : Répartition des villages ayant des organisations professionnelles agricoles (OPA) féminines par province

Secteurs d'intervention des organisations professionnelles agricoles (OPA) féminines	Province									Total
	ESTUAIRE	HAUT-OGOOUE	MOYEN-OGOOUE	NGOUNIE	NYANGA	OGOOUE-IVINDO	OGOOUE-LOLO	OGOOUE-MARITIME	WOLEU-NTEM	
Agriculture	7	27	11	1	0	3	2	2	28	81
Elevage	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aquaculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sylviculture/Forêt	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
Artisanat	0	0	0	4	2	0	0	2	0	8
Commerce	3	0	8	0	0	0	0	2	0	13
Transformation des produits de pêche	0	0	6	0	2	0	3	0	0	11
Transformation des produits agricoles	29	30	62	7	10	5	7	1	370	521
Groupe folklorique	11	42	21	1	2	4	7	0	186	274
Association de prestation de services	3	9	10	0	0	0	0	0	8	30

Tableau 365b : Répartition des villages affiliés à au moins une organisation professionnelle féminine par secteur d'activités et par type d'OPA

Secteurs d'intervention des organisations professionnelles agricoles (OPA) féminines	Type d'OPA			Total
	Coopérative	Association/mutuelle	Groupement informel	
Agriculture	29	42	67	138
Elevage	2	0	0	2
Sylviculture/Forêt	0	0	3	3
Artisanat	0	2	7	9
Commerce	6	4	6	16
Transformation des produits agricoles	6	0	2	8
Tontine	129	184	602	915
Groupe folklorique	75	98	286	459
Association de prestation de services	17	15	29	61

Tableau 458 : Répartition des villages selon la présence ou non des principales difficultés liées à la pratique de l'agriculture dans le village

Difficultés liées à la pratique de l'agriculture dans le village	Existence de difficulté liée à l'agriculture		Total
	Difficulté liée à l'agriculture existe dans le village	Difficulté liée à l'agriculture n'existe pas dans le village	
Absence de marché local	963	598	1561
Absence de matériel végétal sain	550	1011	1561
Appauvrissement du sol	81	1480	1561
Catastrophes naturelles	377	1184	1561
Changement climatique	377	1184	1561
Conflit homme/faune	1495	66	1561
Coût de transport élevé	781	780	1561
Déforestation	116	1445	1561
Difficulté d'accès au crédit	704	857	1561
Difficulté d'accès au foncier	125	1436	1561
Difficulté d'accès au marché	567	994	1561
Difficulté d'accès en eau pour irrigation	200	1361	1561
Difficulté de commercialisation	658	903	1561
Éloignement des plantations	462	1099	1561
Enclavement du village	477	1084	1561
Exode rural	1053	508	1561
Expropriation des terres	36	1525	1561
Faible clientèle	714	847	1561
Importantes pertes post-récolte	455	1106	1561
Insuffisance d'intrants agricoles	348	1213	1561
Insuffisance de petit matériel de production	850	711	1561
Insuffisance de terres cultivables	98	1463	1561
Insuffisance/manque de mécanisation	475	1086	1561
Insuffisance de pistes de desserte	285	1276	1561
Litige foncier	68	1493	1561
Main d'œuvre vieillissante	1031	530	1561
Maladies des cultures	1171	390	1561
Manque d'encadrement des paysans	927	634	1561
Manque de formation des exploitants	780	781	1561
Manque de magasin de stockage des produits agricoles	467	1094	1561
Manque de main d'œuvre	781	780	1561
Manque d'infrastructure de conservation	481	1080	1561
Manque d'unité de transformation des produits agricoles	504	1057	1561
Mauvais état des routes	746	815	1561
Vol de la production	298	1263	1561
Problème de financement	964	597	1561
Problème de transport de la production	692	869	1561
Problème d'organisation de la collecte de la production	317	1244	1561
Sécurisation foncière	76	1485	1561
Sols non fertiles	38	1523	1561
Superficie de terres réduite	69	1492	1561

Tableau 459 : Répartition des villages selon la présence ou non des principales difficultés liées à la pratique de l'élevage dans le village

Difficultés liées à la pratique de l'élevage dans le village	Existence de difficulté liée à l'élevage		Total
	Difficulté liée à l'élevage existe dans le village	Difficulté liée à l'élevage n'existe pas dans le village	
Absence d'abattoirs	132	449	581
Accès difficile aux produits vétérinaires	238	343	581
Conflits avec le voisinage	345	236	581
Difficulté d'accès à la main-d'œuvre	116	465	581
Difficulté d'accès à l'eau pour abreuver le cheptel	57	524	581
Difficultés de commercialisation	138	443	581
Difficultés d'accès aux petits matériels et équipements d'élevage	302	279	581
Difficultés d'accès à l'aliment	196	385	581
Difficultés d'accès au crédit	276	305	581
Difficultés d'accès aux reproducteurs	170	411	581
Insuffisance de la main-d'œuvre	147	434	581
Insuffisance de pâturage	69	512	581
Insuffisance de terres	34	547	581
Insuffisance d'encadrement technique	347	234	581
Maladies animales	496	85	581
Parasites externes des animaux	301	280	581
Problème de financement	371	210	581

Tableau 460 : Répartition des villages selon la présence ou non des principales difficultés liées à la pratique de la pêche dans le village

Difficultés liées à la pêche	Existence de difficulté liée à la pêche		Total
	Difficulté liée à la pêche existant dans le village	Difficulté liée à la pêche n'existant pas dans le village	
Absence d'atelier de réparation d'engins de pêche	263	397	660
Appauvrissement des eaux en poisson	118	542	660
Coût élevé du carburant	206	454	660
Difficulté d'accès au crédit	329	331	660
Insuffisance d'encadrement technique	448	212	660
Manque d'équipement de pêche	612	48	660
Manque de moyens de conservation des produits	343	317	660
Problèmes de financement	454	206	660
Rareté de la ressource	92	568	660
Utilisation d'engins non réglementaires	145	515	660

Tableau 461 : Répartition des villages selon la présence ou non des principales difficultés liées à la pratique de l'aquaculture dans le village

Difficultés liées à l'aquaculture	Existence de difficulté liée à la pratique de l'aquaculture		Total
	Difficulté liée à l'aquaculture existant dans le village	Difficulté liée à l'aquaculture n'existant pas dans le village	
Difficulté d'accès à la terre	5	48	53
Difficultés d'accès à l'aliment	40	13	53
Difficulté d'accès au crédit	28	25	53
Insuffisance d'encadrement technique	44	9	53
Insuffisance des étangs d'élevage	18	35	53
Insuffisance du matériel adéquat	36	17	53
Manque d'alevins	35	18	53
Manque d'unités de fabriques d'aliments de poissons	35	18	53
Problème de financement	35	18	53
Souche vieillissante	34	19	53

Tableau 472 : Répartition des villages selon la présence ou non des principales difficultés liées à la pratique de la sylviculture dans le village

Difficultés liées à la sylviculture	Existence de difficulté liée à la pratique de la sylviculture		Total
	Difficulté liée à la sylviculture existant dans le village	Difficulté liée à la sylviculture n'existant pas dans le village	
Conflit avec les animaux sauvages	11	39	50
Coûts de transport élevé	19	31	50
Coût élevé de la main d'œuvre	22	28	50
Déforestation	3	47	50
Difficulté de commercialisation	15	35	50
Difficulté d'accès à la main d'œuvre	18	32	50
Difficulté d'accès au crédit	22	28	50
Éloignement par rapport au village	9	41	50
Étroitesse du marché local	11	39	50
Inorganisation de la filière	18	32	50
Lourdeur administrative	9	41	50
Maladies des bois	31	19	50
Matériel archaïque	24	26	50
Mauvais état des routes	24	26	50
Problème de conservation et de conditionnement	14	36	50
Problèmes de financement	29	21	50

ANNEXE 2 : LISTE DU PERSONNEL DU RGA

A21 Personnel national

Nom (s) et Prénom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Comité de pilotage		
MAGANGA MOUSSAVOU Biendi	Ministre de l'Agriculture	
ROBOTY Nicole Janine Lydie épouse MBOU	Ministre de l'Economie	
Comité technique		
EBANG-EBANG Prosper	Directeur Général de la Statistique	Directeur National RGA
OUSSOU Max	Directeur Général de l'Agriculture	Directeur National Adjoint RGA
Coordination nationale		
MENDAME MVE Wilfried	Chargé d'Etudes DGS	Coordonnateur National
ASSOUMOU Lucien	Directeur Central des Statistiques MINAGRI	Coordonnateur National Adjoint
Bureau Central du RGA		
BOUBENDJA KOUNGANA Gaël		Chef de Section Méthodologie et Analyse
OKOME ZUE Bernadette		Chef de Section Adjoint Méthodologie et Analyse
MENGUE Thierry		Cadre Section Méthodologie et Analyse
GOMES Eddie Fortuné		Cadre Section Méthodologie et Analyse
ENGONE NDONG Jean Lumière		Cadre Section Méthodologie et Analyse
BOUANGA IMENGUET Estelle		Cadre Section Méthodologie et Analyse
MBOUSSA BONNET Justin de Dieu		Cadre Section Méthodologie et Analyse
MOHAMEDOU Hassan		Cadre Section Méthodologie et Analyse
ANGUEZOMO Clarisse		Cadre Section Méthodologie et Analyse
BIBANG BI ESSONO Fidèle		Chef de Section Cartographie et Collecte
BOUNGOINDZI NYANGUI Mireille		Chef de Section adjoint Cartographie et Collecte
MOUGOUSSI Jean Bernard		Cadre Section Cartographie et Collecte

ANGUEZOMO Clarisse		Cadre Section Cartographie et Collecte
ESSONO MENDAME Clément		Cadre Section Cartographie et Collecte
NZE Emeline Claudia		Cadre Section Cartographie et Collecte
ASSEKO NDO Georges		Cadre Section Cartographie et Collecte
MBOUMBA NDJANA Winny épouse EYEGHE OBIANG		Chef de Section Gestion des Applications
NGUEMA NGUI Rodrigue		Chef de section adjoint Gestion des Applications
MVE ONA Lilian		Cadre Section Gestion des Applications Informatiques
MIYAKOU Charlene		Cadre Section Gestion des Applications Informatiques
OBAME Perky		Cadre Section Gestion des Applications Informatiques
MAGANGA MBADINGA Noeline		Chef de Section Administration et Finances
OGOULA OGARI Prescilia		Chef de Section Adjoint Administration et Finances
ASSOUMOU Claude Irma		Chef de Section Communication
NSITA NANI Alain		Chef de Section Adjoint Communication
BAGNADI Diane		Cadre Section Communication
ETOME Patricia		Cadre Section Communication
NGUEMA Gloria		Cadre Section Communication
ADA MVE Audrey		Cadre Section Communication
MOUBELE Alain		Cadre Section Communication
MOUNGUENGUI Brice		Cadre Section Communication
MUSUNDA NKOLO		Cadre Section Communication
Supervision dans les Provinces		
ESTUAIRE		
BOUNGOINDZI NYANGUI Mireille		Superviseur de collecte

ALLENEYI Constance Reliques épouse NDONG ESSANGUI		Superviseur d'application
MENGUE Thierry		
MBOUMBA NDJANA épouse EYEGHE OBIANG Wynnie Charlene Gisèle		
NGUEMA NGUI Rodrigue		
ANGUE OMVA Marjolaine Pétronie		
BIBANG BI ESSONO Sandrine née FOMENE		Superviseur d'application assistant
ABEME EVOVOE Terrence Michelle		
MINTO'OKWO Marie Blanche		
ANDEME NDONG Rose		
ANOMANDE Emilie Cassandra		
EKORO Diane		
MBA Catherine Marie Josée épouse NIANG MPENDAGA		
TESSET René Jacques		
NYANGONE MENDOME Audrey Géraldine		
MAKITA LEGALA Sandrine		
EVOUNG AZIZET Hycinth Florine		
HAUT-OGOUE		
BOUBENDJA KOUNGANA Gaël		Superviseur d'application
NZE Claudia Emeline		
MOHAMEDOU Hassan		
EDOU ABAGA Blanchard		
BOUANGA IMENGUET Estelle		Superviseur de collecte
MOUSSINGA BALIKPO Fidèle		Superviseur d'application assistant
MOUSSAVOU Emma Judicaëlle		
MOUSSAVOU DIKAMBI Genistla Marjolaine		
MOYEN-OGOUE		
NZAOU Marius Trésor		Superviseur de collecte
MVE ONA Ulrick Lilian		Superviseur d'application
MEDZO M'OBAME Antoine		

AVOMO OLLOMO Germaine		Superviseur d'application assistant
MADOUNGOU PENDI Ulriche Cédric		
NGOUNIE		
ESSONE BEYEME Janvier		Superviseur de collecte
OKOME ZUE Bernadette		Superviseur d'application
NZAMBA NZAMBA MOUITY Guy		
EKOMY HOUNGA Mahougnon Ludovic		
NYAMA Abel		
NYANGA		
ASSEKO NDO Georges		Superviseur de collecte
OBAME MVE Perky Wilfried		Superviseur d'application
ENDAMANE NDONG Jean Lilian		
MAKAYA Bertrand		Superviseur d'application assistant
GONDET MANGENGA Jamal Romy Randy		
MOUITY MOUITY Armand Lesly		
OGOUE-IVINDO		
MBOUSSA BONNET Justin de Dieu		Superviseur de collecte
MIYAKOU TCHIVOUNDA Charlene Ariane		Superviseur d'application
ESSONO MENDAME Clément		
ASSOUMOU NDONG Moïse		Superviseur d'application assistant
EDZANG ZOGO Rodrigue		
OGOUE-LOLO		
BIBANG BI ESSONO Fidèle		Superviseur d'application
NDONG MEYO Patrick Aimé		
OBIANG NDONG Glissant		Superviseurs d'application assistants
BANDOUNKOU épse NGOMA Sylfride Armelle		
ANGUEZOMO Clarisse		Superviseur de collecte
OGOUE-MARITIME		
AUGOULA AVOUNGOU Hans Kenneth		Superviseur de collecte
GOMES Eddie Fortuné		Superviseur d'application
IGONDJO Danielle Prisca		
ABA ESSONO Kristin Landry		Superviseurs assistants

BISSELO MBEMBO Beranger		
WOLEU-NTEM		
EWONG WOGA Désiré		Superviseur de collecte
EBI MINKO Théophile		Superviseurs d'applications
NSOME METOULOU Paulin		
MOUGOUSSI Jean Bernard		
ENGONE NDONG Jean Lumière		
BIVEGHE Thomas Daquin		Superviseurs assistants
ABESSOLO MINKO Gustave Larcel		
DIVANDA LEGALA Carine		
MIKWE ENEME Audrey		
NYANGONE MENGUE Anaïs Elphie		

A22 Personnel international


Prénom (s) et Nom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Helder MUTEIA	Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et Représentant de la FAO au Gabon	Représentant de la FAO au Gabon
Abdoullahi BEIDOU	Senior Economist/Statistician, Poverty and Equity Global Practice, Western and Central Africa Region, Washington, DC Banque Mondiale	Task Manager World Bank
Paul N'GOMA-KIMBATSA	Statisticien-Economiste, FAO, Bureau Régional pour l'Afrique (Accra)	Lead Technical Officer (LTO)
Eloi OUEDRAOGO	Statisticien-Economiste, FAO, ESS (Rome)	Alternate Lead Technical Officer
Silvia SAN MARCO	Spécialiste en communication, FAO PSPF (Rome)	Communication Officer
Huguette BILOHO ESSONO	Assistante au Programme, FAOSFC	Assistante au Programme FAO, (Gabon, Libreville)
Michel NGANDJI	Field Programme Support and Monitoring Officer, FAOSFC	Field Programme Support and Monitoring Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Anicet MAGANGA	National Administrative. & Finance Officer, FAOSFC	National Administrative. & Finance Officer, FAO, (Gabon, Libreville)

Lionel KINADJIAN	Fishery Officer, FAOSFC	Fishery Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Félicite NDONG NTOMA	Administrative Assistant, FAOSFC	Administrative Assistant, FAO, (Gabon, Libreville)
Tania BOUYI	Assistante Administrative des Ressources Humaines, FAOSFC	Assistante Administrative des Ressources Humaines, FAO, (Gabon, Libreville)
Johnnie MAMBANGUI	Assistante Administrative au Programme Gabon, FAOSFC	Assistante Administrative au Programme, FAO, (Gabon, Libreville)
Laetitia MALONGA	Assistante Administrative des Voyages, FAOSFC	Assistante Administrative des Voyages, FAO, (Gabon, Libreville)
Mahady Mamadou FOFANA	Ingénieur de la Statistique, consultant indépendant (Bamako, Mali)	Consultant international statisticien
Mbassa MBAYE	Consultant statisticien informaticien, Directeur du Bureau d'études Groupe SYSCOM (Dakar, Sénégal)	Consultant international informaticien
Patrice ETONG-OVENG	Spécialiste en communication, FAO, Gabon	Consultant national en communication RGA, FAO, (Gabon, Libreville)

A23 Personnel CNTIPPEE

Prénom (s) et Nom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Michel Auguste BUSSAMBA	Secrétaire Permanent	
Jean Pierre BOUSSOUGOU	Secrétaire Permanent par intérim	
Jean Nestor NGUEMA	Chef de Projet Développement de la Statistique	
Marc Fabrice MBONGO	Responsable Passation des Marchés	
Elodie MADJINO	Comptable Adjoint	
Nathalie DJOMBIKENGUE	Assistante de direction	

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE COMMUNAUTAIRE DU RGA 2020

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION, CHARGE DU PROGRAMME GRAINE		MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DES SOLIDARITES NATIONALES
Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture et du Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles RGA-SPISA : 2018-2021		
QUESTIONNAIRE MODULE COMMUNAUTAIRE (MODULES CENTRAUX)		
CONFIDENTIEL : Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique et ne peuvent être communiqués à une tierce personne conformément à la loi n° 0015/2014 du 07 janvier 2015 – Portant institution et organisation du Système Statistique National		
INFRACTIONS ET PEINES (Articles 25 à 27 de la loi 0015/2014 du 07/01/2015) : Toute personne employée à l'accomplissement d'un devoir prévu par la présente loi et qui abandonne sa fonction sans y être autorisée, ou ayant refusé de répondre, est punie d'une amende de 50.000 à 5.000.000 FCFA. Est puni de peines prévues par l'article 125 du code pénal, quiconque, dans le cadre des fonctions spécifiées, fait volontairement une fausse déclaration, un faux énoncé ou un faux rapport.		
NB: Ce questionnaire concerne uniquement le village		
I- IDENTIFICATION		
MCC01-	Province :	_ _ _ _
MCC02-	Département :	_ _ _ _
MCC03-	Canton :	_ _ _ _
MCC04-	Code du village :	_ _ _ _
MCC05-	Code du Secteur de Dénombrement (SD) :	_ _ _ _
II- LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU VILLAGE		
MCC06A	Coordonnées GPS du village (latitude) :	N/S _ _ _ _ . _ _ _ _ _ _ _ _
MCC06B	Coordonnées GPS du village (longitude) :	E/O _ _ _ _ . _ _ _ _ _ _ _ _
III- RENSEIGNEMENTS DE CONTROLE		
MCINT07A	Code du Chef d'équipe	_ _ _ _ _ _ _
MCINT07B	Date de contrôle	_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ _ _ _ _
MCINT07C	Observations du Chef d'équipe :	
MCINT08A	Code du superviseur des applications	_ _ _ _ _ _ _
MCINT08B	Date de contrôle	_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ _ _ _ _
MCINT08C	Observations du superviseur des applications :	
MCINT09A	Code du superviseur provincial	_ _ _ _ _ _ _
MCINT09B	Date de contrôle	_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ _ _ _ _
MCINT09C	Observations du superviseur provincial :	
MCINT10	Code du résultat du Chef d'équipe : 1. Incapacité Interviewé 2. Refus de l'interviewé	_ _



SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

LIBELLE QUESTION	MODALITE DES REPONSES	REPONSE
MC101. Sous quel autre nom est connu le village ?	-----	
MC102. Quel est le type de village ?	1. Village sans campement et/ou hameau ► MC105 2. Village avec campement et/ou hameau	__
MC103. Si village avec campement et/ou hameau, listez les	1. 2. 3. 4. 5.	
MC104. Pour chaque hameau et campement, quelle est la distance (en km) par rapport au village ?	Hameau/campement 1	__ __
	Hameau/campement 2	__ __
	Hameau/campement 3	__ __
	Hameau/campement 4	__ __
	Hameau/campement 5	__ __

MC105. A quel regroupement de villages appartient le village ?	
MC106. Quel est le type d'habitat ?	1. Habitat linéaire 2. Habitat groupé 3. Habitat dispersé	__
MC107. Nom (s) et Prénom (s) du chef de village	
MC108. Quel est le sexe du chef de village ?	1. Masculin 2. Féminin	__
MC109. Quel est l'âge du chef de village ? (en années révolues)	__ __ __	
MC110. Quel est le niveau d'instruction du chef de village ?	0. Aucun 1. Primaire 2. Secondaire 1er cycle 3. Secondaire 2nd cycle 4. Supérieur	__

<p>MC111. A quelle distance (en km) se trouve le village du chef-lieu de département auquel il appartient ?</p>	__ __ __	
<p>MC112. Quelle est la principale voie par laquelle le village est relié au chef-lieu de département auquel il appartient ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Route bitumée 2. Route en latérite 3. Route en terre 4. Route en sable 5. Voie ferroviaire 6. Voie d'eau 7. Piste/sentier 	__
<p>MC113. En quelle saison cette voie d'accès est-elle praticable ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. En toute saison 2. Seulement en saison sèche 3. Seulement en saison de pluie 	__
<p>MC114. Quelle en est la fréquentation ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régulière 2. Irrégulière 	__

MC115. Quel est le principal moyen utilisé pour se rendre au village ?	1. A pieds 2. Moto 3. Bicyclette/vélo 4. Automobile 5. Pirogue/bateau 6. Train	—																		
MC116. Quelles sont les sources communautaires d'approvisionnement en eau existantes dans le village ? (1=OUI 2=NON)	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="362 443 967 501"><i>a. Forage/hydraulique villageoise</i></td> <td data-bbox="967 443 1200 501" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 501 967 558"><i>b. Puits</i></td> <td data-bbox="967 501 1200 558" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 558 967 616"><i>c. Rivière</i></td> <td data-bbox="967 558 1200 616" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 616 967 673"><i>d. Marigot</i></td> <td data-bbox="967 616 1200 673" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 673 967 730"><i>e. Fleuve</i></td> <td data-bbox="967 673 1200 730" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 730 967 788"><i>f. Lac</i></td> <td data-bbox="967 730 1200 788" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 788 967 845"><i>g. Source</i></td> <td data-bbox="967 788 1200 845" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 845 967 903"><i>h. Eau de pluie</i></td> <td data-bbox="967 845 1200 903" style="text-align: center;"> — </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 903 967 989"><i>i. SEEG</i></td> <td data-bbox="967 903 1200 989" style="text-align: center;"> — </td> </tr> </table>	<i>a. Forage/hydraulique villageoise</i>	—	<i>b. Puits</i>	—	<i>c. Rivière</i>	—	<i>d. Marigot</i>	—	<i>e. Fleuve</i>	—	<i>f. Lac</i>	—	<i>g. Source</i>	—	<i>h. Eau de pluie</i>	—	<i>i. SEEG</i>	—	
<i>a. Forage/hydraulique villageoise</i>	—																			
<i>b. Puits</i>	—																			
<i>c. Rivière</i>	—																			
<i>d. Marigot</i>	—																			
<i>e. Fleuve</i>	—																			
<i>f. Lac</i>	—																			
<i>g. Source</i>	—																			
<i>h. Eau de pluie</i>	—																			
<i>i. SEEG</i>	—																			
MC117. Parmi les sources communautaires d'approvisionnement en eau existantes dans le village, quelle	1. Forage/hydraulique villageoise 2. Puits 3. Rivière 4. Marigot 5. Fleuve 6. Lac 7. Source 8. Eau de pluie	—																		

<p>en est la principale pour boire ?</p>	<p>9. SEEG</p>											
<p>MC118. Quelles sont les sources communautaires d'alimentation en électricité existantes dans le village ? (1=OUI 2=NON)</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="362 592 981 655"><i>a. SEEG</i></td> <td data-bbox="981 592 1207 655"> __ </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 655 981 719"><i>b. Energie solaire</i></td> <td data-bbox="981 655 1207 719"> __ </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 719 981 783"><i>c. Groupe électrogène communautaire</i></td> <td data-bbox="981 719 1207 783"> __ </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 783 981 847"><i>d. Groupe électrogène privé</i></td> <td data-bbox="981 783 1207 847"> __ </td> </tr> <tr> <td data-bbox="362 847 981 911">✓ <i>Si Aucune ► MC120</i></td> <td data-bbox="981 847 1207 911"></td> </tr> </table>	<i>a. SEEG</i>	__	<i>b. Energie solaire</i>	__	<i>c. Groupe électrogène communautaire</i>	__	<i>d. Groupe électrogène privé</i>	__	✓ <i>Si Aucune ► MC120</i>		
<i>a. SEEG</i>	__											
<i>b. Energie solaire</i>	__											
<i>c. Groupe électrogène communautaire</i>	__											
<i>d. Groupe électrogène privé</i>	__											
✓ <i>Si Aucune ► MC120</i>												
<p>MC119. Parmi les sources communautaires d'alimentation en électricité existantes dans le village, quelle</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. SEEG 2. Groupe électrogène privé 3. Groupe électrogène communautaire 4. Energie solaire 	<p style="text-align: center;"> __ </p>										

<p>en est la principale ?</p>		
<p>MC120a. Est-ce que le village a accès aux moyens de communication de masse et télécommunication suivants ? (1=OUI 2=NON)</p>	<p><i>a. Radio-Gabon</i></p> <hr/> <p><i>b. Radio locale</i></p> <hr/> <p><i>c. Radio étrangère</i></p> <hr/> <p><i>d. TV Gabon première</i></p> <hr/> <p><i>e. TV Gabon 24</i></p> <hr/> <p><i>f. TV étrangère</i></p> <hr/> <p><i>g. TV nationale privée</i></p> <hr/> <p><i>h. Internet</i></p> <hr/> <p><i>i. Téléphone fixe</i></p> <hr/> <p><i>j. Téléphonie mobile</i></p>	<p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p> <hr/> <p> __ </p>
<p>MC120b. Est-ce que le village a accès un service d'élevage ? (1=OUI 2=NON)</p>	<p>✓ __ </p>	

MC121. Quelle est la principale activité économique du village ?	1. Agriculture 2. Elevage 3. Pêche 4. Aquaculture	✓ __ __
	5. Sylviculture 6. Activités forestières 7. Artisanat 8. Transformation 9. Commerce ✓ 98. Autre à préciser	Si MC121 = 98
MC122. Est-ce que dans le village, il existe des exploitations de type moderne ou semi-moderne dans les sous-secteurs suivants ? (1=OUI 2=NON)	a. Agriculture <hr/> b. Elevage <hr/> c. Aquaculture <hr/> d. Sylviculture	__ __ __ __

<p>MC123. Est-ce que le village a bénéficié des projets de développement appuyés par les organismes suivants au cours des 5 dernières années ? (1=OUI 2=NON)</p>	<i>a. Agence Française de Développement (AFD)</i>	—
	<i>b. Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)</i>	—
	<i>c. Banque Africaine de Développement (BAD)</i>	—
	<i>d. Banque Mondiale (BM)</i>	—
	<i>e. Communauté Economique et Monétaire de L'Afrique Centrale (CEMAC)</i>	—
	<i>f. Etat (Ministères)</i>	—
	<i>g. Fond International de Développement Agricole (FIDA)</i>	—
	<i>h. Haut-Commissariat des Nations Unis pour les Réfugiés (HCR)</i>	—
	<i>i. Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD)</i>	—
	<i>j. Korea-Africa Food and Agriculture Cooperation Initiative (KAFACI)</i>	—
	<i>k. Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)</i>	—
	<i>l. Organisation Non Gouvernementale (ONG)</i>	—
	<i>m. Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD)</i>	—
	<i>n. Union Africaine (UA)</i>	—
	<i>o. Union Européenne (UE)</i>	—

<p>MC124. Est-ce que le village a connu des dégâts importants sur l'agriculture au sens large suite aux catastrophes naturelles suivantes au cours des 5 dernières années ? (1=OUI 2=NON)</p>	<p><i>a. Inondations</i></p>	__
	<p><i>b. Ravageurs (conflit homme/faune, insectes)</i></p>	__
	<p><i>c. Eboulements/érosions</i></p>	__
	<p><i>d. Tornade</i></p>	__

SECTION 2 : INFRASTRUCTURES DU VILLAGE

Types d'infrastructures	Est-ce que dans le village, il existe une [Infrastructure] fonctionnelle ? (1=Oui 2=Non)	Si non, à quelle distance du village en kilomètres (km) se trouve cette [Infrastructure] fonctionnelle ?
MC200. SOCIO-SANITAIRES	MC201	MC202
<i>a. Cabinet des soins infirmiers</i>	__	__ __
<i>b. Case de santé</i>	__	__ __
<i>c. Centre médical</i>	__	__ __

<i>d. Dépôt pharmaceutique</i>	__	__ __
<i>e. Dispensaire</i>	__	__ __
<i>f. Infirmerie</i>	__	__ __
MC300. SCOLAIRES GENERALES OU PROFESSIONNELLES	MC301	MC302
<i>a. Etablissement pré-primaire</i>	__	__ __
<i>b. Etablissement primaire</i>	__	__ __
<i>c. Collège</i>	__	__ __
<i>d. Centre de métier agricole</i>	__	__ __
MC400. SOCIO-SECURITAIRES	MC401	MC402
<i>a. Brigade de gendarmerie</i>	__	__ __
<i>b. Brigade des Eaux et Forêts</i>	__	__ __
<i>c. Brigade phytosanitaire</i>	__	__ __
<i>d. Poste d'écogarde</i>	__	__ __
<i>e. Poste de douanes</i>	__	__ __
<i>f. Poste de police</i>	__	__ __
MC500. AGRICOLES	MC501	MC502
<i>a. Infrastructure d'irrigation</i>	__	__ __
<i>b. Unité de commercialisation de produits agricoles</i>	__	__ __

<i>c. Unité de conservation et de stockage de produits agricoles</i>	__	__ __
<i>d. Unité de production de matériel végétal (germoir, etc.)</i>	__	__ __
<i>e. Unité de réparation et d'entretien des machines agricoles</i>	__	__ __
<i>f. Unité de transformation de produits agricoles</i>	__	__ __
<i>g. Unité de vente de semences, engrais et pesticides</i>	__	__ __
MC600. ÉLEVAGE	MC601	MC602
<i>a. Unité de commercialisation de produits d'élevage</i>	__	__ __
<i>b. Unité de conservation et de stockage de produits d'élevage</i>	__	__ __
<i>c. Unité de production des reproducteurs</i>	__	__ __
<i>d. Unité de transformation d'aliments de bétail</i>	__	__ __
<i>e. Unité de transformation de produits d'élevage</i>	__	__ __
<i>f. Unité de vente de matériels et équipements d'élevage</i>	__	__ __
<i>g. Unité de vente des aliments du bétail (provende)</i>	__	__ __

MC700. PÊCHE ET AQUACULTURE	MC701	MC702
<i>a. Débarcadère des produits de pêche</i>	__	__ __
<i>b. Dépôt et vente de provende</i>	__	__ __
<i>c. Magasin de vente d'articles de pêche</i>	__	__ __
<i>d. Unité de commercialisation de produits halieutiques</i>	__	__ __
<i>e. Unité de conservation et de stockage de produits halieutiques</i>	__	__ __
<i>f. Unité de production d'alevins</i>	__	__ __
<i>g. Unité de production d'aliments de poissons</i>	__	__ __
<i>h. Unité de réparation et d'entretien des engins de pêche ou matériel aquacole</i>	__	__ __
<i>i. Unité de transformation de produits halieutiques</i>	__	__ __
MC800. SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELLES	MC801	MC802
<i>a. Aire de sport</i>	__	__ __
<i>b. Bar, buvette</i>	__	__ __
<i>c. Boutique</i>	__	__ __
<i>d. Cafétéria</i>	__	__ __
<i>e. Eglise</i>	__	__ __
<i>f. Epicerie</i>	__	__ __

<i>g. Garage mécanique</i>	__	__ __
<i>h. Internat</i>	__	__ __
<i>i. Marché</i>	__	__ __
<i>j. Mosquée</i>	__	__ __
<i>k. Orphelinat</i>	__	__ __
<i>l. Point de recharge téléphonique (flash, carte de recharge)</i>	__	__ __
<i>m. Point de vente des produits pétroliers</i>	__	__ __
<i>n. Restaurants</i>	__	__ __
<i>o. Temple traditionnel</i>	__	__ __
<i>p. Unité d'hébergement</i>	__	__ __

SECTION 3 : ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DU VILLAGE

MC900. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES (TOUS GENRES CONFONDUS)	Est-ce que dans le village, il existe des organisations paysannes de [...] ? (1=OUI 2=NON) Si Non, aller à l'organisation suivante	Quel est le nombre de coopératives ?	Quel est le nombre d'association/mutuelle?	Quel est le nombre de Groupement informel ?
	MC901	MC902	MC903	MC904
<i>a. Agriculture</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>b. Elevage</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>c. Pêche</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>d. Aquaculture</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>e. Sylviculture/Forêt</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>f. Chasse</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>g. Artisanat</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>h. Commerce</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>i. Transformation des produits de pêche</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>j. Transformation des produits agricoles</i>	__	__ __	__ __	__ __

<i>k. Orpaillage</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>l. Production de sable</i>	__	__ __	__ __	__ __
MC1000. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES FÉMININES	Est-ce que dans le village, il existe des organisations paysannes féminines de [...] ? (1=OUI 2=NON) Si Non, aller à l'organisation suivante	Quel est le nombre de coopératives ?	Quel est le nombre d'association/mutuelle?	Quel est le nombre de Groupement informel ?
	MC1001	MC1002	MC1003	MC1004
<i>a. Agriculture</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>b. Elevage</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>c. Pêche</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>d. Aquaculture</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>e. Sylviculture/Forêt</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>f. Artisanat</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>g. Commerce</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>h. Transformation des produits agricoles</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>i. Tontine</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>j. Groupe folklorique</i>	__	__ __	__ __	__ __
<i>k. Association de prestation de services</i>	__	__ __	__ __	__ __

MC1100. SITES COMMUNAUTAIRES DE PRODUCTION	Est-ce que dans le village, il existe des sites communautaires de production [...] ? (1=OUI 2=NON)
	MC1101
<i>a. Maraîchère</i>	___
<i>b. Vivrière</i>	___
<i>c. Horticole</i>	___
<i>d. Aquacole</i>	___

SECTION 4 : RESSOURCES NATURELLES DU VILLAGE

MC1200. RESSOURCES NATURELLES DU VILLAGE	Est-ce que le village dispose des ressources naturelles suivantes ? (1=OUI 2=NON)
	MC1201
<i>a. Argile</i>	___
<i>b. Carrière de gravier</i>	___
<i>c. Carrière de sable</i>	___
<i>d. Carrière de latérite</i>	___

<i>e. Mine d'or</i>	—
<i>f. Grottes</i>	—
<i>g. Stéatite (Pierre de Mbigou)</i>	—
<i>h. Gisement de Marbre</i>	—
<i>i. Faune</i>	—
<i>j. Flore</i>	—
<i>k. Forêt (communautaire, sacrée, etc.)</i>	—
<i>l. Savane</i>	—
<i>m. Fleuve</i>	—
<i>n. Rivière, cours d'eau</i>	—
<i>o. Lac</i>	—
<i>p. Lagune</i>	—
<i>q. Mangrove</i>	—
<i>r. Marigot</i>	—
<i>s. Terres en friche</i>	—
<i>t. Terres réservées au pâturage</i>	—

MC1300. ESSENCES FORESTIÈRES	Est-ce que dans le village, il existe des essences forestières suivantes ? (1=OUI 2=NON)
	MC1301
<i>a. Acajou</i>	—
<i>b. Agba</i>	—
<i>c. Azobe</i>	—
<i>d. Bahia</i>	—
<i>e. Belí</i>	—
<i>f. Bilinga</i>	—
<i>g. Dibétou</i>	—
<i>h. Doussié</i>	—
<i>i. Iroko</i>	—
<i>j. Izombé</i>	—
<i>k. Kevazingo</i>	—
<i>l. Kossipo</i>	—
<i>m. Limba</i>	—
<i>n. Moabi</i>	—
<i>o. Movingui</i>	—

<i>p. Niové</i>	—
<i>q. Okan</i>	—
<i>r. Okoumé</i>	—
<i>s. Ozigo</i>	—
<i>t. Padouk</i>	—
<i>u. Sapelli</i>	—
<i>v. Sipo</i>	—
<i>w. Tali</i>	—
<i>x. Tiama</i>	—
<i>y. Wenge</i>	—
<i>z. Zingana</i>	—
Autre (à préciser)
Autre (à préciser)
Autre (à préciser)
Autre (à préciser)

SECTION 5 : PRINCIPALES DIFFICULTES DU VILLAGE PAR TYPE D'ACTIVITE

MC1400. Le village pratique-t-il l'agriculture ? 1=Oui, 2= Non. Si Non allez à MC1500

MC1401- Quelles sont les principales difficultés liées à la pratique de l'agriculture dans le village ? (1=OUI 2=NON)	CODE
<i>a. Absence de marché local</i>	__
<i>b. Absence de matériel végétal sain</i>	__
<i>c. Appauvrissement du sol</i>	__
<i>d. Catastrophes naturelles</i>	__
<i>e. Changement climatique</i>	__
<i>f. Conflit homme/faune</i>	__
<i>g. Coût de transport élevé</i>	__
<i>h. Déforestation</i>	__
<i>i. Difficulté d'accès au crédit</i>	__
<i>j. Difficulté d'accès au foncier</i>	__
<i>k. Difficulté d'accès au marché</i>	__
<i>l. Difficulté d'accès en eau pour irrigation</i>	__
<i>m. Difficulté de commercialisation</i>	__

<i>n. Eloignement des plantations</i>	—
<i>o. Enclavement du village</i>	—
<i>p. Exode rural</i>	—
<i>q. Expropriation des terres</i>	—
<i>r. Faible clientèle</i>	—
<i>s. Importantes pertes post-récolte</i>	—
<i>t. Insuffisance d'intrants agricoles</i>	—
<i>u. Insuffisance de petit matériel de production</i>	—
<i>v. Insuffisance de terres cultivables</i>	—
<i>w. Insuffisance/manque de mécanisation</i>	—
<i>x. Insuffisance de pistes de desserte</i>	—
<i>y. Litige foncier</i>	—
<i>z. Main d'œuvre vieillissante</i>	—
<i>aa. Maladies des cultures</i>	—
<i>bb. Manque d'encadrement des paysans</i>	—
<i>cc. Manque de formation des exploitants</i>	—
<i>dd. Manque de magasin de stockage des produits agricoles</i>	—
<i>ee. Manque de main d'œuvre</i>	—

<i>ff. Manque d'infrastructure de conservation</i>	—
<i>gg. Manque d'unité de transformation des produits agricoles</i>	—
<i>hh. Mauvais état des routes</i>	—
<i>ii. Vol de la production</i>	—
<i>jj. Problème de financement</i>	—
<i>kk. Problème de transport de la production</i>	—
<i>ll. Problème d'organisation de la collecte de la production</i>	—
Sécurisation foncière	—
<i>mm. Sols non fertiles</i>	—
<i>nn. Superficie de terres réduite</i>	—

MC1500. Le village pratique-t-il l'élevage ? 1=Oui, 2= Non. Si Non allez à MC1600

MC1501. Quelles sont les principales difficultés liées à la pratique de l'élevage dans le village ? (1=OUI 2=NON)	CODE
<i>a. Absence d'abattoirs</i>	__
<i>b. Accès difficile aux produits vétérinaires</i>	__
<i>c. Conflits avec le voisinage</i>	__
<i>d. Difficulté d'accès à la main-d'œuvre</i>	__
<i>e. Difficulté d'accès à l'eau pour abreuver le cheptel</i>	__
<i>f. Difficultés de commercialisation</i>	__
<i>g. Difficultés d'accès aux petits matériels et équipements d'élevage</i>	__
<i>h. Difficultés d'accès à l'aliment</i>	__
<i>i. Difficultés d'accès au crédit</i>	__
<i>j. Difficultés d'accès aux reproducteurs</i>	__
<i>k. Insuffisance de la main-d'œuvre</i>	__
<i>l. Insuffisance de pâturage</i>	__
<i>m. Insuffisance de terres</i>	__
<i>n. Insuffisance d'encadrement technique</i>	__

<i>o. Maladies animales</i>	__
<i>p. Parasites externes des animaux</i>	__
<i>q. Problème de financement</i>	__
<i>r. Vols d'animaux</i>	__

MC1600. Le village pratique-t-il la pêche ? 1=Oui, 2= Non. Si Non allez à MC1700

MC1601. Quelles sont les principales difficultés liées à la pratique de la pêche dans le village ? (1=OUI 2=NON)	CODE
<i>a. Absence d'ateliers de réparation d'engins de pêche</i>	__
<i>b. Appauvrissement des eaux en poissons</i>	__
<i>c. Coût élevé du carburant</i>	__
<i>d. Difficultés d'accès au crédit</i>	__
<i>e. Insuffisance d'encadrement technique</i>	__
<i>f. Manque d'équipement de pêche</i>	__
<i>g. Manque de moyens de conservation des produits</i>	__
<i>h. Problème de financement</i>	__
<i>i. Rareté de la ressource</i>	__
<i>j. Utilisation d'engins non réglementaires</i>	__

MC1700. Le village pratique-t-il l'aquaculture ? 1=Oui, 2= Non. Si Non allez à MC1800

MC1701. Quelles sont les principales difficultés liées à la pratique de l'aquaculture dans le village ? (1=OUI 2=NON)	CODE
<i>a. Difficultés d'accès à la terre</i>	—
<i>b. Difficultés d'accès à l'aliment</i>	—
<i>c. Difficultés d'accès au crédit</i>	—
<i>d. Insuffisance d'encadrement technique</i>	—
<i>e. Insuffisance des étangs d'élevage</i>	—
<i>f. Insuffisance du matériel adéquat</i>	—
<i>g. Manque d'alevins</i>	—
<i>h. Manque d'unités de fabriques d'aliments de poissons</i>	—
<i>i. Problème de financement</i>	—
<i>j. Souche vieillissante</i>	—

MC1400. Le village pratique-t-il la sylviculture? 1=Oui, 2= Non. Si Non fin de l'interview

MC1801. Quelles sont les principales difficultés liées à la pratique de la sylviculture dans le village ? (1=OUI 2=NON)	CODE
<i>a. Conflit avec les animaux sauvages</i>	__
<i>b. Coût de transport élevé</i>	__
<i>c. Coût élevé de la main d'œuvre</i>	__
<i>d. Déforestation</i>	__
<i>e. Difficulté de commercialisation</i>	__
<i>f. Difficultés d'accès à la main d'œuvre</i>	__
<i>g. Difficultés d'accès au crédit</i>	__
<i>h. Eloignement par rapport au village</i>	__
<i>i. Etroitesse du marché local</i>	__
<i>j. Inorganisation de la filière</i>	__
<i>k. Lourdeurs administratives</i>	__
<i>l. Maladies des bois</i>	__
<i>m. Matériel archaïque</i>	__
<i>n. Mauvais état des routes</i>	__
<i>o. Problème de conservation et de conditionnement</i>	__
<i>p. Problème de financement</i>	__